

# CONSEIL REGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRENEES

**Assemblée Plénière du vendredi 15 avril 2016  
Au Corum de Montpellier**

Le **Conseil Régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées**, régulièrement convoqué, s'est réuni au Corum, Montpellier, le 15 avril 2016 à 10 heures, sous la Présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

## **Présents :**

Mme Fatma ADDA, M. Damien ALARY, Mme Tal ANAHORY, M. François ARCANGELI, M. Gilles ARDINAT, M. Christian ASSAF, M. Jean-François AUDRIN, Mme Danièle AZEMAR, Mme Marie-Dominique BAGUR, Mme Nadia BAKIRI, Mme Corinne BARDOU, M. Christophe BARTHÈS, M. Xavier BAUDRY, M. Stéphane BERARD, M. Jean-Luc BERGEON, Mme Sophie BLANC, Mme Françoise BONNS, Mme Mary BOURGADE, M. Hussein BOURGI, Mme Zina BOURGUET, M. Michel BOUSSATON, M. Philippe BRIANÇON, M. Sacha BRIAND, Mme Florence BRUTUS, Mme Monique BULTEL-HERMENT, M. Frédéric CABROLIER, M. Bernard CARAYON, M. Didier CARETTE, Mme Judith CARMONA, Mme Maïthé CARSALADE, M. Patrick CASES, M. Jean-Louis CAZAUBON, M. Kamel CHIBLI, Mme Anne-Marie COLLARD, M. Nicolas COSSANGE, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Thierry COTELLE, M. Emmanuel CRENNE, M. Guillaume CROS, Mme Fatima DAHINE, M. Raphaël DAUBET, M. Christophe DELAHAYE, Mme Carole DELGA, Mme Géraldine D'ETTORE, M. Thierry DEVILLE, Mme Marie DOMBES, M. Gilles DONADA, Mme Chantal DOUNOT-SOBRAQUES, M. Gérard DUBRAC, M. Bernard DUPONT, M. Christian DUPRAZ, M. Guy ESCLOPÉ, Mme Catherine EYSSERIC, Mme Claire FITA, Mme Cathy FLOUTTARD, M. Jean-François FONS, M. Joseph FRANCIS, Mme Laurence GARDET, M. Vincent GAREL, Mme Michèle GARRIGUES, M. Patrice GARRIGUES, M. François GAUBERT, M. Gérard GAUTIER, Mme Emmanuelle GAZEL, Mme Aurélie GENOLHER, M. Jean-Luc GIBELIN, M. Bernard GILBERT, M. Yoann GILLET, Mme Hélène GIRAL, M. Ronny GUARDIA-MAZZOLENI, M. Jean-Louis GUILHAUMON, Mme Yolande GUINLE, M. Liem HOANG-NGOC, Mme France JAMET, M. Ferdinand JAOUJ, Mme Eliane JARYCKI, M. Bernard KELLER, M. Vincent LABARTHE, M. Quentin LAMOTTE, Mme Agnès LANGEVINE, Mme Geneviève LASFARGUES, M. Julien LEONARDELLI, M. Frédéric LOPEZ, M. André LUBRANO, Mme Rachida LUCAZEAU, Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Mme Aurélie MAILLOLS, Mme Myriam MARTIN, M. Gérard MAURIN, M. Jean-Louis MEIZONNET, Mme Marie-Thérèse MERCIER, Mme Marie-Hélène MEUNIER-POLGE, Mme Nicole MINA, Mme Anne-Sophie MONESTIER-CHARRIE, M. Olivier MONTEIL, M. Bertrand MONTHUBERT, M. René MORENO, M. Robert MORIO, Mme Béatrice NEGRIER, M. Gérard ONESTA, M. Jean-Sébastien ORCIBAL, M. Romain PAGNOUX, M. John PALACIN, Mme Marie-Christine PAROLIN, Mme Laure-Emmanuelle PHILIPPE, M. Jean-Paul PILOZ, Mme Sylvia PINEL, Mme Catherine PINOL, Mme Marie PIQUÉ, M. Sébastien PLA, Mme Julia PLANE, M. Bernard PLANO, Mme Elisabeth POUCHELON, M. Aurélien PRADIÉ, M. Gérard PRATO, Mme Christine PUJOL, Mme Laurence PUJOL, M. Michel PY, M. Serge REGOURD, M. Jean-Guillaume REMISE, Mme Muriel RESSIGUIER, M. Dominique REYNIÉ, M. Christophe RIVENQ, Mme Dolorès ROQUÉ, Mme Myriam ROQUES, M. Stéphan ROSSIGNOL, M. Patric ROUX, Mme Virginie ROZIÈRE, Mme Dominique SALOMON, M. Julien SANCHEZ, Mme Dominique SATGÉ, M. Jean-Christophe SELLIN, M. Guilhem SERIEYS, M. Thierry SUAUD, Mme Marie-Caroline TEMPESTA, M. Vincent TERRAIL-NOVES, Mme Monique TEZENAS DU MONTCEL, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Fabrice VERDIER, Mme Mylène VESENTINI, M. Thierry VIALLON, Mme Véronique VINET, Mme Kathy WERSINGER, M. Jean-Luc YELMA

## **Absent(s), ont donné délégation de vote :**

Mme Marie-France BARTHET a donné délégation à Mme Véronique VINET  
M. Jean-Jacques BOLZAN a donné délégation à Mme Elisabeth POUCHELON  
M. Didier CODORNIU a donné délégation à Mme Sylvia PINEL  
M. Jacques CRESTA a donné délégation à M. Patrice GARRIGUES  
M. Jean DENAT a donné délégation à M. Fabrice VERDIER  
Mme Nelly FRONTANAU a donné délégation à M. Damien ALARY  
Mme Marielle GARONZI a donné délégation à Mme Laurence PUJOL

M. Bernard GONDRAN a donné délégation à M. Jean-Guillaume REMISE  
 Mme Nathalie MADER a donné délégation à M. Thierry COTELLE  
 Mme Monique NOVARETTI a donné délégation à M. Guy ESCLOPÉ  
 Mme Nadia PELLEFIGUE a donné délégation à M. Michel BOUSSATON  
 Mme Pascale PERALDI a donné délégation à M. Vincent GAREL  
 M. Gérard TRÉMÈGE a donné délégation à M. Vincent TERRAIL-NOVES

**Absent(s), sans délégation de vote**

Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ

**LISTE DES RAPPORTS**

Adoption de l'ordre du jour.....	18
2016/AP-AVR/01 - Processus de détermination du nom de la Région : phase de consultation citoyenne.....	18
Amendement n°1 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°2016/AP-AVR/01 .....	32
Amendement n°2 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°2016/AP-AVR/01 .....	34
2016/AP-AVR/02 - Rapport de développement durable de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées présenté préalablement aux débats sur les orientations budgétaires 2016.....	41
2016/AP-AVR/03 - Débat des orientations budgétaires de l'exercice 2016.....	44
2016/AP-AVR/04 - Approbation du Compte administratif 2015 de la Région Languedoc- Roussillon.....	44
2016/AP-AVR/05 - Approbation du Compte administratif 2015 de la Région Midi-Pyrénées .....	44
2016/AP-AVR/06 - Approbation du Compte de gestion 2015 de la Région Languedoc- Roussillon et conformité du Compte de gestion 2015 et du Compte administratif 2015...44	44
2016/AP-AVR/07 - Approbation du Compte de gestion 2015 de la Région Midi-Pyrénées et conformité du Compte de gestion 2015 et du Compte administratif 2015.....	44
2016/AP-AVR/08 - Commande publique - Organisation sécurisée de la commande publique : les principes de la commande publique de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.....	56
2016/AP-AVR/09 - Excellence environnementale - Prévention et gestion des déchets des professionnels : nouvelle compétence régionale pour la planification de la prévention et de la gestion des déchets .....	105
2016/AP-AVR/10 - Bénéficiaires de l'aide à la restauration au restaurant administratif du site de Toulouse.....	107
2016/AP-AVR/11 - Indemnités et modulations en fonction de la présence aux réunions, indemnités de déplacement et remboursement de frais des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional .....	107
2016/AP-AVR/12 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Région Midi-Pyrénées (exercice 2009 et suivants) .....	114
2016/AP-AVR/13 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée plénière du 4 janvier 2016.....	122
2016/AP-AVR/14 - Rapport d'information - Rapport financier consolidé 2015 .....	123
Examen des vœux .....	123
Vœu n°1 présenté par le groupe Socialiste Républicain et Citoyen et le groupe Nouveau Monde en Commun .....	123
Vœu n°2 présenté par le groupe Socialiste Républicain et Citoyen.....	129
Vœu n°3 présenté par le groupe Socialiste Républicain et Citoyen et le groupe Nouveau Monde en Commun .....	136
Questions orales.....	140

*(La séance est ouverte à 10h15 sous la Présidence de Madame Carole DELGA)*

## **LA PRESIDENTE**

Bonjour Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux.

Je vous demande de bien vouloir regagner vos places afin de débiter l'Assemblée plénière du 15 avril et je demande à Madame Aurélie MAILLOLS de bien vouloir faire l'appel.

## **Mme MAILLOLS**

*(Appel des membres du Conseil régional).*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie. Le quorum est largement atteint.

Mes chers collègues, je tiens tout d'abord à saluer dans le public la Députée Fanny DOMBRE-COSTE qui nous fait l'amitié d'être présente pour cette première séance à Montpellier, ainsi que d'anciens Conseillers régionaux des précédents mandats qui, eux aussi, ont eu la gentillesse de nous rejoindre pour cette première Assemblée ici, à Montpellier.

C'est en effet la première Assemblée plénière qui se tient à Montpellier, comme je m'y étais engagée. C'est un acte fort en faveur de l'équité territoriale qui sera, vous le savez, un marqueur fort de ce mandat.

Je veux saluer toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour son organisation : les agents du Service des Assemblées bien sûr, mais aussi du Service des Finances et de l'ensemble des Services, du Cabinet également qui ont été mis à contribution pour que ces moments de vie démocratique de notre Institution se déroulent le mieux possible. Je leur adresse très sincèrement, au nom de tous les élus, mes remerciements.

Depuis notre dernière Assemblée plénière, le 18 janvier dernier, vous l'avez constaté, la Région est pleinement dans l'action. J'avais annoncé, lors de mon élection à la Présidence, début janvier, que l'année 2016 ne serait pas une "année blanche".

La preuve par le lancement du **Plan de soutien au bâtiment et aux travaux publics**, qui correspond à l'esprit d'un Plan Marshal et qui a recueilli un accueil très positif des milieux

économiques et sociaux : il contribuera à développer l'économie et l'emploi par l'équipement de nos territoires en matière de lycées, de CFA, de très haut débit, de rénovation énergétique avec l'éco-chèque; il définira aussi une nouvelle commande publique régionale plus facile d'accès pour les PME et les TPE. De plus, notre Plan crée une dynamique partenariale avec l'Etat, avec les Conseils départementaux.

La preuve aussi par le lancement des **Etats généraux du rail et de l'intermodalité**, grande consultation citoyenne, inédite en France, sur les questions de déplacement et de mobilité, qui va nous engager pour les décennies à venir et qui débute le 21 avril prochain avec Capdenac-Gare, lieu de la 1<sup>ère</sup> des 36 réunions publiques en Région. Nous allons définir notre feuille de route pour les 20 ans à venir en matière d'infrastructures de transport.

Des sujets font débat : Faut-il investir massivement dans certaines lignes ferroviaires, avec quels projets ? La construction de nouvelles gares comme celle de la Mogère nous interroge : quelle utilité pour ces projets ? Il faudra prendre le temps de la réflexion.

C'est l'objet des Etats généraux du rail et de l'intermodalité. Nos engagements financiers seront décidés et finalisés après ces temps d'échange et d'écoute.

La preuve aussi que l'année 2016 ne sera pas une "année blanche" par l'ouverture du chantier de notre réorganisation interne. J'y reviendrai.

La preuve également par l'écoute importante sur **les projets de notre Région** par les Instances européennes et par l'Etat. J'ai pu le vérifier mardi à l'Elysée lors de ma rencontre avec le Président de la République. Nous avons également avec Sylvia PINEL, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, de prochaines réunions avec plusieurs Ministres pour présenter les projets qui constituent des enjeux régionaux forts et où le soutien de l'Etat est indispensable.

De nouvelles preuves aussi d'une Région pleinement dans l'action sont apportées ce jour, à l'occasion de notre Assemblée plénière :

- C'est d'abord le rapport sur la **consultation citoyenne sur le nom de notre Région** et je suis fière d'annoncer que nous sommes la Région qui va organiser la consultation la plus large et la plus transparente. Ici, ce n'est pas une agence de marketing ou quelques élus qui décident dans un bureau. Au contraire, c'est la population, par le biais d'Internet et de bulletins papier, ce sont les jeunes de nos lycées, les apprentis de nos centres de formation, les élèves des écoles de la seconde chance qui vont, grâce à cette consultation, pouvoir poser un premier acte de leur citoyenneté, que nous voulons pleine et entière.

Oui, cette consultation est inédite à bien des égards et nous l'avons voulue ainsi car elle constitue un acte fondateur. Nous l'avons préparée avec Gérard ONESTA, Président du Bureau de l'Assemblée, et avec l'ensemble des membres du Bureau de l'Assemblée, je tiens à les en remercier. Nous l'avons préparée aussi avec les 30 personnalités du Comité du Nom, animé par Martin MALVY, dont je veux saluer le travail de qualité.

Cette consultation s'appuie également sur les 32 000 propositions déjà déposées par nos concitoyens sur le site Internet de la Région et sur la contribution des élus et des acteurs économiques que j'ai consultés.

Voilà une belle démonstration que de demander l'avis des gens; ce n'est pas une perte de temps. Voilà un exemple de la méthode de cette Majorité régionale : consulter, débattre, décider et fédérer.

Voilà les ambitions pour agir, avancer.

Une liste de 5 noms vous est proposée, une consultation de 4 semaines.

Une chose est sûre : non, nous ne serons pas le "grand quelque chose" et on ne nous situera pas par rapport à la capitale. Nous serons nous-mêmes, fiers de notre identité, respectueux de notre histoire commune, sûrs de nos forces et de nos atouts, dignes des valeurs que porte ce territoire.

Le nom est un message fort, le message de tous les habitants du territoire, il dit qui nous sommes et où nous sommes. Les enjeux sont multiples : dans un monde globalisé, le nom est primordial dans la visibilité et l'attractivité d'une Région.

Nommer, c'est aussi faire exister, faire apparaître, comme choisir un prénom pour un enfant. Nommer notre Région, c'est la faire exister aux yeux des autres, c'est véritablement une naissance.

- Autre grand dossier de notre Assemblée plénière : l'adoption des **Comptes administratifs 2015** des deux anciennes Régions et le **Débat sur les orientations budgétaires pour 2016**; ce sont à la fois celles d'une nouvelle mandature et d'une nouvelle Collectivité territoriale créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Avant d'indiquer où l'on souhaite aller, il me paraît important de bien savoir d'où l'on vient. L'analyse des Comptes administratifs, que vous proposera dans quelques instants Claire FITA, Présidente de la Commission des finances, vous donnera une vision précise de la situation des deux Régions, préalablement à leur union. J'ai souhaité que cette analyse soit enrichie d'une approche consolidée afin que nous puissions bien appréhender, de manière collective et en totale transparence, les fondations sur lesquelles nous allons bâtir et surtout réaliser notre projet de mandature. Quelques chiffres doivent nous éclairer :

- les dépenses totales réalisées en 2015 se sont élevées à 2,6 milliards d'euros; hors fonds européens, elles atteignent 2,4 milliards d'euros, un niveau relativement stable comparativement à l'exercice antérieur,

- le taux de réalisation agrégé, de 94,5%, est particulièrement élevé; il révèle une gestion rigoureuse et sincère, où chaque euro de la Région est utile pour le territoire de nos concitoyens.

L'évolution des dépenses de fonctionnement est maîtrisée, avec une stabilité affichée, hors événements à caractère exceptionnel sur lesquels reviendra Claire FITA.

Les ressources, qui se composent pour l'essentiel de ressources fiscales et de dotations de l'Etat, se caractérisent par une certaine atonie et une absence de marges de manœuvre.

A ce titre, je vous rappelle que je représente les Régions de France au titre du Comité des finances locales. J'entends bien mener, au plan national, des actions fortes pour doter les Régions de ressources dynamiques et leur permettre de retrouver leur autonomie fiscale.

Grâce à une gestion responsable des deux anciens Présidents, et je tiens à en remercier les Présidents ALARY et MALVY, le taux d'épargne consolidé de la nouvelle Région atteint 25,2%,

l'un des niveaux les plus élevés de France et la capacité de désendettement, qui est de 3,2 ans pour la nouvelle Région, est là aussi une des meilleures de France.

A nous désormais d'écrire l'avenir !

Lors de la séance d'installation, j'avais affirmé les grandes ambitions du projet que nous portons avec l'ensemble des élus de la Majorité régionale et que nous mettons en œuvre depuis le 4 janvier : une Région forte, une Région créative, une Région solidaire.

Une Région forte, c'est soutenir les moteurs de notre économie, c'est se fixer comme priorités l'emploi, la formation, l'éducation.

Une Région créative, car il faut dès aujourd'hui penser à demain et développer les compétences, la culture, la recherche, l'innovation.

Une Région solidaire, car créer de la richesse n'a de sens que si elle est partagée, au service de tous les territoires et de tous les habitants.

Ces ambitions convergent autour d'un enjeu majeur : accompagner et soutenir l'excellence en matière économique, agricole, environnementale, tout en affirmant fortement une politique régionale de proximité pour en faire bénéficier le plus grand nombre, développer les territoires et les compétences.

Ces ambitions doivent s'intégrer dans notre débat, dans un contexte très particulier de la contrainte budgétaire. Il nous faut à la fois :

- investir dans les services publics, les équipements et les infrastructures indispensables dans les transports, la santé, l'éducation,
- investir pour l'emploi,
- investir dans la recherche et l'innovation,
- donner aux acteurs les moyens de préparer l'avenir et d'assurer le développement futur de notre Région,
- maîtriser nos dépenses et mutualiser nos moyens grâce aux travaux d'harmonisation des dispositifs qui permettront d'accroître l'efficacité de nos actions, tout en améliorant leur lisibilité,
- assumer aussi de nouvelles compétences à mettre en œuvre dès la fin 2016, telles qu'elles ont été déterminées par la loi NOTRe : compétences nouvelles en matière de transport public non urbain et interurbain, de développement économique et d'aménagement du territoire, mais aussi élaboration de schémas prescriptifs,
- rechercher aussi le respect de la diversité de nos territoires, avec la redéfinition de nos actions dans le cadre des Programmes européens et des Contrats de plan Etat-Région,
- intégrer enfin la baisse des dotations versées par l'Etat. Je suis déjà intervenue pour demander au Gouvernement que la baisse programmée en 2017 soit moindre que celle prévue.

Dans ce contexte, certains y verraient une invitation à réduire nos ambitions. Ce serait une erreur, nos concitoyens ne comprendraient pas.

Notre stratégie financière doit faire cohabiter une ambition légitime au service de notre Région et une gestion responsable, respectueuse des grands équilibres financiers. Elle est pensée pour permettre un engagement résolu, à la fois dans l'action, la responsabilité et l'action.

De par notre qualité de gestion, nous pouvons recourir à l'emprunt pour assurer le financement d'une partie de nos investissements, répondre aux besoins, mais dans des proportions raisonnables. Nous ne devons pas transmettre à nos enfants une dette non-soutenable, qu'elle soit écologique ou financière, et hypothéquer leur capacité d'action future; c'est difficile, mais c'est une exigence.

C'est aussi une opportunité pour renouveler les modalités d'exercice de l'action publique et gagner en efficacité au service de nos concitoyens.

Nos orientations budgétaires constitueront l'acte premier du projet de mandat que nous portons pour notre Région. Elles expriment des priorités fortes et concrètes dans des domaines essentiels, autour de quatre axes forts :

1<sup>ère</sup> priorité pour nos concitoyens et pour nos jeunes : une politique ambitieuse en faveur de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche; elle se traduira par un effort important d'investissement, avec :

- l'ambition de livrer 10 nouveaux lycées et lors du vote du Budget primitif, il vous sera proposé de pouvoir engager les études -et donc la construction- pour 5 nouveaux lycées,
- la mise à disposition, pour chacun de nos jeunes, d'outils numériques afin de faciliter l'acquisition de compétences, pour les aider bien sûr à s'adapter aux évolutions rapides du monde actuel, mais aussi contribuer à limiter le décrochage scolaire.

La formation professionnelle est une compétence majeure de la Région, c'est surtout au quotidien le moyen, pour toutes et tous ceux qui sont privés d'emploi, de repartir sur de nouvelles bases, avec des formations qualifiantes dans des secteurs d'avenir. Je vous propose d'en faire la priorité en 2016. La Région participera à la mobilisation exceptionnelle pour le Plan d'urgence pour l'emploi, qui permettra d'assurer la formation de près de 32 000 demandeurs d'emploi supplémentaires et nous irons plus loin en portant la candidature de la Région à la coordination du Service public de l'emploi.

La Région poursuivra son effort en faveur de l'apprentissage parce qu'il favorise l'accès à l'emploi, les chiffres le prouvent, mais aussi le soutien aux formations sanitaires et sociales, un secteur où les besoins sont importants.

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, nous accompagnerons les grands projets structurants et poursuivrons le déploiement des sites universitaires en dehors des métropoles. C'est une exigence pour démocratiser là encore l'accès à l'enseignement supérieur, mais aussi pour consolider les liens entre universités, bassins de vie et entreprises.

Dans le même esprit, nous soutiendrons la valorisation des connaissances et le transfert des savoir-faire par la formation des jeunes doctorants et chercheurs.

2<sup>ème</sup> priorité : pour nos entreprises, pour nos salariés, il faut une mobilisation générale.

En matière économique, nous nous appuierons sur les filières les plus dynamiques pour irriguer des projets dans tous les territoires et créer des emplois dans les zones les moins favorisées :

- l'agriculture, l'agro-alimentaire et la viticulture, premier secteur économique de notre région que nous devons accompagner plus que jamais en raison des crises traversées, en insistant sur la qualité et la visibilité internationale,
- le tourisme, qui occupe lui aussi une place majeure et assure le rayonnement à l'international de la Région, doit être revivifié avec le Plan littoral 21 notamment, mais également avec le nécessaire passage au "tourisme 4 saisons" dans nos stations de montagne,
- l'aéronautique et le spatial, filières industrielles et d'innovation, où nous devons créer des passerelles entre tous les territoires, mettre en valeur des savoir-faire industriels de notre région, de la Mécanic Vallée dans le Lot, jusqu'au bassin alsésien, en passant bien entendu par le bassin toulousain.

Nous devons également aller plus loin, imaginer et lancer les bases d'une nouvelle économie, faire émerger des filières originales et des sites d'avenir.

C'est la croissance bleue, ce sont les énergies renouvelables, l'éolien flottant au large de Leucate et de Gruissan par exemple, mais aussi le solaire, la méthanisation, pour faire de notre Région la 1<sup>ère</sup> région à énergie positive d'Europe, un territoire d'excellence énergétique. Je travaillais sur ce sujet hier matin avec Jean THERME parce que sur ce point-là, à travers le CEA, nous pouvons avoir aussi une action forte sur les énergies renouvelables.

L'économie de demain, c'est aussi le numérique, c'est également l'économie sociale et solidaire, secteur en plein essor, fortement pourvoyeur d'emplois non-délocalisables et dont nous soutiendrons les structures avec de nouveaux financements dédiés aux petites entreprises.

3<sup>ème</sup> priorité : le développement durable et équilibré de nos territoires et de notre environnement. Auparavant volontariste, aujourd'hui incontournable, le développement durable, qui concilie développement économique et enjeux environnementaux et sociaux, continuera à être le "fil rouge" de notre action.

Une nouvelle ère de la lutte contre le réchauffement climatique s'est ouverte à l'échelle mondiale avec la COP 21 et l'engagement de la France sur les prescriptions décidées dans le cadre de la COP21 nous oblige. De même que notre rôle stratégique doit être renforcé en tant que chef de file pour l'aménagement et le développement durable du territoire, le climat, la qualité de l'air, l'énergie et la protection de la biodiversité.

Vous le savez, beaucoup a été fait dans ce domaine, le rapport que présentera Agnès LANGEVINE, Vice-présidente en charge de ces sujets, le démontrera. C'est sur ce socle que doivent se fixer nos nouvelles ambitions : faire de cette Région la première d'Europe à énergie positive, un territoire d'excellence énergétique. Pour cela, nous poursuivrons notre effort en faveur des transports durables, avec en 2016 le lancement des Etats généraux du rail et de l'intermodalité. Nous mobiliserons aussi nos outils de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments, avec notamment l'extension de l'éco-chèque à l'échelle régionale, à laquelle nous travaillons. Nous irons aussi plus loin, avec une action soutenue dans le domaine de l'environnement, pour préserver durablement la biodiversité. Notre patrimoine naturel ne doit pas



être altéré par l'arrivée de nouvelles populations (50 000 nouveaux habitants par an), il doit contribuer à notre attractivité.

J'ai rappelé au Président de la République ma détermination à voir s'installer l'Agence française de la biodiversité à Montpellier, qui doit être le Pôle national de l'excellence environnementale, confortant ainsi notre ambition sur ce sujet.

Enfin, vous le savez, la loi NOTRe induit une évolution des compétences liées à la planification des déchets entre les différents niveaux de Collectivités territoriales.

Je vous propose d'exercer, sans attendre, cette compétence nouvelle; nous serons ainsi l'une des premières Régions à le faire et nous nous engagerons ainsi sur la voie de l'économie circulaire.

4<sup>ème</sup> priorité : assurer l'équité des citoyens et des territoires.

Pour cela, nous devons renforcer la solidarité et préserver le lien social.

C'est une question fondamentale lorsque l'on défend une République ouverte, attachée à l'égalité des droits et des chances, où chacun et chacune doivent avoir leur place.

Cela commence par un égal accès à l'espace public, aux services, aux lieux de citoyenneté et de socialisation, mais aussi à la santé et au logement. Sylvia PINEL, en tant que 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, portera une réflexion sur la reconquête des centres-bourgs où nous devons concilier le logement, l'habitat, l'attractivité commerciale et la vitalité culturelle.

La proximité et l'accessibilité passent par la création, dans chacun de nos Départements, d'une Maison de la Région afin que nos services, nos élus soient le plus proche possible de nos concitoyens et des porteurs de projets. Elles passent par la vitalité du commerce et de l'artisanat, mais aussi par le très haut débit et la téléphonie mobile car les zones blanches constituent un frein majeur au développement rural.

La culture, le sport sont bien sûr des leviers de développement et des vecteurs d'attractivité, ils sont aussi porteurs de valeurs. Dans le contexte que nous traversons, affirmer leur place dans la société n'est pas un contresens. Ils permettent, notamment aux jeunes, de se construire, de se rassembler. Nous connaissons la force de notre culture, de notre culture occitane et catalane, elle est riche de son ouverture au monde, de ses valeurs de tolérance et de progrès, la "convivencia" et le "paratge". Mais aussi, nous veillerons bien sûr au respect des valeurs républicaines comme la laïcité, l'égalité femmes/hommes et la lutte contre toutes les discriminations.

Voilà la feuille de route dont je vous propose de débattre aujourd'hui et le mois prochain lors du débat budgétaire.

La Région est en ordre de marche, le cap politique est fixé. Vous avez pu le constater à travers nos priorités, que j'ai rapidement évoquées, ce mandat n'est pas celui de la fusion, ce mandat est celui de l'action. Nous menons ce chantier en même temps que nous menons un autre défi au niveau interne : l'harmonisation des politiques régionales, le travail sur les deux sites de la Région, Toulouse et Montpellier, assurer la continuité du service public en garantissant les délais de paiement. A cet égard, je tiens à saluer le travail effectué en amont : ce travail d'anticipation, avec un dispositif de sécurisation financière, a permis d'éviter toute rupture de financement.

Nous avons également engagé le renouvellement de l'organisation de nos Services que nous finaliserons avant l'été. Un séminaire de Direction s'est tenu en présence des Directeurs et des Chefs de Services la semaine dernière à Narbonne. J'ai aussi demandé au Directeur Général des Services de recevoir l'ensemble des agents par Pôle ou Direction.

La concertation se poursuivra à tous les niveaux jusqu'à l'aboutissement de la nouvelle organisation; une organisation efficace, au service de la Région et de ses habitants, qui valorise les compétences et où chaque agent trouve sa place.

Enfin, nous allons multiplier les occasions d'échanges et de dialogues avec nos partenaires, notamment institutionnels. Une première Conférence territoriale de l'action publique se tiendra début juin et nous travaillerons à mettre en place, conformément à nos engagements, l'Assemblée des territoires.

C'est aussi l'engagement de la concertation pour élaborer la stratégie régionale pour la croissance et pour l'emploi, ainsi que le renouvellement des différents Schémas régionaux.

L'élaboration du Schéma régional de développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation sera couplée avec l'élaboration du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et également du Contrat de plan pour la formation professionnelle qui constitueront les cadres politiques de référence pour l'action de notre nouvelle Région, une stratégie régionale de la croissance et de l'emploi.

Nous débuterons aussi, en 2016, la dynamique d'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, le fameux SRADDET.

Nouvelles démarches, nouvelles mesures, nouvelles compétences, l'année 2016 sera dense et intense. En préambule à notre débat, je veux rappeler simplement deux mots essentiels : ambition et responsabilité. Ils guident notre démarche.

Je souhaite que le travail en commun que nous débutons aujourd'hui pour bâtir le premier budget de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées se fasse en responsabilité : responsabilité devant nos concitoyens qui, nous le savons, attendent de notre Collectivité un service public concret et ambitieux pour l'avenir; responsabilité quant à l'utilisation de l'argent public : chaque euro investi doit être utile aux citoyens et à nos territoires.

Nous allons écrire ensemble aujourd'hui l'une des premières pages importantes de l'histoire de notre Région. Nous devons nous montrer à la hauteur des enjeux, prêts à répondre aux besoins des habitants de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées. Ne l'oublions pas, derrière chaque ligne budgétaire, il y a des visages, celles et ceux de nos concitoyens qui attendent de la Région qu'elle agisse au quotidien dans le cadre de ses compétences. Il y a aussi des territoires divers, des Pyrénées au Massif Central, du Gers à la Méditerranée, du Rhône à la Garonne, qui sont prêts à participer, avec notre Institution, au développement de notre Région.

Je ne doute pas de notre capacité collective à relever ce défi au service de notre territoire et de l'intérêt général pour notre nouvel horizon Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, notre Région.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

La Conférence des Présidents de groupes, réunie lundi 11 avril, a évoqué les temps de parole à consacrer aux rapports inscrits à l'ordre du jour et leur ordre de passage. Il a ainsi été décidé d'aborder :

- le rapport n°1 "Processus de détermination du nom de la Région", avec ½ module de temps de parole,
- les rapports n°2, 3, 4, 5 et 8 avec 1 module ½,
- les rapports n°9, 10 et 11 avec ¼ de module,
- le rapport n°12 avec ¼ de module.

La Conférence des Présidents de groupes a également jugé recevables 3 vœux transmis conformément au Règlement intérieur. Ces vœux sont donc inscrits à l'ordre du jour de cette Assemblée plénière et seront examinés à la fin de l'ordre du jour.

Le recueil déposé sur vos sièges comprend donc :

- l'ordre du jour,
- les temps de parole et l'ordre de passage des groupes dans la discussion sur les rapports,
- le texte des 3 vœux,
- 5 questions orales,
- et 2 amendements déposés par le groupe FN-RBM sur le rapport 1 relatif au processus de détermination du nom de la Région.

Je vous propose donc de débiter ***l'examen des rapports***.

Je tiens, en préambule, à revenir sur les problèmes d'envoi de rapports de notre Assemblée plénière de ce jour.

L'ensemble des rapports que nous allons examiner ce matin ont bien été envoyés aux Conseillers régionaux le vendredi 1<sup>er</sup> avril. Cet envoi n'a pas pu être fait dans la KBox, outil mis à disposition sur vos tablettes mais, toujours par voie électronique, sous la forme d'un lien d'accès à la plateforme d'hébergement Filez. En effet, il n'a pas été possible pour le Secrétariat général des Assemblées de déposer les rapports sur la KBox du fait de leur volume. N'est pas en cause le nombre de pages concernées, mais surtout le fait que les nombreux graphiques des documents budgétaires augmentent considérablement le volume des fichiers.

De plus, il ne faut pas oublier qu'à l'ordre du jour de notre Assemblée plénière, il y a deux Comptes administratifs et non un seul, c'est exceptionnel.

Pour cette Assemblée plénière, les documents font plus de 1,2 gigaoctet et, pour le moment, le volume maximal accepté par la KBox n'est que de 100 mégaoctets.

Néanmoins, ces documents étaient bien téléchargeables, mais pas dans les conditions optimales de la KBox. Les Services ont bien entendu saisi le prestataire en charge de la KBox pour demander une augmentation de sa capacité.

Par ailleurs, des solutions de compression ou de fractionnement de fichiers sont en cours d'examen.

Au vu de la demande de certains élus, plusieurs exemplaires papiers ont été transmis et pour les travaux de notre Assemblée de ce jour, des exemplaires papiers sont également à votre disposition.

Je suis consciente du désagrément et des difficultés que vous avez rencontrés, mais nous avons de nouveaux modes d'utilisation de nos outils, nous essayons de dématérialiser au maximum et à ce propos, je vous rappelle qu'en Midi-Pyrénées les rapports d'Assemblée plénière étaient envoyés en version papier. Nous sommes donc encore en période de réglage.

Je maintiens que nous devons impérativement évoluer et ancrer notre travail dans un cadre numérique, au vu de la masse d'impressions papiers qui seraient nécessaires : 600 000 pages pour cette session d'Assemblée plénière.

L'exemplarité en matière de développement durable passe aussi par des efforts sur ce point.

Je ne doute pas de l'investissement de mes Services pour régler au plus vite l'ensemble de ces problèmes afin que vous puissiez travailler avec le maximum d'efficacité et des documents facilement téléchargeables.

Voilà les points que je souhaitais vous indiquer avant de commencer l'examen du rapport sur le processus de détermination du nom de la Région.

Madame JAMET ...

### **Mme JAMET**

Normalement, on procède à l'adoption de l'ordre du jour, ce qui n'a pas été fait, je voulais donc intervenir dans ce cadre-là. On ne va pas revenir sur les problèmes effectivement techniques, mais qui ne sont pas forcément admissibles; évidemment, il n'est pas question de s'acharner sur l'Administration, je pense que cela tient plus à la volonté politique, qui n'a pas su anticiper la fusion et ses conséquences ... (*Applaudissements - Protestations*)

Ce n'est pas tant pour cela que je voulais intervenir, mais juste parce qu'à l'occasion des vœux que vous aviez présentés ici, nous avons remarqué que nous n'avions plus la possibilité d'avoir la Marseillaise. C'est un rituel qui avait été mis en place par Georges FRÊCHE et il nous avait été répondu que les conditions techniques ne le permettaient pas.

Alors, vraisemblablement, on n'arrive toujours pas techniquement à régler ce problème, je vous propose donc éventuellement de faire une Marseillaise a capella ... (*Applaudissements - Huées*)

### **LA PRESIDENTE**

Madame JAMET, vous m'avez posé la question lors de la cérémonie des vœux donc, je vous le précise, nous sommes le 15 avril, la cérémonie des vœux est dépassée depuis longtemps ! Je vous remercie. (*Applaudissements*)

Monsieur DEVILLE ...

### **M. DEVILLE**

Tant que nous en sommes aux détails techniques, ce n'est pas la droite et la gauche, c'est le peuple que nous représentons et nous bossons, Madame la Présidente, dans des conditions inadmissibles, déplorables ! Si on fait un vote à bulletin secret, pour une fois je pense que l'on sera à peu près tous d'accord.

Alors, nous avons tous conscience qu'il faut équilibrer les territoires, que ci, que là, mais ce n'est pas cela qu'attendent nos citoyens. Nos citoyens veulent que pour tout un chacun, pour celui qui vit à Montpellier comme à Toulouse ou ailleurs, il y ait un équilibre.

Par contre nous, les élus, ce que l'on souhaite, que ce soit à Carcassonne, à Toulouse ou à Montpellier, c'est travailler dans des conditions décentes. Imaginez le micro qui circule ... Mais on a l'air de quoi ? Ce n'est pas sérieux ! Donc il faut vraiment que l'on y réfléchisse.

Madame la Présidente, j'espère que vous n'allez pas envisager de tenir la prochaine Assemblée à Montpellier, au Corum, dans ces conditions ... J'imagine que cela ne vous est pas venu à l'esprit, en tous cas je ne peux pas le croire ! (*Applaudissements*)

#### **LA PRESIDENTE**

Mais quelles sont les "conditions inadmissibles" ? Enfin, vous plaisantez ! Vous avez quand même des tablettes ... (*Protestations*)

#### **M. DEVILLE**

Mais ce n'est pas sérieux !

#### **LA PRESIDENTE**

Je vous en prie, vous ne pouvez pas dire à nos concitoyens que les élus du Conseil régional sont dans des conditions inadmissibles ! Vous êtes déconnecté des réalités, Monsieur DEVILLE.

#### **M. DEVILLE**

Madame la Présidente, je réclame une suspension de séance pour que les groupes se réunissent et que les Présidents de groupes vous donnent leur avis, pas le mien, leur avis collectivement et vous verrez !

#### **LA PRESIDENTE**

Mais j'ai vu les Présidents de groupes lundi matin, Monsieur DEVILLE.

#### **M. DEVILLE**

Mais là nous sommes in situ, dans la réalité ! Aujourd'hui, on touche du doigt la réalité, on n'est plus dans la théorie.

#### **LA PRESIDENTE**

Oui, mais que voulez-vous que l'on fasse de plus ?

**M. DEVILLE**

Tout simplement que pour la prochaine Assemblée plénière ...

**LA PRESIDENTE**

Mais la prochaine Assemblée plénière se tiendra au Parc des expositions.

**M. DEVILLE**

Eh bien c'est parfait, vous avez répondu à ma question.

**LA PRESIDENTE**

Si c'était votre question, voilà !

**M. DEVILLE**

Ce seront de bonnes conditions ? Nous aurons des micros et tout ce qu'il faut ? Des tables pour travailler ?...

**LA PRESIDENTE**

Mais les tablettes y sont, Monsieur DEVILLE ! (*Exclamations*)

**M. DEVILLE**

Mais regardez comment nous sommes ! (*Brouhaha*)

Je ne vais pas continuer à débattre, je veux juste vous rappeler que collectivement, les élus ont envie de pouvoir travailler dans des conditions normales, c'est tout.

**LA PRESIDENTE**

Mais je pense que les conditions sont tout à fait correctes : vous avez des tablettes, des micros, une sonorisation et comme la prochaine Assemblée plénière se tiendra au Parc des expositions, vous pourrez juger quelle est l'organisation la meilleure.

(*Interventions hors micro*)

Mais j'ai donné l'information à Madame POUCHELON qui représentait votre groupe : le coût est de 60 000 euros pour la location et l'installation. (*Huées - Interpellations*)

Monsieur BRIAND ...

**M. BRIAND**

Je ne serai pas long. Nous n'allons pas poursuivre ce débat, mais ce n'est pas la question du confort; personnellement, je n'ai pas besoin d'un siège en cuir, je peux me contenter d'une chaise en plastique. Par contre, puisque vous évoquiez les problèmes de communication de documents, si je prends les documents papiers, je ne peux pas les consulter durant cette Assemblée et si je prends ma tablette -si tant est que j'ai réussi à télécharger les documents-, si elle n'a plus de batterie, je ne peux pas recharger ma tablette ... Donc du point de vue des règles

de consultation des documents, nous ne pouvons effectivement pas, comme l'a dit Thierry DEVILLE, travailler dans des conditions décentes.

Ce n'est pas une question de confort, c'est simplement une question de respect.

Vous n'êtes pas, que je sache, sur un fauteuil avec une tablette, vous avez une table de travail et je crois que de ce point de vue-là, il faut bien l'entendre, ce n'est pas simplement une querelle stérile, c'est le respect des conditions dans lesquelles nous travaillons.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Monsieur BRIAND, vous avez les documents 12 jours à l'avance, vous avez donc quand même la possibilité de les consulter ... *(Protestations)*

Là, que l'espace soit contraint, je peux l'entendre, que les conditions soient à améliorer, je peux l'entendre également, mais me dire qu'elles sont inacceptables, non ! Je trouve que c'est quand même très exagéré. *(Applaudissements)*

Monsieur ASSAF ...

## **M. ASSAF**

Je vous remercie. Madame la Présidente, mes chers collègues ... *(Huées - Exclamations)*

## **Des voix**

*Assis ! (Sifflets)*

## **LA PRESIDENTE**

S'il vous plaît ! Les autres intervenants ont été écoutés, donc s'il vous plaît et si Monsieur ASSAF veut se lever, il se lève ! Tout le monde a écouté Monsieur DEVILLE, Madame JAMET ou Monsieur BRIAND, donc s'il vous plaît ...

## **M. ASSAF**

Merci, Madame la Présidente.

Mes chers collègues, je trouve qu'il y a quelque chose d'assez indécent, pour ne pas dire d'indigne ... *(Exclamations - Applaudissements)* à démarrer cette première Assemblée plénière à Montpellier pour savoir si les élus du Conseil régional peuvent ou pas brancher leur tablette, si les conditions de travail ... Enfin, Mesdames et Messieurs, nous sommes regardés, cette séance est publique !

Permettez-moi, pour ma part, de ne pas m'attacher aux détails, Madame la Présidente, mais au nom des élus Socialistes, Républicains et Citoyens, de vous féliciter et de saluer le symbole que représente cette réunion à Montpellier ... *(Huées - Applaudissements)* tant la fusion, pour l'ex-territoire Languedoc-Roussillon, constituait une peur légitime de déclassement et il me souvient, Madame la Présidente, quand vous étiez encore candidate, que lorsque vous aviez affirmé

qu'aucun territoire ne serait lésé et que notre Assemblée pourrait tout à la fois avoir son siège à Toulouse et tenir ses Assemblées plénières ... (*Brouhaha - Interpellations*)

**LA PRESIDENTE**

S'il vous plaît !

**M. ASSAF**

... Et ses Commissions permanentes à Montpellier, vous étiez raillée par votre opposition d'aujourd'hui. Au nom des élus Socialistes, Républicains et Citoyens, nous vous remercions donc d'avoir respecté votre engagement. Les languedociens et les montpelliérains peuvent être fiers !

(*Applaudissements - Apartés*)

**LA PRESIDENTE**

Madame VINET ...

**Un intervenant** (*hors micro*)

60 000 euros à la poubelle !

**LA PRESIDENTE**

Mais je ne vous ai pas donné la parole, je pense, donc vous respectez les règles !

Madame VINET ...

**Mme VINET**

Merci, Madame la Présidente.

Je ne veux pas polémiquer, mais au nom des élus Nouveau Monde en Commun, je voudrais simplement rappeler qu'à l'heure où nous sommes bien installés, dans un bon fauteuil, il y a des familles qui vivent à 10 dans un deux-pièces et des humains qui vivent dans des camps !

(*Applaudissements - Brouhaha*)

**LA PRESIDENTE**

Nous allons clôturer ces polémiques, en rappelant que si l'on devait agrandir les hémicycles actuels, ce serait entre 8 et 10 M€ ... (*Protestations*) Si, pour les agrandir, c'est cela. Je vous rappelle qu'à Toulouse, nous ne pouvions pas mettre tous les élus régionaux sur les mêmes niveaux, cela nécessitait de gros travaux ... (*Interventions hors micro*)

Madame POUCHELON, si vous souhaitez la parole, vous me la demandez et vous ne braillez pas dans les rangs, que ce soit bien clair ! Je vous respecte, vous faites de même.

(*Applaudissements*)



Donc, je le redis, l'agrandissement des hémicycles de Toulouse ou de Montpellier nécessiterait entre 8 et 10 M€ de travaux, nous avons un coût de location bien inférieur.

La prochaine fois, ce sera au Parc des expositions, nous jugerons alors, entre les deux modalités, celles qui sont les plus confortables, mais nous sommes quand même dans des conditions tout à fait acceptables, même si elles peuvent être améliorées; j'entends vos remarques sur le manque d'espace pour, en effet, pouvoir déposer des documents.

Nous essaierons de prévoir une meilleure organisation au Parc des expositions où nous aurons à constituer la salle -ici, la salle est fixe, elle est faite avant, donc nous nous adaptons à ce qu'il y a-, peut-être pour un coût plus élevé, mais nous nous sommes attachés à offrir les meilleures conditions possibles, dans les nouvelles conditions qui sont les nôtres.

Maintenant, je vous propose de passer à l'examen du rapport n°1 sur le processus de détermination du nom de la Région, avec la phase de consultation citoyenne.

**Mme JAMET** (*hors micro*)

Et la Marseillaise ?... (*Protestations*)

(*Les élus du groupe FN-RBM se lèvent et chantent la Marseillaise*)

**Un intervenant** (*hors micro*)

Vive la France !

**Un intervenant** (*hors micro*)

Vous auriez pu vous lever, Madame ! (*Exclamations*)

**LA PRESIDENTE**

Monsieur, aimer la France ce n'est pas chanter la Marseillaise et chercher de petites polémiques. Aimer la France c'est surtout travailler pour l'intérêt des français et ne pas perturber inutilement ... (*Applaudissements*) C'est cela, aimer la France !

(*Applaudissements nourris - Brouhaha*)

Aimer la France, c'est être digne ! (*Exclamations*)

Monsieur REYNIÉ ...

**M. REYNIÉ**

(*Début d'intervention hors micro, inaudible*).

Est-ce que l'on peut, mes amis, se ressaisir ? Faire en sorte que cette Assemblée commence enfin dans des conditions dignes, pour que l'on puisse présenter le visage que nos concitoyens attendent. Je le souhaite vivement et je sais que nous sommes plus nombreux à le souhaiter qu'à désirer le contraire. Commençons enfin ! (*Applaudissements*)

## Adoption de l'ordre du jour

### LA PRESIDENTE

Merci Monsieur REYNIÉ.

Avant de passer à l'examen du rapport n°1, je fais donc adopter l'ordre du jour.

Vote contre ?... (*Brouhaha*) Nous allons voter à main levée pour gagner du temps.

Donc vote contre ? Les élus du groupe FN-RBM.

Abstention ?... Je vous remercie.

## 2016/AP-AVR/01 - Processus de détermination du nom de la Région : phase de consultation citoyenne

### LA PRESIDENTE

Je vous propose donc d'examiner le rapport n°1 relatif à la détermination du nom de la Région, phase de consultation citoyenne.

Ce rapport est bien sûr important parce que nous avons décidé qu'il y ait la consultation la plus large possible, pour ce moment qui est important dans la vie d'une Région -la détermination d'un nom-, qui peut associer différentes formes de populations et différents médias.

Nous avons souhaité mettre en œuvre une première phase institutionnelle avec l'installation du Comité du Nom animé par Martin MALVY, qui nous a proposé 8 noms; nous vous en proposons une sélection de 5, avec également la consultation des acteurs économiques, des élus, des responsables associatifs qui nous ont fait de nombreuses propositions.

Et maintenant, nous vous proposons d'entamer la phase citoyenne, avec une action toute particulière vis-à-vis de nos jeunes pour qu'ils puissent, à travers le nom, s'intéresser à la Région, à ses compétences, bien sûr s'intéresser aussi à la vie des Collectivités locales et tout simplement s'intéresser à l'engagement citoyen, à l'engagement républicain.

Je propose à Monsieur ONESTA ... (*Exclamations*) de bien vouloir présenter les éléments de ce rapport.

### M. ONESTA

Merci.

Je suis surpris que certains collègues soient surpris car nous ne faisons qu'appliquer le Règlement, puisque je vous rappelle que c'est le Bureau de l'Assemblée qui est en charge de tous les processus de consultation citoyenne et c'est le cas : nous sommes dans le cadre d'un processus de consultation citoyenne.

Sur les points technico-pratiques, nous avons voulu une procédure, la Présidente l'a rappelé, qui est longue. C'est vrai que d'autres Régions sont allées avec un tempo beaucoup plus rapide, pour des résultats que les uns et les autres ont jugé parfois un petit peu surprenant ... Je vous rappelle que l'on a quand même échappé à quelques noms dont on risquait de nous affubler, du type "Bas de France", "Nouvelle Visigothie" ou autre "Midoc-Pyrouillon" !

Nous nous sommes donc peut-être donné plus de temps que les autres, mais nous avons peut-être plus de garanties qu'à l'arrivée, ce soit un nom qui fasse honneur à notre Région; peut-être plus honneur que le spectacle qu'a donné notre Assemblée depuis maintenant une demi-heure ... Je pense que nous devons certainement nous rappeler pourquoi nous sommes là et pas simplement faire parler nos égos, mais je reviens à mon propos !

Nous avons choisi une procédure en plusieurs phases et cette procédure a été totalement respectée :

Une phase institutionnelle ouverte à l'ensemble des élus, qu'ils soient municipaux, départementaux, régionaux -j'espère que vous y avez participé, chers collègues-, aux parlementaires, à la société civile à travers les ligues, les fédérations, les chambres consulaires, etc. Nous avons reçu des centaines de réponses d'organismes extrêmement officiels et c'est toujours très émouvant de voir une toute petite Commune passer une délibération pour réfléchir, pendant toute une soirée, à cette chose qui va nous rassembler, c'est-à-dire le nom de la Région. Mais également, et j'en fus le premier surpris, alors que nous avons fait très peu de publicité sur le lien Internet, nous avons reçu des dizaines de milliers, pas de votes, mais de suggestions de noms différents. Donc visiblement, c'est un sujet qui parle aux gens.

Cette phase a été conclue par un Comité du Nom, dont tout le monde s'est accordé à reconnaître qu'il était de qualité, parce qu'il représentait l'ensemble de nos territoires, qu'il était paritaire hommes/femmes, où toutes les composantes de la société, que ce soient des sportifs, des gens du milieu de la culture, de l'industrie, de l'artisanat, bien évidemment des géographes, des historiens, des universitaires, ont pu donner leur avis sous la conduite éminente du Président MALVY.

Ce Comité avait pour mission, non pas de fixer les noms définitifs, mais de passer de ces dizaines de milliers de propositions à beaucoup moins; on leur avait dit de l'ordre d'une dizaine, ils sont arrivés à 8 noms. Conformément à notre Règlement, la Présidente Carole DELGA a réuni le Bureau il y a une dizaine de jours pour étudier le résultat des travaux du Comité du Nom et comme il avait été annoncé, nous avons la possibilité de réduire, de reformater, de retravailler la proposition du Comité du Nom, ce que nous avons fait à la marge : sur les 8 noms, nous en avons retiré 3 et je peux vous expliquer pourquoi. Les décisions que nous avons prises l'ont été à l'unanimité et par consensus, il n'y a donc pas eu de débat idéologique entre nous, nous avons simplement essayé de faire au mieux.

Le premier nom que nous avons retiré est le nom "Midi", non pas qu'il ne soit pas sympathique à nos oreilles, mais il avait un triple inconvénient :

- premier inconvénient : introduire, dans la tête des gens, une confusion avec nos amis et voisins de Provence : pour beaucoup de gens, le Midi, c'est aussi Marseille,
- sur la carte du monde -deuxième inconvénient-, le Midi n'est pas toujours bien identifié : en Chine ou en Amérique, quand on parle du Midi, qu'est-ce que c'est exactement ?
- et troisième inconvénient, comme l'a dit la Présidente DELGA, le "midi" fait référence à quelque chose : on est au midi de quelqu'un, au sud de quelqu'un, donc c'était quelque part nous

positionner par rapport à la capitale et pas forcément par rapport à nous-mêmes, à nos valeurs, à notre territoire.

Nous avons également retiré deux noms qui étaient assez semblables : "Pays d'Oc" et "Terre d'Oc", là aussi sympathiques, mais avec un double inconvénient :

- tout d'abord, si bien évidemment nous comprenons tous le mot "Oc", vu d'ailleurs dans l'hexagone et encore plus loin à l'étranger, tout le monde ne sait pas forcément ce que cela recouvre, donc un problème d'identification probable,

- mais également, ce sont des noms qui avaient déjà été déposés : "Pays d'Oc" est une Indication Géographique Protégée (IGP) qui, vous le savez, concerne la viticulture et "Terre d'Oc" est une marque déposée pour des thés, des infusions ou des produits cosmétiques.

Donc pour ces raisons-là, nous en avons gardé 5 et il ne vous a pas échappé que nous avons fait évoluer à la marge un nom : le Comité du Nom avait proposé "Occitanie Roussillon", dans le souci fort louable de mettre sur la table citoyenne une option, qui sera gardée ou pas, c'est le débat et le vote citoyen qui le diront, ainsi que notre résolution le 24 juin, car je vous rappelle qu'à cette date nous aurons à nouveau à nous prononcer sur le résultat de cette consultation.

Le Comité du Nom avait donc souhaité qu'une option fasse référence à un département, dont tout le monde sait qu'il a des racines culturelles sensiblement différentes des autres, je parle du département des Pyrénées Orientales qui est catalan, alors que les autres départements sont plutôt de nature occitane. Il aurait donc été dommage de priver nos citoyens de cette option-là. Après, est-ce que la majorité occitane voudra que dans le nom se retrouve cette référence ? Ce sera l'objet du débat, mais il fallait, en bons démocrates, que cette option soit au moins sur la table.

Ils avaient proposé "Pyrénées Roussillon", mais si "Roussillon" est un mot sympathique et un territoire absolument plein d'atouts, il nous a semblé qu'il ne recouvrait pas toute la réalité de la Catalogne nord : quid du Capcir, de la Cerdagne, du Conflent, du Vallespir ?... Je ne vous fais pas le détail de tous les autres territoires.

Il nous a donc semblé plus raisonnable, plus pertinent, plus inclusif de retenir comme mots, non pas "Occitanie Roussillon", mais "Occitanie Pays Catalan". Au passage, vous avez vu que ce n'est pas "Occitanie Catalogne", "Catalogne" pouvant poser le problème d'être confondu, notamment à l'étranger, avec la Région dont Barcelone est la capitale.

Voilà comment nous sommes arrivés à ces 5 noms.

Sur le processus de vote lui-même, nous l'avons voulu le plus inclusif possible.

Bien évidemment, c'est quelque chose qui va intéresser tous les gens qui traditionnellement votent dans les élections de notre République, mais plus largement, il y a des gens qui sont installés dans notre région, qui n'ont pas droit de vote mais qui, pour autant, à travers leur investissement personnel, les enfants qu'ils sont en train d'élever, ont envie de s'exprimer et il nous a semblé intéressant de les entendre.

De même que ce que l'on peut appeler entre nous la "diaspora" : nous connaissons tous des gens qui, issus de notre région, sont installés ailleurs en France, qui ont peut-être l'intention d'y revenir

pour leurs vieux jours ou autres et qui ont envie de participer à ce débat parce que c'est aussi leur terre; nous avons pensé qu'il fallait les associer.

Et enfin, associer les jeunes : c'est très important puisque dans quelques années ces jeunes-là seront en situation, Mesdames et Messieurs, d'être vos électeurs, autant les associer le plus tôt possible et là, c'est un partenariat que nous voulons avec l'Education Nationale car, vous le savez, tous les 15 jours, une heure est consacrée à ce qui s'appelle, je crois, "l'Instruction civique et morale" dans le cadre de l'Education Nationale et nous pensons qu'il est tout à fait utile que pendant une heure, les jeunes réfléchissent justement à ce qui fait Région, quelle est notre histoire, notre territoire, nos valeurs.

Le "corps électoral", en sachant que ce n'est pas un référendum mais une consultation -je mets donc "corps électoral" avec beaucoup, beaucoup de guillemets-, serait donc très large, très inclusif : toute personne habitant notre territoire ou y ayant des attaches et ayant plus de 15 ans pourra participer.

Sur le mécanisme de vote, nous avons deux options :

- un vote très habituel, c'est-à-dire on a 5 bulletins sur la table, on en prend 1, on en jette 4, mais cela avait pour inconvénient d'être très diviseur : si vous aviez par exemple deux fois le mot "Occitanie", deux fois le mot "Pyrénées", deux fois le mot "Languedoc", utilisés dans différentes configurations, vous pouviez hésiter et si l'item majoritaire était divisé par le choix d'un seul bulletin, on pouvait arriver à quelque chose de difficile pour nous, qui allons être l'assemblée décisionnelle, de ne pas trop savoir comment interpréter le résultat, parce que peut-être qu'un thème aurait fait 20% sur un nom, 20% aussi sur un autre, mais présentés différemment, cela faisait donc 40% mais il se faisait doubler par un qui faisait 21%.

Nous avons donc choisi une méthode qui est reconnue dans beaucoup de pays comme extrêmement démocratique et beaucoup plus inclusive -je vais vous expliquer pourquoi- : la méthode -et cela plaira à certains d'entre vous- d'un éminent mathématicien français, Monsieur de Condorcet, qui propose non pas un choix exclusif, mais un classement, ce qui permet, si vous hésitez entre deux items, de les classer 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> ou 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup>; cela ne divise pas les votes et, au contraire, cela donnera une indication extrêmement précieuse à notre Assemblée le 24 juin.

C'est également une façon de permettre à chacun de mieux s'approprier le résultat.

Mettez-vous dans la peau de quelqu'un qui n'aurait pu choisir qu'un bulletin, il dirait peut-être : "ce n'est pas ce que j'ai choisi en premier, mais ce que j'ai choisi en second qui a finalement été retenu"; c'est donc une façon permettant à chacun de s'approprier le résultat en disant : "quelque part, je m'y retrouve", parce qu'il faut que chacun se retrouve dans le nom de notre territoire.

Sur le mécanisme de vote, nous le voulons le plus sûr possible.

Nous avons travaillé avec un prestataire de service qui est un des principaux opérateurs de la place en Europe, pour avoir un mécanisme qui soit extrêmement sécurisé.

Ne croyez pas pouvoir passer vos soirées à cliquer sur votre ordinateur pour faire le monter le vote de votre choix, cela ne se passera pas comme cela ! Nous serons sur un mécanisme sécurisé de type virement bancaire; je ne sais pas si certains d'entre vous font des virements bancaires, pas

trop exotiques j'espère, pas trop à l'étranger ... (*Exclamations*) Mais ils savent comment sécuriser cela de manière absolument fiable.

Nous avons voulu qu'il ne soit pas simplement sûr, mais également universel : il n'était pas question pour nous qu'une personne, n'ayant pas accès à l'outil informatique, puisse être exclue de ce processus. Nous sommes donc également en train de travailler, avec le prestataire de service, pour qu'un vote papier soit en complément possible.

Il est plus dur de le rendre plus sûr, nous sommes donc en train d'y travailler, soit avec un système de procuration, soit avec un partenariat avec la Poste, donc un groupe public, pour éviter le maximum de tricheries.

Mais vu que le "corps électoral" -avec beaucoup de guillemets encore une fois !- est très large, même s'il y a quelques personnes qui, malgré la signature d'une charte éthique, car avant de voter, il faudra accepter de dire "oui, je ne triche pas, je ne vote qu'une seule fois, je rends mon nom public", puisque le nom sera public, de la même façon que quand vous votez, on peut aller vérifier en Mairie qui a voté puisque, vous le savez, le registre des votes est public.

Nous pensons donc que s'il y a quelques personnes qui trichent, ce sera à la marge face au potentiel du "corps électoral" que nous avons.

Le mécanisme va se dérouler de manière également très approfondie puisqu'il va se dérouler sur un mois plein, du 9 mai au 10 juin, pour permettre au maximum de personnes de participer; nous ne "bricolons" pas cela en un week-end, nous faisons cela sur un mois complet et nous pensons que c'est quelque chose qui fera sens.

Le 10 juin, nous aurons un résultat classé : la formule de Condorcet va classer de l'item préféré à l'item le moins aimé. Nous avons également demandé au prestataire de service à avoir beaucoup plus de précisions c'est-à-dire, pour l'item qui arrivera en tête, combien de fois est-il arrivé en tête, combien de fois en seconde position, en troisième position ?... Vous aurez donc, chers collègues, une appréciation très détaillée pour vous permettre d'évaluer vraiment cette consultation citoyenne que nous avons voulue, je le redis, la plus ouverte, la plus transparente et la plus sûre possible.

Sur cette base-là, notre Assemblée devra délibérer; ce sera, je vous le rappelle, une délibération unique qui ne portera pas que sur le nom, il y aura beaucoup d'autres choses, notamment sur l'immobilier de notre Région et je suis sûr, vu les débats de ce matin, qu'il y aura des choses absolument captivantes à échanger à ce moment-là !

Mais ensuite, le processus ne s'arrêtera pas là parce que, quoi que proposeront nos concitoyens, quoi que nous déciderons en Assemblée, il y a encore l'étage gouvernemental, après saisine du Conseil d'Etat, qui pourra malheureusement passer outre tout cela. La seule façon pour que notre décision soit respectée en haut lieu, c'est qu'elle soit claire, franche et qu'elle s'appuie également sur une consultation citoyenne qui soit claire et franche.

Donc dans le vote que nous vous proposons aujourd'hui, vous devez fixer :

- la liste des noms,
- accepter le mécanisme de vote par classement, par Internet et par papier,
- le temps de vote : du 9 mai au 10 juin,

- et le "corps électoral" : toute personne âgée de plus de 15 ans, habitant la région ou déclarant publiquement y avoir ses attaches.

Je crois avoir à peu près résumé ce dossier qui une fois de plus, comme l'a dit la Présidente DELGA, est très certainement un des actes fondateurs de notre territoire.

Je vous remercie.

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie, Monsieur ONESTA.

Je vous propose que nous ouvrons la discussion et c'est tout d'abord Monsieur GAREL, pour le groupe Radicaux de Gauche, qui intervient sur ce sujet ...

## **M. GAREL**

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je voudrais à mon tour, pour commencer, remercier le Comité du Nom qui, sous la houlette de Martin MALVY, a travaillé et a bien travaillé, à la fois sur les critères de détermination du nom et sur les modalités de la consultation.

Aujourd'hui, il nous est essentiellement demandé, à ce stade du processus, d'approuver une méthode et de prendre acte de la liste alphabétique des 5 noms qui seront soumis à la vaste consultation citoyenne que Gérard ONESTA vient de nous expliquer.

Sur ces deux points, la position des Radicaux de Gauche est unanimement favorable.

L'affaire se complique dès lors qu'il s'agit d'évoquer les choix que nous serons amenés à opérer les uns et les autres, bien entendu, et c'est tant mieux ! Cela permet le débat et l'échange d'arguments sur ce que le nom porte comme sens et valeurs pour notre grand territoire.

J'imagine que dans cette enceinte, dans tous les groupes, les discussions et les échanges sont nombreux sur ce sujet. Quoi de plus naturel, puisque certains vont privilégier l'histoire, d'autres la géographie, d'autres encore la langue ou la culture car, effectivement, c'est un choix très personnel, presque intime. Reste que l'on ne peut tout de même pas parler d'affaire de conscience. Certes, notre responsabilité est importante puisqu'elle va nous engager pour longtemps et que bien sûr, elle aura des conséquences sur la constitution ou non d'une identité et d'un destin partagé pour notre nouvelle Région.

Je pense que globalement, nous serons d'accord pour nous accorder sur ce que devra être ce nom : il devra être rassembleur, fédérateur, il doit donner un sentiment d'appartenance à un territoire, à une même communauté de vie, mais bien sûr il doit aussi respecter notre histoire commune et nos racines. Ce nom doit aussi être suffisamment clair et identifiable pour garantir notre visibilité à l'international.

Pour revenir un instant sur la procédure, les Radicaux de Gauche approuvent la décision de consulter largement, dès 15 ans, car nous sommes convaincus que c'est le meilleur moyen de permettre à tous et notamment à la jeunesse de participer à ce choix.

Nous notons que les assurances de sécurité sont amenées afin que cette consultation soit la plus exemplaire possible, notamment par la sécurisation des votes par Internet.

Nous approuvons également la possibilité de partager et de participer sur le support papier, cela permet de palier à la fracture sociale et numérique.

Nous nous félicitons également de la proposition de vote à choix multiples, dont le résultat éclairera nos réflexions, nos débats, ces débats qui auront lieu lors de notre prochaine Assemblée et qui aboutiront à un vote de l'ensemble des élus régionaux. Ce vote fera Région et il construira notre avenir.

"*Changer de nom, c'est changer de destin*" dit Marek Halter. Eh bien, c'est une chance formidable dont nous disposons tous aujourd'hui, un défi à l'intelligence collective : changer le destin de nos Régions, pour en faire le destin de notre Région.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie, Monsieur GAREL.

La parole est à présent à Monsieur VERDIER au titre du groupe SRC ...

## **M. VERDIER**

Merci, Madame la Présidente.

Quelques mots pour me féliciter, avec mes collègues du groupe Socialiste et Républicain, de la démarche que vous avez souhaitée.

Je crois que le nom va apporter une nouvelle ambition, celle de cette nouvelle grande Région et il fallait à tout prix que le processus soit transparent, exemplaire, innovant et qu'il corresponde à vos engagements.

Vous aviez indiqué à nos concitoyens qu'ils choisiraient avec nous le nom de leur Région; c'est un baptême laïc qu'il nous appartient de faire ensemble et le nom, c'est celui qui va nous fédérer, celui qui sera notre étendard à l'international, celui aussi qui doit être fidèle à notre héritage culturel, géographique, historique. Il fallait donc être ambitieux, y compris dans le processus.

Je voudrais à nouveau saluer les milliers de contributeurs, remercier le Président du Conseil Economique et Social d'avoir participé à cette réflexion, ainsi que tous ceux -ligues, fédérations, chefs d'entreprise, maires, collectivités- qui ont participé à ce débat, et enfin le Comité du Nom présidé par le Président MALVY, qui a fait un travail exemplaire, qui correspond à l'intérêt général et qui a pu éclairer le choix que nous proposons aujourd'hui à l'Assemblée.

Je disais "innovant" et "exemplaire", nous le sommes aussi dans la consultation : quelle belle ambition que de créer des débats dans les lycées de notre région, dans les écoles de la 2<sup>ème</sup>



chance, auprès des apprentis, pour leur dire "choisissez votre nom, choisissez ce qui fera Région demain, ensemble" !

Quelle belle initiative que de proposer à notre diaspora, ceux qui sont partis parce qu'ils ont souhaité s'exiler professionnellement, pour aller faire des études ailleurs ou parce que la vie a fait qu'ils devaient aller ailleurs, mais qui aiment notre région, qui veulent l'accompagner et qui donc pourront voter.

Quelle belle initiative que de permettre à ceux qui ne sont pas électeurs, mais qui vivent sur nos territoires, de pouvoir voter, participer.

Quelle belle initiative enfin de faire en sorte que, quelle que soit la facilité que nous ayons d'accéder aux usages numériques, nous puissions voter.

Gérard ONESTA le disait, il y aura un vote Internet sécurisé. Il faut que cette consultation soit exemplaire, mais il faut aussi que la personne qui ne maîtrise pas l'outil numérique ou qui n'a pas encore accès -et nous y travaillons avec Sylvia PINEL- de façon confortable à Internet, puisse voter.

Voilà le choix que nous avons fait, un choix qui permettra de nous éclairer en toute transparence.

Je crois, Madame la Présidente, que cette consultation est sûrement la plus ambitieuse de France, mais elle est surtout respectueuse des engagements que nous avons pris et respectueuse de la volonté que nous avons de bâtir une démocratie participative; ce ne sont pas que des mots : tous les actes que nous avons pris et que nous allons prendre du 9 mai au 10 juin, puis le 24 juin, prouveront que cette Région, nous la bâtissons avec les 6 millions d'habitants qui y vivent, et même au-delà.

Donc évidemment que le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen votera cette délibération.

Merci.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie, Monsieur VERDIER.

Madame JAMET pour le groupe FN-RBM ...

## **Mme JAMET**

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Il est clair, nous l'avons dit depuis le début, que nous étions contre ce que vous appelez un "processus de détermination", que nous considérons autocratique; nous l'avons condamné fermement, notamment relativement à son absence de démocratie.

Nous regrettons que vous ayez verrouillé cette procédure de façon antidémocratique et d'avoir privé nos concitoyens d'un référendum digne de ce nom qui respecte leurs droits et leur liberté.

Mais je relève que c'est la même désinvolture qui a poussé -on ne le répétera jamais assez- le Gouvernement à imposer cette même fusion territoriale, alors que normalement elle était tenue par

la Charte européenne des libertés locales et des collectivités qui, dans son article 4, lorsque l'on remet en question des compétences ou les limites d'un territoire, doit obliger le Gouvernement à organiser un référendum. Vous vous êtes assis sur ce processus démocratique.

Choisir un nom pour notre Région, évidemment que c'est important et c'est évidemment difficile, puisque c'est une Région toute neuve, au regard de la diversité de nos terroirs et de l'artificialité de cette fusion.

Cette réforme, nous le savons, n'a qu'un seul but, que nous avons toujours dénoncé : diluer l'unité nationale en créant des hyper-Régions qui sont amenées à faire émerger leur triptyque idéologique "Intercommunalités, Régions, Union Européenne".

Le Front National, lui, défend un idéal beaucoup plus patriotique, plus démocratique et plus efficace, qui est basé sur l'édifice des Communes, des Départements et de l'Etat.

Quant à la forme de ce processus de détermination, je pense que vous, Madame la Présidente et Monsieur ONESTA, n'avez pas choisi les bons moyens. C'est une usine à gaz.

Vous avez écarté tous les groupes de l'opposition de ce Comité du Nom.

Vous êtes arbitrairement passés d'une liste de 8 noms à une liste de 5 noms, sans que l'on sache pourquoi.

Vous avez décidé de nous informer par voie de presse et hors délai, parce que nous avons été informés hors délai de la procédure délibérative. Aujourd'hui, le choix qui est fait aurait normalement dû nous être proposé il y a 12 jours et nous n'avons eu accès à ces données que depuis lundi, donc à peine 5 jours.

Le principe de ce vote par voie postale ou par Internet est parfaitement discutable, d'abord parce que l'on ne reviendra jamais assez sur la fiabilité et la sincérité du vote par Internet, vous ne le ferez pas admettre.

Le fait que Monsieur VERDIER se réjouisse que n'importe qui puisse voter ne nous agrée pas.

Il s'agit ici d'un héritage et d'une projection, d'une perspective d'avenir, de territoires et de terroirs, de traditions et d'identités qui nous ont été transmises et que nous devons respecter.

Que quelqu'un soit ici et puisse se prononcer, et qu'il puisse repartir demain sous d'autres cieux, ou que l'on puisse voter de la Bretagne ou de la Belgique nous paraît parfaitement scandaleux.

Quant au vote, ne serait-ce que par voie postale, on s'aperçoit que nos concitoyens paient leurs impôts, ils vont acheter le journal, ils vont découper le coupon, ils vont en faire une photocopie, ils vont vous l'envoyer dans une enveloppe timbrée qu'ils auront payée ... Ils payent à tous les étages !

Je crois ensuite, la Région ayant décidé d'acheter des emplacements dans la presse quotidienne régionale du groupe monopolistique de l'ex-PDG, Monsieur BAYLET, qui est actuellement Ministre de l'Aménagement et qui ne cache pas ses amitiés politiques à votre égard, que l'on peut légitimement se demander si l'argent du contribuable doit ou peut renforcer cet avantage ou pas.

Je pense que vous avez là fait le choix de votre corps électoral et que vous avez véritablement privé nos concitoyens de ce choix.

Alors, vous parlez des jeunes, mais à ce moment-là, pourquoi est-ce que vous n'avez pas été, par exemple, toucher le troisième âge ? Pourquoi est-ce que vous n'avez pas fait les maisons de retraite ? Je crois que c'est ce qui se pratique en général en période de campagne électorale, vous savez comment ça marche ... (*Applaudissements*)

Vous auriez pu aussi, de la même façon, interroger toutes les strates de la population.

Je pense que loin des promesses de campagne que vous avez faites, votre exercice commence bien mal et vous négligez systématiquement les valeurs démocratiques et républicaines.

Vous mettez systématiquement à l'écart les élus de l'opposition, que ce soit dans les lycées, dans les conseils d'administration et les organismes extérieurs, le Bureau de l'Assemblée, etc., etc.

Vous rejetez systématiquement les électeurs et les élus FN-RBM, à longueur de déclarations d'ailleurs, alors que vous pourriez vous préoccuper de vrais problèmes : d'économie, de migration, du chômage, des transports, de la sécurité et de la fiscalité ... Non, vos soucis sont ailleurs.

En refusant à nos concitoyens un vrai référendum, dont le coût ne serait vraisemblablement pas plus élevé, parce que s'il est question aujourd'hui de 45 000 euros, il ne s'agit que des 45 000 euros pour la forme numérique, le reste aura quand même un coût et je pense d'ailleurs, au demeurant, que la démocratie peut se permettre ce "luxe".

Je pense qu'à côté de cela, nous pourrions faire l'économie du Bureau de l'Assemblée, des Etats généraux, des Commissions et autres Parlements artificiels qui ne déboucheront sur rien.

Enfin, je le disais tout à l'heure, enracinés sur un territoire riche d'identité et d'histoire, nous considérons que la voix des hommes et des femmes qui y vivent et y travaillent doit être respectée. Vous n'avez pas le droit de les priver de ce choix.

Je rappelle que quand, tout à l'heure, je disais que le référendum n'avait pas été autorisé dans le cadre de la réforme territoriale, j'avais participé, à l'époque avec Monsieur BOURQUIN qui s'est battu comme un diable, jusqu'au bout, contre cette fusion et j'avais eu l'occasion de connaître le "porte flingue" de Monsieur VALLS, Monsieur DA SILVA, qui présidait une Commission et qui d'ailleurs, à l'occasion de débats à l'Assemblée nationale, interrogé par le Sénat qui demandait justement l'application de ce référendum, avait eu le culot de répondre : "si on demande à la population son avis, elle votera non, il n'est pas question de faire un référendum" ... Je crois que c'est la même problématique que vous êtes en train de mettre en place.

Quant à vos remarques, Monsieur ONESTA, concernant le choix ou le hit-parade des noms qui ne seraient pas "clivants" ou "déclivants", il suffisait simplement de proposer un scrutin de liste.

Vous avez privé nos concitoyens d'un référendum sur la réforme territoriale, je pense que vous aviez là une occasion historique de faire amende honorable, de respecter la parole de nos concitoyens, de leur rendre la parole, c'est-à-dire de leur permettre d'avoir un référendum et d'appliquer la décision qu'ils auraient prise, ce que vous ne faites pas en général, c'est vrai, nous l'avons vu à l'occasion du Traité européen.

En fait, tout cela, voyez-vous, ferait beaucoup plus républicain, cela ferait beaucoup plus société, cela ferait beaucoup plus démocratique.

(*Applaudissements*)

## **LA PRESIDENTE**

Monsieur REYNIÉ, vous avez la parole au nom de votre groupe ...

### **M. REYNIÉ**

Merci, Madame la Présidente.

Le choix d'un nom pour une Région, c'est dire qui nous sommes, cela nous représente, non pas seulement entre nous mais pour le dire au monde; pour le dire, non pas pour la durée d'un mandat, non pas jusqu'en mars 2021 mais pour longtemps, pour très longtemps, sinon pour toujours.

Le choix du nom de notre Région, Madame la Présidente, est une décision sans aucun doute à nulle autre pareille. C'est une décision d'instauration, de fondation, c'est l'acte constitutif d'une communauté. Cette décision nous concerne tous ici.

Elle devait, Madame la Présidente, émaner de toutes les femmes et de tous les hommes qui sont ici, aujourd'hui. Nos concitoyens apprendront que les femmes et les hommes qu'ils ont désignés souverainement pour les représenter n'ont pas pris une part déterminante à la sélection des noms qui seront proposés -et c'est une bonne idée- au choix de nos concitoyens.

Nos concitoyens apprendront que les personnes qui ont pris une part déterminante à la constitution de cette liste, membres du Comité du Nom, n'ont pas été choisies par le peuple directement, mais par des procédures que je trouve plus obscures qu'innovantes ou transparentes. Vous nommez cela, Madame la Présidente, une consultation inédite, innovante, démocratique, transparente, mais vous deviez y associer étroitement tous les membres du Conseil régional, toutes les discussions auraient dû avoir lieu ici, puis après, en effet, une consultation populaire aurait été parfaitement bienvenue.

Le Comité du Nom, Madame la Présidente, devait être l'ensemble du Conseil régional.

Vous avez préféré une fois encore, je dois vous le dire, un acte de communication et un acte d'appropriation.

Vous avez choisi, une fois encore, d'annoncer vos décisions à propos du nom via la presse, avant de consulter réellement le Conseil régional dont vous êtes pourtant, Madame, l'élue et la Présidente.

Ainsi, malgré vos dénégations lors de la Commission permanente du 11 mars, nous avons raison : le choix du Président du Comité du Nom avait bien été annoncé par la presse, avant d'avoir été soumis au Conseil régional. Un Comité du Nom, Mesdames et Messieurs, qui n'accueille -comme il a été dit mais je veux insister à ce sujet- aucun membre de l'opposition, dont aucun membre n'a même été choisi par l'opposition.

Et, Monsieur ONESTA, vous pouvez louer le consensus auquel vous parvenez, mais il est plus facile de faire consensus lorsque l'on réunit des personnes qui pensent exactement la même chose que vous ... (*Applaudissements*) Ce n'est pas cela, le consensus !

Le consensus, c'est bâtir un accord entre des personnes qui ne pensent pas la même chose et c'est à la fin, lorsqu'il y a consensus, que l'on peut dire qu'une communauté existe parce que des personnes, qui étaient prêtes à se séparer, demeurent ensemble cependant, parce que l'on trouve les chemins de l'accord. Pour cela, il faut être différent au départ.

Ici, au sein du Conseil régional, l'opposition est tenue à un rôle moins que marginal.

Ce n'est pas seulement le résultat de la loi d'airain du fait majoritaire, nous la connaissons bien et elle n'est pas contestable. C'est aussi le résultat de votre conception de la démocratie d'assemblée. On le voit avec cette innovation qui se présente avec beaucoup d'assurance et même un peu d'orgueil, cette innovation étrange qu'est le Bureau de l'Assemblée au sein duquel, là non plus, ne siège aucun représentant de l'opposition. 100% des sièges donnés à la majorité, comme si vous aviez 100% des suffrages, ce qui n'est pas le cas.

C'est un contresens total et il est particulièrement choquant, vous devez l'entendre -je vous le dis avec beaucoup de force et une espèce de tranquillité, ce n'est pas polémique-, de vous écouter si souvent parler d'innovation démocratique, de transparence, d'exemplarité et de ne pas être capable de faire figurer un seul membre de l'opposition dans le Bureau de l'Assemblée que vous avez voulu inventer.

On le voit aussi, Madame la Présidente, parce que vous donnez une place trop grande, ou en tous cas dans la hiérarchie de vos annonces, à l'extérieur du Conseil régional.

A l'intérieur, l'opposition, nous ne comptons pas pour grand-chose et presque pour rien; je l'ai dit, nous avons fait des propositions, elles ont toutes été rejetées.

Les scènes assez tristes auxquelles nous avons assisté en début de cette Assemblée plénière sont aussi le résultat d'un défaut de compréhension de ce qu'est une véritable assemblée démocratique, où l'opposition ne peut pas jouer plus que ce qu'elle représente, n'a pas à jouer un rôle majoritaire bien sûr, évidemment, mais doit contribuer beaucoup plus que vous ne le faites aujourd'hui à fabriquer une décision collective, pour être une Assemblée vraiment démocratique. Le fait d'être minoritaire nous conduit aujourd'hui à n'avoir une place nulle part, à n'avoir un mot à dire sur rien, à devoir nous taire toujours ou bien à brailler ... C'est cela que vous voulez ?

Je sais que vous ne le voulez pas, mais vous faites en sorte de le produire, en tous cas comme résultat et je ne trouve pas que ce Conseil régional soit particulièrement innovant de ce point de vue-là. Encore une fois, nous sommes une opposition tenue au silence et pas toujours respectée, Madame la Présidente.

Aujourd'hui, je suis un peu embarrassé pour vous le dire parce qu'il y a eu des comportements que je ne peux pas approuver pour ma part, de désordre et de chahut, mais il est très important de considérer tous les membres de l'opposition comme des élus du peuple qui sont à stricte égalité, ici, de dignes représentants de notre petite Nation ... (*Applaudissements*)

Je pensais à la Région. Nation veut dire communauté, mais nous n'allons pas faire ici de l'étymologie, ce serait trop long ! (*Intervention hors micro, inaudible*)

Je ne veux pas relever les saillies latérales qui n'ont pas beaucoup d'intérêt ... (*Rires*) Et mes amis, "saillie" veut dire autre chose ! (*Rires - Apartés*) Je préfère pour ma part ce genre de chahut au chahut précédent !

Vous avez donc, Madame, donné votre préférence, à l'extérieur, à une presse dont je veux dire aussi que là, cette fois-ci, le problème est plus sérieux et aggrave le précédent : ce n'est pas la loi d'airain du fait majoritaire qui nous tient au silence, vous donnez votre préférence à une presse qui appartient à un monopole, à une composante de votre majorité et c'est dans cette même presse que nous allons découper le bulletin par lequel nous devons notamment -je sais que ce ne sera pas la seule voie- exprimer un acte que vous qualifiez de démocratique, d'innovant et de transparent.

C'est tout cela, cette conception si particulière, Madame la Présidente, de la démocratie d'Assemblée, qui a présidé au premier choix du nom dans la procédure que vous avez voulu mettre en place. Le nom de notre Région vous fournissait, Madame la Présidente, une occasion unique de nous réunir tous. Je crois que vous êtes passée à côté, je le regrette, le nom en souffrira et, je le crains, notre Région aussi.

(*Applaudissements*)

## **LA PRESIDENTE**

La parole est à Monsieur CASES, au nom du groupe Nouveau Monde en Commun.

## **M. CASES**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les élus,

Le processus de détermination du nouveau nom de la Région est un acte politique très important.

Je ne me positionnerai pas sur le nom, mais je rappellerai simplement que l'histoire française est faite d'un ensemble de particularismes que la République a unifiés.

Il me semble qu'il est temps que notre Nation en tienne compte.

Nos différences peuvent être porteuses de plus de tolérance et d'enrichissement culturel, social et économique. L'avenir ne peut pas se construire en effaçant les identités; les gommer peut engendrer des crispations nationalistes contreproductives.

Nous sommes heureux que notre terre de mélange devienne aussi une terre où les étrangers pourront enfin être mélangés dans les urnes ... (*Applaudissements*) Nous le saluons avec force.

Je mettrai simplement l'accent sur la procédure de désignation du nom de notre nouvelle Région. Celle-ci me semble intéressante. Elle ouvrira peut-être une voie nouvelle à la façon de faire de la politique autrement. Ouvrir les fenêtres de nos Assemblées est une bonne chose.

C'est peut-être une première étape à la façon de faire de la politique et vous n'êtes pas sans savoir, Madame la Présidente, Mesdames et messieurs les élus, que dans certaines villes de notre

région, des mouvements occupent les places. Par curiosité et conviction, je m'y suis rendu; il ressort parfois de ces débats un profond rejet de la politique et une vraie défiance pour les élus. Alors, tout ce qui peut rapprocher les citoyens de l'acte politique, j'y adhère complètement.

Certains peuvent dire que cette procédure à un coût mais, il faudra l'admettre, chaque euro investi dans les moyens démocratiques novateurs peut être un investissement pour plus d'implication des citoyens dans la politique. Oui, la démocratie a un coût.

Cette méthode de consultation devrait être multipliée sur des sujets différents : économiques, environnementaux et sociaux. Alors, plus de consultations démocratiques ? Alors, chiche !

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie. Monsieur ROUX ...

## **M. ROUX**

Madame la Présidente,

A l'inverse de certains propos tenus dans cette Assemblée, je voulais vous féliciter au contraire pour l'organisation de ce référendum sur le nom, même si c'est une consultation et qu'elle est électronique, de toute façon toutes les précautions seront prises et je pense que c'était effectivement important.

Il y a deux jours, un journal toulousain titrait : "*Occitanie met KO l'ensemble des propositions*", ce qui m'amène, dans le sujet, à vous interpeller sur le fait que les pages occitanes et catalanes du journal de la Région -Noticias et Noticias- ont disparu; elles existaient depuis de nombreuses années dans le journal de la Région Languedoc-Roussillon, je voulais donc vous dire mon inquiétude de les voir disparaître.

Je pense que d'une manière ou d'une autre, quel que soit le nom qui sortira de cette consultation, il aura évidemment trait à cette identité, que vous avez d'ailleurs rappelée dans votre propos introductif, et donc je souhaiterais que ces pages occitanes et catalanes soient réintroduites dans ce journal.

Pour terminer, je suis tout à fait satisfait de voir, dans la proposition d'amendement déposée par France JAMET, qu'enfin le Front National se dévoile sur la pensée réelle qui est la sienne de la question occitane puisqu'il dénie, dans cette demande d'amendement, à "Occitanie Pays Catalogne" la possibilité d'être autre chose, finalement, qu'une proposition de portée régionaliste, voire indépendantiste. Enfin le Front National vient de dire ce qu'il pensait réellement de l'Occitanie. C'est pour ma part pour cela que je n'ai pas dit que nous étions collègues parce que nous ne sommes pas collègues dans cette Assemblée avec le Front National, mais clairement adversaires !

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie.

Il convient maintenant de présenter les deux amendements déposés par le groupe FN-RBM, le premier ayant été déposé par Monsieur REMISE ...

### **Amendement n°1 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°2016/AP-AVR/01**

#### **M. REMISE**

Madame la Présidente,

Je présente donc un amendement sur l'article 2, qui est modifié comme suit, en rappelant juste avant que l'humour est un vecteur, mais qu'il y a du fond :

*"Que cette liste sera composée par ordre alphabétique des noms suivants : Delgastan, Languedoc, Languedoc - Pyrénées, Occitanie - Pays Catalan, Pyrénées - Méditerranée". (Apartés)*

Madame la Présidente a pu, au terme de plus de trois mois de mandat, illustrer à de multiples reprises l'une des matrices de sa mandature qui commence : le sectarisme, cela sous le magistère de son sourire qui n'en est pas moins le signe de l'âpreté de sa gouvernance, comme d'autres membres de l'opposition l'ont rappelé il y a quelques minutes.

En effet, en moins de quatre mois, Madame la Présidente a écarté l'opposition des organismes extérieurs, du Bureau de l'Assemblée transformé en "Politburo" pour Monsieur 10%, des Conseils d'administration des lycées, au point que certains des membres de cette majorité cumulent tellement de représentations que l'on peut provisionner ... (Apartés) Monsieur ASSAF, merci ! Vous me faisiez la leçon hier, donc voilà ...

#### **LA PRESIDENTE**

Monsieur REMISE, ce n'est pas vous qui faites la police de l'Assemblée ! Continuez à présenter votre amendement.

#### **M. REMISE**

Il me faisait hier la leçon en permanence ...

#### **M. ASSAF**

*(Intervention hors micro, inaudible).*

#### **LA PRESIDENTE**

Monsieur ASSAF !

Monsieur REMISE, continuez à présenter votre amendement, s'il vous plaît.

#### **M. REMISE**

Je reprends donc, pour le plus grand plaisir de Monsieur ASSAF !

Au point que certains des membres de la majorité cumulent tellement de représentations que l'on peut provisionner, dans le Budget primitif qui approche, une grosse ligne budgétaire pour les boissons énergisantes ou les consultations pour burnout !



Dernièrement, la Présidente a mis en place un Comité pour la présélection de la future dénomination de la Région, composé de 30 membres. Celle-ci n'a pas daigné consulter la présente Assemblée, comme rappelé il y a quelques minutes, ou au moins les Présidents des groupes de cette Assemblée.

Nous serions donc sans légitimité, Madame, pour peu que l'on ne soit pas de votre couleur politique.

Madame la Présidente, vous n'avez pas trouvé légitime que les représentants de l'opposition y trouvent place, alors que l'on ne sait pas sur quelle base a été constitué ce Comité, sauf peut-être à la lecture de certains noms, on comprend que l'orientation politique de certains de ses membres fut un élément déterminant !

L'Exécutif met en place un Comité qui établit une liste de noms et en début de semaine la Présidence décide unilatéralement de retrancher une proposition de nom et d'en ajouter une autre. C'est dire le côté factice de ce Comité et de son utilité.

Pire, sans que nous ayons eu connaissance du rapport sur la liste des noms proposés (qui nous est parvenu incomplet juste ce lundi, ce qui souligne la question de la légalité de ce rapport), Madame DELGA trouve utile d'informer la presse avant les représentants légitimes que sont les élus de cette Assemblée.

Ajoutons que la consultation qui est mise en place est une mascarade, la presse Baylet lui servant pour partie de vecteur. Elle n'apporte aucune garantie, contrairement à ce qu'a dit Monsieur ONESTA, elle est "segmentante", elle est non pas inclusive, Monsieur ONESTA, mais exclusive. Le Front National réclamait un référendum durant la campagne, seul à même d'apporter la juste garantie d'un choix légitime et réfléchi. Car choisir un nom, c'est un peu plus que choisir le nom d'une marque de lessive, Madame la Présidente. L'on doit y trouver l'identité commune et la synthèse la plus juste de tout ce qui fait notre territoire. De tout cela, vous avez fait fi !

Enfin, pour illustrer encore votre gouvernance, le Contrat de ville avec la cité de Beaucaire attend une signature, la vôtre. Le Préfet du Gard indiquait par mail ne pas connaître vos intentions, ce Contrat étant le seul à rester en souffrance dans ce département du fait de l'absence de signature et Monsieur VERDIER a tenté, de manière mensongère dans la presse, de camoufler cette situation ... L'ostracisme jusqu'au bout !

De tout ce qui précède se dégage une ligne de force, Madame, celle du népotisme en tailleur. Cela nous change direz-vous, c'est vrai ! (*Protestations - Huées*)

J'assume, je n'ai aucun problème ...

## **Des voix**

Sexiste ! (*Brouhaha*)

## **M. REMISE**

Madame la Présidente, apparemment votre groupe se dissipe ... (*Protestations - Huées*)

Je vais finir !

Alors, dans un souci de cohérence entre cette gouvernance, ce mépris de tout ce qui n'est pas dans votre ligne politique, Madame, et comme vous l'avez exprimé lors de la dernière Plénière, le 18 janvier, je propose d'ajouter à ce simulacre de consultation pour le choix et la détermination du nouveau nom de notre entité, aux 5 noms déjà présélectionnés, après celui du Daghestan, voici le "Delgastan" ! Pas de référendum au Delgastan, donc logique ! (*Exclamations - Protestations*)

Je n'en ai rien à faire, je finis ! Madame, il est quand même assez amusant que vous me rappeliez toujours à l'ordre, mais que vous ne rappeliez pas votre groupe à l'ordre ... (*Brouhaha*)

Madame, j'attends ...

Je finis : Par ailleurs, l'ajout d'une devise pourrait être opportun pour notre Région, car elle s'inspirerait de votre gouvernance : "*si non vis oblatre primitias (ad partitum socialistum), attendere animum !*"... (*Rires - Apartés*) Ce qui veut dire, pour ceux qui ne sont pas latinistes : "si tu ne veux pas verser ton offrande (au parti socialiste), fais attention !", parce que c'est cela, la situation !

(*Exclamations - Applaudissements*)

## **LA PRESIDENTE**

Monsieur REMISE, à l'image du groupe auquel vous appartenez, vous donnez vraiment une image ... Monsieur REMISE, vous n'avez pas la parole et vous n'avez pas à me couper la parole ! Vous respectez l'Institution et la Présidente, que ce soit bien clair ! Qu'elle soit en tailleur, qu'elle ait un sourire ou pas, parce que vos propos sont lamentables et minables !

(*Applaudissements*)

Vos propos sont lamentables et ils sont vraiment à l'image de la conduite très peu exemplaire qui est donnée à nos concitoyens dans le cadre de cette Assemblée plénière.

Enfin, je tiens à dire qu'en matière de régimes autoritaires, je les ai toujours combattus et je n'ai pas la moindre accointance avec ces régimes autoritaires, que les idées d'extrême-droite que vous portez peuvent avoir, que ce soit bien clair !

(*Applaudissements - Huées - Interpellations*)

## **Des voix**

No pasaran ! (*Rires*)

## **LA PRESIDENTE**

Nous passons à l'amendement n°2 ... (*Apartés*) Non, je ne vous donne pas la parole. Nous passons à l'amendement n°2 présenté par Madame JAMET ...

## **Amendement n°2 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°2016/AP-AVR/01**

### **Mme JAMET**

Nous avons donc présenté un deuxième amendement qui ravit l'occitaniste à ma droite ... Nous avons demandé que l'article 2 soit modifié comme suit :

"Que cette liste sera composée par ordre alphabétique des noms suivants : Languedoc, Languedoc - Roussillon, Languedoc - Pyrénées, Occitanie, Pyrénées - Méditerranée".

L'exposé des motifs est le suivant :

L'ensemble des terroirs constitué par la nouvelle Région est de langue d'oc -je crois que cela n'a échappé à personne-, à l'exception effectivement de la majeure partie des Pyrénées-Orientales.

Afin que nos concitoyens des Pyrénées-Orientales se reconnaissent au sein de ce vaste ensemble régional, uni autour de la langue d'oc et sur un territoire commun, il semble judicieux d'ajouter le nom de "Languedoc - Roussillon" à la liste soumise à la consultation de nos concitoyens, en remplacement des termes "Occitanie - Pays Catalan" qui donneraient une portée régionaliste, voire indépendantiste, et nous l'assumons dans la mesure où nous sommes pour la tradition, nous sommes pour l'identité, nous sommes pour l'enracinement, mais nous ne sommes pas pour le séparatisme, ni pour l'indépendantisme.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Monsieur VERDIER, vous voulez apporter des éléments de réponse ...

## **M. VERDIER**

Très rapidement. Je trouve que ceux qui sautent comme des cabris en parlant du peuple, du peuple, du peuple, font une mauvaise manière au peuple ce matin !

Respecter le peuple c'est, quand on prend des engagements devant lui, faire en sorte, quand on est en responsabilité, de les mettre en œuvre.

Vous avez tous, dans cette Assemblée, pris des engagements sur le fait que l'on consulterait le peuple pour participer au processus de désignation du nom.

Carole DELGA, Présidente, a respecté cet engagement qu'elle a pris avec le peuple, et elle l'a fait de façon transparente et non partisane.

Pour ma part, je suis plutôt fier de ne pas avoir participé au Comité du Nom, pas plus que Gérard ONESTA. Pourquoi ? Justement parce que nous voulions que le processus soit inattaquable, non partisan et que les 30 personnalités qui étaient qualifiées pour le faire puissent débattre en toute sérénité.

Qui récusiez-vous parmi ces 30 noms ? Remettez-vous en question le Président du CESER qui a participé, avec le CESER, à la consultation ?...

## **Des voix**

Oui !

## **M. VERDIER**

Remettez-vous en cause les 5 000 Maires qui ont pu délibérer s'ils le souhaitent ?...

## **Des voix**

Oui !

## **M. VERDIER**

Mettez-vous en cause les Présidents de Fédérations régionales qui ont pu participer ? Remettez-vous en cause les 80 000 concitoyens qui ont participé ? Est-ce que cela vous gêne la transparence ? Est-ce que cela vous gêne que l'on saisisse l'ensemble du peuple ?... (*Brouhaha*)  
Je finis ! Et en quoi cela vous gêne-t-il que demain, on redonne la parole au peuple ? Qu'on lui dise que de façon numérique ou de façon papier sécurisée les photocopies ne seront pas autorisées ? En quoi cela vous gêne que de Cahors à Pont-Saint-Esprit, n'importe quel citoyen puisse participer ? En quoi cela vous fait peur que la jeunesse puisse se saisir de son avenir et de son nom ? Cela vous gêne la démocratie directe ? Oui, cela vous gêne ! (*Applaudissements*)  
Vous voulez de la transparence ? Vous aurez de la transparence, de la vraie transparence, pas de la diffamation ! (*Protestations*)

La démocratie -un collègue l'a dit- a un coût, oui et allons jusqu'au bout : ce processus coûtera maximum 500 000 euros, c'est-à-dire 10 centimes d'euro par habitant de cette Région pour choisir son nom, pour participer à l'acte fondateur de la nouvelle grande Région. Vous devriez être fiers de ce processus, vous devriez y participer.

Nous allons l'accompagner jusqu'au bout parce que nous, nous croyons à la démocratie !

(*Applaudissements*)

## **LA PRESIDENTE**

Concernant votre remarque, Monsieur ROUX, sur les pages occitanes et catalanes du journal de la Région, pour le premier numéro, avec la masse d'informations qu'il y avait à donner, en effet nous ne les avons pas maintenues, mais sur le deuxième numéro figureront bien les pages occitanes et catalanes, comme c'était le cas précédemment.

Concernant ensuite les débats qui ont pu être menés et dont je regrette la teneur, avec des propos particulièrement bas, des propos même sexistes, il faut bien le dire ... (*Exclamations*)

Sur le fait qu'il n'y aurait que vous, Front National, qui connaissez la vraie démocratie, je tiens à vous dire que le référendum n'a pas été envisagé parce que cela demandait une mise en œuvre très lourde et avec des coûts financiers qui auraient été de plusieurs millions d'euros.

Nous avons donc souhaité mettre en place ce dispositif avec deux phases : une consultation institutionnelle, puis une consultation citoyenne où, en effet, il y aura une attention particulière portée à la sincérité et à la sécurité des votes puisque le vote électronique sera sécurisé, de la même façon que lors d'un achat par Internet; nous sommes également en train de travailler sur la réponse papier pour que, justement, l'enveloppe à envoyer ne coûte pas aux citoyens et nous étudions la possibilité d'une lettre T.

Mais tout cela, ce sont des procédés destinés à faire participer au maximum les citoyens, tout en ayant un coût raisonnable, comme cela a été indiqué par Fabrice VERDIER; au total, le budget sera en dessous de 500 000 euros, ce sera moins de 10 centimes par habitant de notre région.

Voilà donc comment nous voulons concilier une participation citoyenne, une action à l'attention de la jeunesse, en respectant bien sûr la loi ayant fixé l'obligation de délibérer avant le 30 juin.

Quant aux remarques qui ont été faites sur les lois mises en place pour les réformes territoriales, je vous rappelle qu'elles sont bien sûr conformes au Conseil Constitutionnel, que nous sommes dans un Etat de droit et que nous avons en effet, en France, une Constitution qui est parfaitement respectée et des procédures juridiques qui permettent ce respect des valeurs et des fondements constitutionnels.

**Un intervenant** (*Intervention hors micro*)

C'est un coup d'état permanent !

**LA PRESIDENTE**

Je ne vous ai pas donné la parole, Monsieur.

Monsieur REMISE ...

**M. REMISE**

Il a été évoqué la question de la sécurisation, mais c'est faire fi du fait que les gens ont souvent deux ou trois outils informatiques, dont les adresses IP sont différentes, on pourra donc voter deux ou trois fois.

Donc quand Monsieur VERDIER et Monsieur ONESTA parlent de sécurisation, je pense que c'est de l'esbroufe, franchement. Je ne sais pas si Monsieur ONESTA répondra, je ne le sollicite pas en direct, sinon je me fais houspiller !

D'autre part, le groupe des Républicains et le nôtre vous ont questionné sur cette absence de l'opposition et vous ne répondez pas ... Le Comité du Nom, la consultation, comment cela a été fait ? Toujours l'échappatoire !

**LA PRESIDENTE**

Concernant la sécurisation du vote électronique, Gérard ONESTA pourra compléter mais, comme je vous l'ai dit, elle sera à même hauteur que pour un achat par Internet, vous allez recevoir un code, donc même en ayant plusieurs adresses, il y aura la possibilité de contrôler qu'il n'y ait qu'un seul vote; c'est le dispositif qu'est en train de travailler le Bureau de l'Assemblée avec le prestataire.

Concernant votre participation aux Conseils d'administration des lycées ou des organismes, je me suis déjà exprimée lors de l'Assemblée plénière du 18 janvier, mais le Comité du Nom, ce ne sont pas des élus, c'était la société civile, tout simplement et nous n'avons pas demandé aux membres du Comité du Nom quelles étaient leurs tendances politiques ... (*Exclamations*)

Je suis désolée, mais il s'agit de chefs d'entreprises, d'artistes et nous ne connaissons pas leur appartenance politique, franchement ce n'est pas cela l'intérêt.

Cela dit, je peux vous assurer que je ne me dérobe pas face aux idées de l'extrême-droite, je serai toujours combattante et toujours une adversaire.

*(Applaudissements - Apartés)*

Monsieur CARETTE, je vous demande de contenir vos expressions ... *(Interventions hors micro, inaudible)* Oui, très bien, mais vous vous enfoncez là !

Monsieur ONESTA, s'il vous plaît ...

## **M. ONESTA**

Concernant notre souci de sécurité du vote, effectivement tout le monde sait qu'un vote par Internet a plusieurs biais : vous pouvez créer des adresses email "bidons", il y a des logiciels pour cela, ou même avoir plusieurs adresses IP, l'adresse IP étant -pour ceux qui ne connaissent pas- l'adresse de chacun de vos outils, qu'ils soient mobiles ou fixes.

Aussi, la procédure sur laquelle nous travaillons actuellement est une procédure qui couple un nom rendu public, par exemple le vôtre, Monsieur REMISE après acceptation publique de la Charte éthique, que bien évidemment j'espère que vous signerez -de toute façon, si vous ne la signez pas, vous n'aurez pas la possibilité de voter- et une fois que vous serez sur le site de la Région, site sécurisé puisque, pour éviter effectivement les hackers et les serveurs cachés derrière d'autres serveurs, nous avons pris les plus hauts standards en la matière; certes, l'histoire nous prouve qu'il y a toujours des failles, mais franchement, vu le prestataire auquel nous nous adressons, nous sommes à peu près sûrs que faire mieux, c'est difficile.

Lorsque vous irez sur le site, vous découvrirez donc les 5 noms, que vous pouvez encore modifier chers amis et j'espère, chers collègues, que vous avez tous fait des propositions au Comité du Nom, tous ... Bien évidemment ! Donc lorsque vous irez sur le site vous devrez, avant toutes choses, donner votre nom et votre prénom qui seront rendus publics et une adresse électronique, vous recevrez immédiatement un mail sur votre adresse électronique, auquel vous devrez répondre pour montrer que vous n'êtes pas un robot; il y a des procédures extrêmement précises pour lutter contre les robots, je ne vais pas les détailler ici, mais je suis à votre disposition, lors d'une interruption de séance, si cela vous intéresse, pour entrer davantage dans le détail.

Une fois que vous aurez cliqué sur l'email que vous aurez reçu automatiquement à l'adresse que vous aurez indiquée, vous pourrez ordonnancer les 5 noms de manière très visuelle : "je mets celle-là en 1<sup>er</sup>, celle-là en 2<sup>ème</sup>", etc., mais pour voter, vous devrez rentrer un numéro de téléphone portable, qui ne pourra servir qu'une fois ... Alors effectivement, vous allez me dire : "mais si j'ai deux numéros de téléphone portable, je pourrai voter deux fois", à deux détails près : 1/ vous êtes censés être des gens honnêtes -ce dont je ne doute pas- et 2/ pendant le temps du processus, le numéro de téléphone portable reste dans la machine pour vérifier qu'il n'est pas utilisé plusieurs fois et le nom est rendu public.

Donc quelqu'un qui voudrait tricher devrait avoir plusieurs téléphones, ce qui déjà limite par rapport au nombre de clics que l'on peut faire, mais aussi publiquement donner un nom faux accolé à un téléphone vrai ... Qui prendra le risque, parmi les plus tordus, pour un vote de plus ?...

Donc en rentrant ce numéro de téléphone portable, vous recevrez automatiquement, dans la seconde, un SMS vous donnant un code secret unique, valable pour une dizaine de minutes; une fois de plus, c'est une procédure que, les uns et les autres, nous utilisons ... (*Interventions hors micro, inaudibles*) Je préfère ne même pas entendre les bêtises de certains !

Vous recevrez un code secret généré automatiquement et unique, lié à votre nom et à votre adresse email et vous ne pourrez pas vous resservir une deuxième fois de celui-ci.

Donc là, il n'y a plus de problème d'IP, il n'y a plus de problème de générateur d'adresse, il y a effectivement le risque que quelques petits malins et malhonnêtes s'amuse à voter sur deux ou trois téléphones, mais ce sera tellement marginal par rapport à l'ambition qu'est la nôtre de toucher des centaines de milliers de personnes que je pense que personne ne s'amusera à cela.

Je précise également à Madame JAMET, qui n'a pas l'air de connaître les coûts, que si nous étions passés par la voie préfectorale, en demandant au Préfet de réquisitionner les 4 600 et quelques Communes de notre Région, la facture de tous les bureaux de vote, des agents municipaux les tenant un week-end, etc., aurait été envoyée à la Région -c'est la loi- pour un coût de plusieurs millions d'euros. Nous avons donc pensé que cette procédure, qui était limitée à un vote sur un seul jour, qui excluait également les jeunes, la diaspora et les gens qui, installés ici, voulaient participer, n'était pas la meilleure, pour des questions de coût, mais également par rapport à notre volonté d'ouvrir au maximum ce débat.

**Mme JAMET**

*(Intervention hors micro, inaudible).*

**M. ONESTA**

Nous n'avons pas peur des électeurs, Madame JAMET.

**LA PRESIDENTE**

Je vous remercie, Monsieur ONESTA.

**M. ONESTA**

Dernière chose : je précise à Madame JAMET, qui demandait un scrutin de liste, que justement, quelle chance, le vote Condorcet est par essence un scrutin de liste !

**LA PRESIDENTE**

Je vous remercie, Monsieur ONESTA.

Je vous propose donc de passer aux modalités de vote et nous allons commencer par voter sur l'amendement n°1 ... (*Vote électronique*)

**Mme JAMET**

*(Intervention inaudible, hors micro).*

## LA PRESIDENTE

Maintenant, la procédure de vote est ouverte, nous continuons !

Donc sur l'amendement n°1, vote pour : 1, vote contre : 2, abstention : 3, refus de vote : 4, en n'oubliant pas d'appuyer sur "OK" pour valider votre vote !

Je déclare le scrutin ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (155 votants) :

- Pour : 41 voix (SRC : 1, FN-RBM : 40)
- Contre : 111 voix (SRC : 48, NMC : 24, UEDC : 21, RG : 16, NI : 2)
- Abstention : 3 voix (NMC : 1, UEDC : 1, NI : 1).

**L'amendement n°1 est rejeté.**

Sur l'amendement n°2, également présenté par le groupe FN-RBM, j'ouvre le vote électronique ... (*Vote électronique*)

Je déclare le scrutin clos. Résultat (153 votants) :

- Pour : 40 voix (FN-RBM : 40)
- Contre : 113 voix (SRC : 49, NMC : 25, UEDC : 20, RG : 16, NI : 3)

**L'amendement n°2 est rejeté.**

Nous passons au vote du rapport.

Je déclare le vote ouvert ... (*Vote électronique*)

Tout le monde a voté ? Je déclare le scrutin clos. Résultat (152 votants) :

- Pour : 91 voix (SRC : 48, NMC : 25, UEDC : 1, RG : 16, NI : 1)
- Contre : 59 voix (UEDC : 19, FN-RBM : 40)
- Abstention : 2 voix (NI : 2).

Le **rapport 2016/AP-AVR/01** est donc **adopté**, je vous en remercie.

Nous en venons à l'examen du module budgétaire ...

*(Les élus du groupe FN-RBM brandissent des affiches "Pas de référendum au Delgastan ?")*

Je vous demande de ranger immédiatement ces affiches, c'est parfaitement interdit.

Vous êtes vraiment dans une pratique de la démocratie qui est minable !

Je vous demande de ranger ces documents, je ne vous donne pas l'autorisation ... (*Sifflets*)

## Des voix

On s'en fout !

## LA PRESIDENTE

Je vous demande de les ranger immédiatement, sinon je vous demande de sortir de la salle. (*Protestations*)

Je vous demande de ranger cela !

Nous passons donc à l'examen des rapports 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.



**Un intervenant** (*Intervention hors micro*)

Vous êtes des fascistes ! J'assume ... (*Exclamations*)

**Un intervenant** (*Intervention hors micro*)

Et vous, des bolchéviques !

**LA PRESIDENTE**

S'il vous plaît ! Nous reprenons l'ordre du jour ... (*Brouhaha*)

Mesdames et Messieurs les membres du groupe FN-RBM, arrêtez vos provocations !

Qui se permet d'avoir des propos qui déforment mon nom ? Qui se permet d'avoir des propos sexistes ? Qui se permet de manipuler des affiches en séance et ainsi de suite ? C'est vous !

Alors maintenant, je vous demande de respecter l'Assemblée, de respecter les citoyens de cette Région et d'être au travail, c'est-à-dire de débattre des rapports qui nous occupent.

Votre politique spectacle est lamentable !

Je ne partage en rien ce que vous pouvez faire et j'ai honte de votre comportement, je vous le dis clairement ... (*Applaudissements - Huées - Interventions hors micro*)

Je ne veux surtout pas avoir votre respect et soyez bien convaincus que de mon nom "DELGA", d'origine espagnole, je suis très fière parce que cette France, je l'aime plus que vous !

(*Applaudissements*)

Parce que cette France, je l'aime plus que vous, parce qu'elle a su accueillir mes ancêtres au 19<sup>ème</sup> siècle et qu'elle m'a permis de m'émanciper ... (*Exclamations - Applaudissements*)

Pour ma part, je ne me permets pas de déformer votre nom, ni de tenir des propos sexistes.

Le respect, il est dans chaque respiration que l'on doit avoir au sein de cette Assemblée.

Chaque élu mérite le respect et de par votre attitude, vous dénaturez complètement la démocratie.

Vos idées d'extrême-droite sont honteuses pour un pays et amènent un pays vers le chaos, comme cela a déjà été plusieurs fois le cas en Europe ... Oui, bien sûr, l'histoire doit être rappelée ! (*Applaudissements*)

Quant à vos menaces, que ce soit bien clair, elles ne m'impressionnent pas, aucunement !

Nous reprenons donc l'ordre du jour, nous passons à l'examen des rapports précités et je demande à Agnès LANGEVINE, Vice-présidente, de présenter le rapport concernant le développement durable de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

**2016/AP-AVR/02 - Rapport de développement durable de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées présenté préalablement aux débats sur les orientations budgétaires 2016**

**Mme LANGEVINE**

Je vois d'ailleurs que cela vous intéresse, Madame JAMET, puisque vous quittez l'hémicycle quand il s'agit de travailler et d'examiner des rapports ... (*Applaudissements*)

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Ce rapport annuel présenté aujourd'hui, en amont du débat budgétaire 2016, dresse le bilan des politiques, programmes et actions publiques engagés en matière de développement durable en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées au cours de l'exercice 2014 et début 2015.

Ce rapport annuel reprend donc les rapports des deux anciennes Régions, élaborés en 2015, tout en affichant dans un chapeau commun une volonté partagée :

- de renforcer la responsabilité sociale de la Collectivité régionale,
- de délivrer une information précise et chiffrée sur la mise en œuvre des différents projets régionaux,
- et d'assurer notre rôle de chef de file confié par la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles en matière de développement durable.

Les Régions disposent en effet de compétences renforcées pour l'aménagement durable du territoire, pour le climat, la qualité de l'air, l'énergie, la protection de la biodiversité, ainsi que l'intermodalité. Des compétences majeures, donc, pour réussir la transition écologique et énergétique de l'ensemble de nos territoires.

Qu'il s'agisse d'opérations spécifiques ou de l'intégration des principes de développement durable dans les schémas stratégiques ou dans le fonctionnement de l'Institution, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont visé la mise en œuvre de politiques conciliant à la fois équité sociale, développement économique et préservation de l'environnement.

Vous l'aurez noté, le rapport Languedoc-Roussillon présente des informations détaillées sur les politiques menées, des illustrations par des actions exemplaires et des indicateurs de suivi.

Celui de Midi-Pyrénées constitue, quant à lui, un rapport d'étape annuel de suivi de l'Agenda 21 régional 2013-2017.

Quelques exemples illustrent les convergences des deux anciennes Régions en termes de solidarité et de proximité sur l'ensemble du territoire comme :

- la solidarité en faveur des collectivités et entreprises sinistrées par les fortes inondations,
- la lutte contre les discriminations liées au handicap, avec la construction d'une Unité localisée d'inclusion scolaire au lycée Jean Mermoz pour les élèves en perte d'autonomie à Montpellier, ou le soutien en ex-Midi-Pyrénées à l'accessibilité des bâtiments des collectivités accueillant du public,
- un engagement pour l'égalité femmes/hommes dans la vie locale, et je m'engage aussi à cibler notre Assemblée par un programme personnalisé à l'attention de Monsieur REMISE, programme dans lequel je m'impliquerai personnellement pour la lutte antisexiste ! (*Applaudissements - Brouhaha*) Vous m'écoutez, s'il vous plaît, au lieu de faire le pitre !

- des convergences en termes de préservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement, avec l'adoption des Schémas régionaux de cohérence écologique fin 2014 en Midi-Pyrénées et fin 2015 en Languedoc-Roussillon,
- la création de trois nouveaux Parcs naturels régionaux,
- la montée en puissance de l'éco-chèque en Midi-Pyrénées et le dispositif "éco-construisons, éco-rénovons" en Languedoc-Roussillon,
- le soutien aux énergies renouvelables avec l'appui à la production coopérative et solidaire d'énergies renouvelables en Languedoc-Roussillon et la création d'un centre de ressources sur le biogaz en Midi-Pyrénées,
- l'accompagnement aux démarches de prévention des risques d'inondation dans toute la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées,
- et le déploiement du Service public régional de l'eau en Languedoc-Roussillon.

Enfin, des convergences en termes de développement économique conciliant enjeux environnementaux et sociaux, avec un engagement croissant en faveur de l'économie sociale et solidaire, avec par exemple :

- le lancement de "YESS Académie" en Languedoc-Roussillon ou l'Incubateur d'innovation sociale CATALIS en Midi-Pyrénées,
- le développement de l'agriculture biologique,
- la promotion d'un tourisme durable,
- sans oublier les efforts faits par l'Institution en matière de management environnemental interne.

Chers collègues, je vous renvoie à la lecture complète du rapport pour mesurer l'implication des Services, non seulement pour l'élaboration de ce rapport, mais aussi et surtout pour la dynamique qu'ils impulsent, souvent avec une double casquette : celle de techniciens experts, mais aussi celle de citoyens engagés pour l'environnement.

A nous, élus régionaux, de faire nôtre la définition du développement durable : un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est tout l'enjeu de l'exercice que nous engagerons dans quelques minutes avec le débat d'orientations budgétaires.

Je vous invite donc à prendre acte, préalablement au débat sur les orientations budgétaires 2016, du rapport annuel de développement durable de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Merci, Madame la Vice-présidente.

Je propose à Madame FITA de nous présenter à présent les rapports relatifs au Débat d'orientations budgétaires, aux Comptes administratifs et aux Comptes de gestion.

**2016/AP-AVR/03 - Débat des orientations budgétaires de l'exercice 2016**

**2016/AP-AVR/04 - Approbation du Compte administratif 2015 de la Région Languedoc-Roussillon**

**2016/AP-AVR/05 - Approbation du Compte administratif 2015 de la Région Midi-Pyrénées**

**2016/AP-AVR/06 - Approbation du Compte de gestion 2015 de la Région Languedoc-Roussillon et conformité du Compte de gestion 2015 et du Compte administratif 2015**

**2016/AP-AVR/07 - Approbation du Compte de gestion 2015 de la Région Midi-Pyrénées et conformité du Compte de gestion 2015 et du Compte administratif 2015**

**Mme FITA**

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Cette Assemblée plénière, la troisième organisée par la nouvelle Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, lance le premier cycle budgétaire de notre nouvelle mandature et aujourd'hui, nous allons franchir deux étapes importantes, avec tout d'abord l'approbation des Comptes administratifs 2015 des deux anciennes Régions mais aussi, bien sûr, le Débat sur les orientations budgétaires pour 2016, notre premier exercice de mandature.

Je vous propose de débiter par l'examen des **Comptes administratifs 2015**, avant de passer ensuite à quelques éléments pour alimenter le Débat d'orientations budgétaires.

*(Projection)* Pour vous présenter les Comptes administratifs 2015, je vous propose de procéder en trois temps, avec le support de quelques graphiques qui s'afficheront :

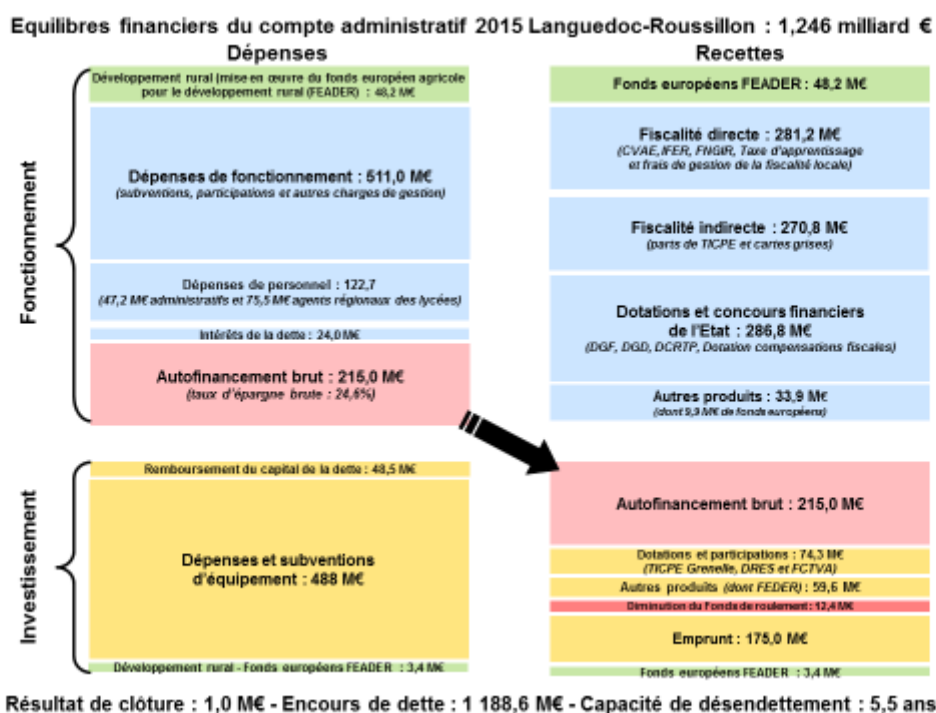
- tout d'abord, vous rappeler la règle, les objectifs de ce moment important, mais aussi les objets des différentes délibérations qui vous sont proposées,
- ensuite, vous donner quelques éléments significatifs de chaque Compte administratif,
- enfin, et je dirai surtout parce que je pense que c'est le plus important, conclure par une approche consolidée, qui est véritablement celle de notre nouvelle Région.

Concernant la règle, comme cela est le cas pour l'ensemble des Collectivités territoriales, la Région a l'obligation d'adopter le Compte administratif avant le 30 juin qui suit la clôture de

l'exercice. Vous connaissez tous, en tant qu'élus, ce document comptable qui permet de rapprocher les prévisions des réalisations, et surtout qui présente les résultats comptables de l'exercice.

Nous sommes aujourd'hui dans une situation particulière : le regroupement des deux anciennes Régions n'étant opérationnel que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, nous avons adopté de manière distincte les Comptes administratifs 2015 des deux Régions, de même que les Comptes de gestion établis par les Comptables publics, ainsi que leur conformité avec les Comptes administratifs, d'où les différents rapports.

Après la règle, quelques éléments significatifs de chaque Compte administratif et je vous propose de débiter par celui de l'ex-Région **Languedoc-Roussillon** ...



Vous voyez s'afficher les équilibres financiers de ce Compte administratif 2015 et je commencerai par vous indiquer le montant des **dépenses** qui a atteint 1,246 milliards d'euros sur cet exercice 2015.

Les principaux éléments à retenir, pour être relativement bref, sont les suivants :

- Tout d'abord rappeler, comme l'a déjà annoncé Madame la Présidente, le taux d'exécution des dépenses qui est à un niveau très élevé de 96,7%, signe d'une gestion rigoureuse des crédits budgétaires et de la sincérité des prévisions qui ont été faites.
- Autre élément marquant, que nous retrouverons bien sûr aussi dans l'ex-Région Midi-Pyrénées : la Région Languedoc-Roussillon a poursuivi sa maîtrise responsable des dépenses de fonctionnement, avec un accroissement de seulement 0,8%.

Cette évolution est imputable aux dépenses transférées par l'Etat et relatives à la formation professionnelle. A périmètre constant, les dépenses auraient diminué de 0,7%, comme ce fut déjà le cas en 2014. La stabilité des frais financiers, liée à des taux d'intérêt particulièrement faibles,

une diminution des charges de structure et de communication, une hausse très limitée des dépenses de personnel à périmètre constant, ont contribué à cette tendance.

Entre 2011 et 2015, la hausse annuelle moyenne des dépenses de fonctionnement a été de 0,7%, illustrant cette maîtrise responsable des dépenses.

- Pour poursuivre sur les éléments marquants de ce Compte administratif 2015 en Languedoc-Roussillon : les **ressources** totales, qui atteignent un peu plus de 1 milliard en 2015, soit un niveau relativement stable comparativement à 2014.

Les recettes, vous les connaissez, se composent pour l'essentiel de dotations d'Etat et de recettes fiscales; les premières enregistrent une baisse en 2015 concentrée sur la DGF et les autres dotations sont globalement stables.

Concernant les ressources fiscales, leurs principales caractéristiques sont une quasi-absence de pouvoir de taux et des assiettes d'imposition n'offrant qu'une très faible dynamique.

La légère hausse enregistrée en 2015, qui est à noter, résulte en fait, pour l'essentiel, de nouvelles recettes de compensation liées à des transferts de compétences ou bien le remplacement d'anciennes dotations dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Ces évolutions sont par conséquent neutres sur le plan des équilibres financiers.

Dans ce contexte, la **capacité d'autofinancement** -et c'est un point important à relever- demeure élevée, malgré une érosion constatée en 2015; la hausse très limitée des dépenses de fonctionnement, associée à une légère diminution des recettes de fonctionnement, conduisent à une baisse de l'épargne brute qui atteint 215 M€ en 2015, comme vous pouvez le voir sur le graphique. Ce niveau correspond à un taux d'épargne brute de 24,6%, un taux supérieur à la moyenne des Régions qui est plutôt proche de 19%.

L'accroissement du service de la dette a légèrement accentué l'érosion de l'épargne nette, pour porter la baisse à 23 M€ qui sont réellement disponibles pour financer l'investissement.

Toujours concernant l'investissement, autre élément à remarquer : le maintien d'un niveau élevé d'investissement dans cet exercice 2015 de presque 488 M€, soit 41,% du budget régional, un niveau comparable à celui enregistré en 2014.

Pour conclure sur ce Compte administratif de Languedoc-Roussillon il faut, je pense, évoquer le fait que la combinaison d'un investissement élevé avec des ressources propres qui s'érodent se traduit mécaniquement par un recours plus important à **l'emprunt**.

Le besoin résiduel de financement a été couvert par la mobilisation d'emprunts à hauteur de 175 M€. Le fonds de roulement de clôture est proche de 1 M€ et déduction faite des remboursements de capital, l'encours de la dette s'accroît de 127 M€, pour atteindre 1 188 M€ fin 2015.

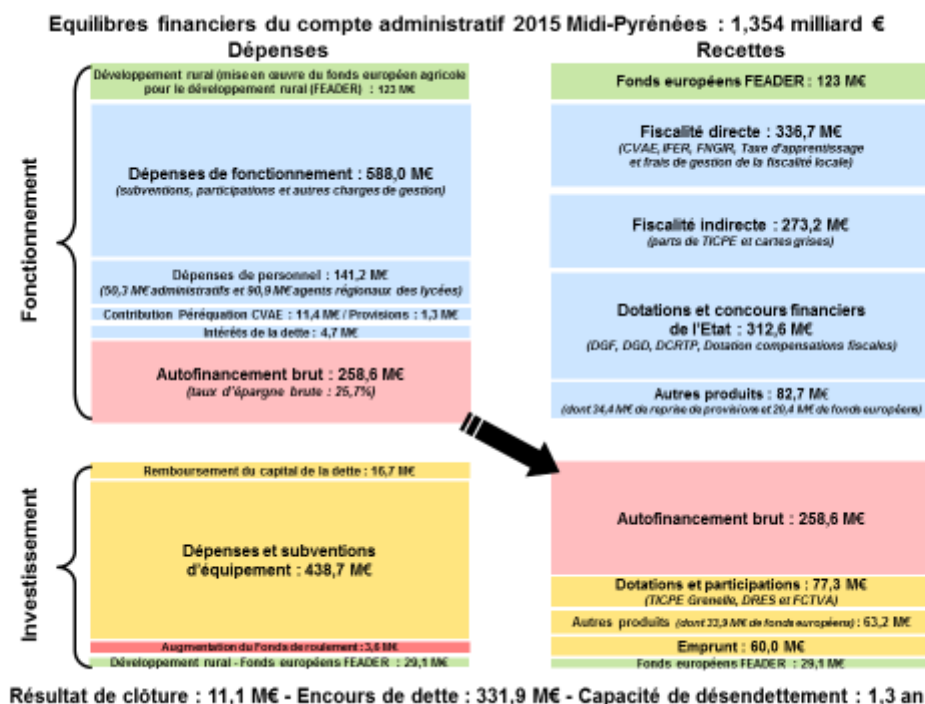
Pour ce qui est de la **solvabilité**, parce qu'au-delà de l'encours de dette, c'est l'élément le plus pertinent en termes d'analyse, les tendances que j'ai citées précédemment sont à l'origine de l'évolution de la capacité de désendettement qui atteint 5,5 années fin 2015, contre 4,6 en 2014.

Ce niveau demeure bien en-deçà du seuil d'endettement excessif, qui est estimé à 10 ans et cette gestion s'est vue attribuer, parce que cela fait partie des exercices aujourd'hui imposés, de la note

"AA-" en décembre 2015 par l'Agence de notation financière qui souligne la **bonne santé financière** de Languedoc-Roussillon.

Voilà les quelques éléments marquants pour ce qui est de Languedoc-Roussillon.

Je vous propose de passer à présent au Compte administratif Midi-Pyrénées 2015.



Vous retrouvez sur ce tableau les grands équilibres, pour vous donner les indications principales et les plus marquantes.

Le total des dépenses réalisées en 2015 atteint 1 354 M€.

Sur les principales caractéristiques, à savoir : taux d'exécution, dépenses, recettes, fonctionnement, investissement et financement de l'investissement, vous allez retrouver des éléments comparables.

Tout d'abord, un **taux d'exécution** qui est aussi extrêmement élevé en Midi-Pyrénées : 92,6%.

Le taux de réalisation est souvent légèrement plus important en fonctionnement qu'en investissement, mais comme pour la Région Languedoc-Roussillon, ce résultat est le signe -et il faut le dire- d'une gestion rigoureuse et de la sincérité des prévisions.

La Région Midi-Pyrénées assure également, depuis plusieurs années, une évolution minimale de ses **dépenses de fonctionnement**, mais il est tout de même à remarquer un certain nombre d'éléments sur cet exercice 2015.

L'évolution tendancielle est de 0,4% en 2015, l'évolution affichée au Compte administratif est de 4%, mais cela est lié à trois éléments tout à fait exceptionnels, il convient donc de les préciser :

- Tout d'abord, l'avance consentie à la SNCF de plus de 22 M€ -contre un peu moins de 10 M€ en Languedoc-Roussillon- destinée à assurer la continuité du service public régional de transport de voyageurs, dans ce contexte spécifique de fusion et donc avec un certain nombre d'opérations complexes qui n'auraient peut-être pas permis d'assurer le versement dès les premiers jours de janvier 2016, d'où l'avance qui a permis de faire en sorte que ces opérations techniques n'altèrent pas la continuité du service public régional. C'était le premier fait marquant en termes de dépenses et exceptionnel.

- Deuxième fait marquant : la contribution exceptionnelle de l'ancienne Région Midi-Pyrénées au mécanisme national de péréquation de la CVAE pour plus de 11 M€, cette contribution résulte d'une dynamique -dont on peut se réjouir mais cela a entraîné une dépense supplémentaire- du produit de la CVAE enregistré en 2013 et 2014.

A noter que la nouvelle Région va devenir à nouveau bénéficiaire, donc cette contribution 2015 est en effet tout à fait exceptionnel.

- Troisième et dernier fait marquant, que nous avons déjà évoqué sur le précédent Compte administratif : la mise en œuvre de nouvelles compétences en matière de formations professionnelles, que j'ai citées tout à l'heure.

Pour parvenir à ce résultat, la Région a poursuivi ses efforts en réduisant les dépenses liées à l'Administration générale en contenant, à périmètre constant, les dépenses de personnel et surtout en perpétuant le travail de redéfinition des politiques publiques, mais toujours dans un souci constant d'optimisation des moyens pour préserver la qualité de l'action publique régionale.

Après les dépenses de fonctionnement, nous poursuivons avec **les recettes** qui atteignent un montant de 1 145 M€ et affichent une hausse de 4,2%, comparativement à 2014, mais cette évolution est à relativiser.

Comme je vous l'expliquais précédemment sur les dépenses de fonctionnement, il y a eu un certain nombre d'aspects exceptionnels, sur les recettes ce sont des éléments conjoncturels qui expliquent cette augmentation, comme le rebond des fonds européens en lien avec la fin de la campagne 2007-2013 et la reprise exceptionnelle de plus de 34 M€ de provisions qui avaient été constituées pour intégrer, dans la comptabilité, un certain nombre de risques potentiels, qui ont aujourd'hui complètement disparu; il s'agissait en fait d'un contentieux qui a été gagné contre la SNCF et relatif au régime de retraite des cheminots, ainsi que l'anticipation en 2014 de la contribution régionale au mécanisme de péréquation de la CVAE en termes de provisions.

Comme je l'ai indiqué pour la Région Languedoc-Roussillon, les recettes se composent de dotations d'Etat et de recettes fiscales.

La Région Midi-Pyrénées a elle aussi enregistré une baisse de sa DGF, à hauteur d'un peu plus de 22 M€, presque 23 M€.

Dans le même temps, la hausse de 13,6 M€ du produit issu de la TICPE n'améliore pas les équilibres financiers car elle correspond à la mise en œuvre du droit à compensation, dans le cadre du transfert de nouvelles compétences.



La dernière évolution notable que l'on pourrait peut-être évoquer concerne la hausse de la FCTVA, conséquence directe de la progression des dépenses d'investissements éligibles enregistrée en 2014.

Si l'on en vient maintenant à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, **l'excédent** des recettes atteint presque 259 M€, soit un taux d'épargne brute de 25,7%.

La hausse conjoncturelle des dépenses de fonctionnement que je vous ai détaillées, associée à une relative stabilité des recettes, aboutit néanmoins à une baisse de presque 16 M€ de l'épargne brute. Hors éléments à caractère exceptionnel, le taux d'épargne brute avoisinerait 28%, un niveau bien supérieur à la moyenne des Régions.

Par ailleurs, il faut noter la faiblesse du service de la dette qui préserve tout à fait l'autofinancement net et qui constitue la principale source de financement des dépenses d'investissement.

Avec 439 M€, le niveau **d'investissement** est stable, comparativement à 2014 et place la Région Midi-Pyrénées dans le peloton de tête des Régions qui investissent le plus en euro par habitant avec, bien entendu, la Région Languedoc-Roussillon. L'action économique, la recherche, l'éducation, les transports constituent sans surprise les premiers postes budgétaires, en lien direct avec les compétences phares des Régions.

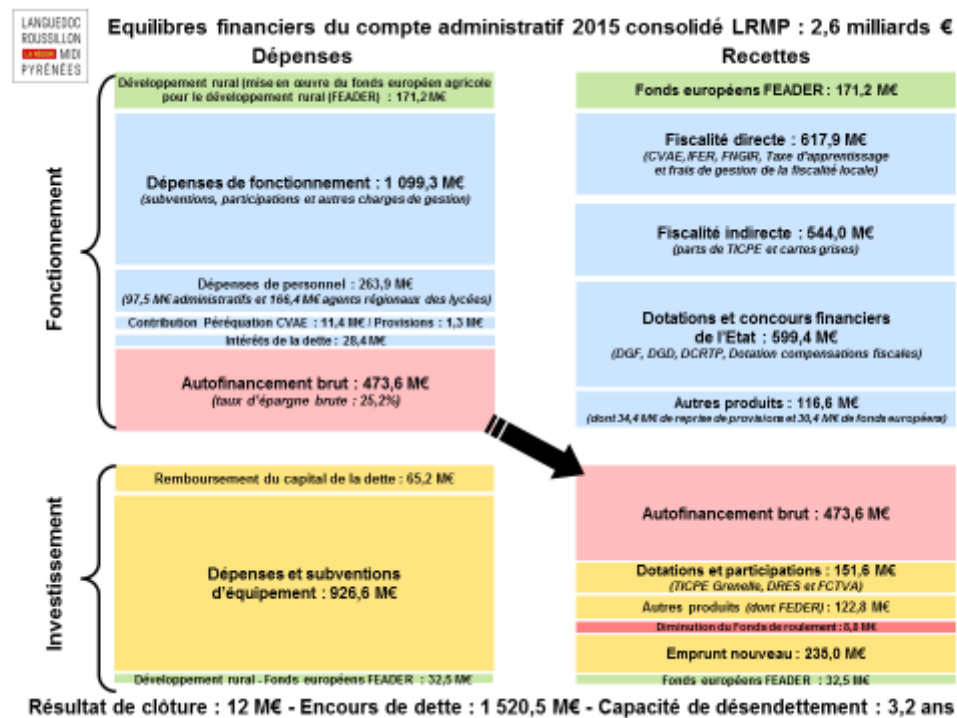
Un dernier élément sur l'une des spécificités de la Région Midi-Pyrénées depuis plusieurs années est que les dépenses d'investissement sont financées en quasi-totalité par des ressources propres. Le recours à l'emprunt n'a représenté que 13,7% en 2014, soit 60 M€.

Les ressources propres, composées de l'autofinancement net et des recettes propres d'investissement, ont assuré le financement de 86,3% des investissements et ont même permis de consolider le fonds de roulement de 3,6 M€ pour le porter, à la clôture de l'exercice, à un peu plus de 11 M€.

L'encours de la **dette** s'accroît de 43 M€ pour atteindre presque 332 M€ au 31 décembre 2015 mais, toujours pareil, l'encours de la dette doit être vu en fonction de la solvabilité de la Collectivité et sa capacité de désendettement demeure à un niveau très satisfaisant puisqu'elle n'excède pas 1,3 année fin 2015.

Ces très bonnes performances permettent bien sûr à la Région de bénéficier de la meilleure notation financière qui puisse être attribuée à une Collectivité territoriale : la note "AA-" assortie d'une perspective stable. Cette notation ne constitue absolument pas une fin en soi, mais -et cela fait partie des éléments à prendre en compte dans nos contraintes budgétaires- elle nous permet à nous, Collectivité régionale, de lever des fonds auprès des investisseurs internationaux à des coûts particulièrement attractifs pour financer nos investissements.

Voilà pour ces quelques éléments brefs sur les Comptes administratifs Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, mais il faut véritablement insister sur la nécessaire **approche consolidée** que nous devons maintenant avoir, même si cela concerne la rétrospective 2015, dans cette perspective 2016.



Les **dépenses totales consolidées** en 2015 sont d'un montant de 2,6 milliards d'euros.

Voilà véritablement l'envergure de notre Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

Pour souligner rapidement quelques éléments de similitude que l'on voit émerger dans cette approche consolidée, je ne retiendrai que trois similitudes fortes qui font écho à ce que je vous ai déjà dit, que l'on peut synthétiser ainsi :

- un taux d'exécution particulièrement élevé,
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- et enfin, un autofinancement brut très élevé.

Pour ce qui est du taux d'exécution consolidé, nous sommes à 94,5%.

Pour ce qui est de la maîtrise responsable et régulière, sur une véritable stratégie des dépenses de fonctionnement de chacune des deux Régions, il faut noter que cette démarche résulte du constat que depuis la Réforme des finances locales intervenue en 2010, le modèle de financement des Régions est en panne. Dans ces conditions, le constat a été fait que le volume des dépenses devait s'adapter au niveau des recettes et non plus l'inverse.

Le montant total des dépenses de fonctionnement a atteint 1 404 M€ en 2015 et il est à préciser que le terme de "dépenses de fonctionnement" renvoie bien entendu à une réalité qui va bien au-delà des dépenses liées à l'Administration générale et c'est une spécificité de notre Collectivité régionale; nos dépenses de fonctionnement sont essentiellement des dépenses d'intervention, donc en lien avec nos politiques régionales, quelles que soient les compétences : formation professionnelle, transport, enseignement, action économique. Vous retrouvez bien sûr la répartition détaillée dans vos documents.

Les deux Régions sont donc parvenues à atteindre une relative stabilité durant ces trois dernières années, malgré les spécificités associées aux dépenses héritées des transferts de compétences.

A périmètre constant, les dépenses de fonctionnement 2015 affichent même une légère érosion. Enfin, troisième similitude : ce niveau très élevé d'autofinancement brut qui atteint un montant de 473 M€

Avec un taux d'épargne brute consolidé de 25,2% en 2015, le plus élevé de France -la moyenne est inférieure à 20%-, la nouvelle Région est en capacité de dégager une épargne conséquente pour financer l'investissement.

Les deux Régions affichent en 2015 un investissement total de 926 M€, les ressources propres ont financé les trois-quarts de ces dépenses. L'emprunt n'a été sollicité que pour couvrir 25% de l'investissement, contre plus de 40%, en général, pour la moyenne des Régions.

A ce niveau, juste une légère différence entre les deux anciennes Collectivités : en Languedoc-Roussillon, avec un investissement légèrement supérieur et un autofinancement net un peu plus faible, la mobilisation d'emprunts a été plus importante.

Dans ces conditions, l'encours global de la dette s'élève à 1,5 milliard d'euros, avec un taux d'intérêt moyen de 1,89%. La nouvelle Région bénéficie donc pleinement du contexte international de baisse des taux et comprime fortement ses charges financières, ce que l'on a pu observer sur l'exercice 2015.

Par ailleurs, il faut le noter, cet encours ne comprend aucun produit structuré à fort risque.

Comme je l'ai indiqué, notre analyse de la situation financière ne doit pas se limiter à l'examen de l'encours de la dette mais doit se focaliser sur la solvabilité de la Collectivité, or il s'avère qu'en la matière, l'indicateur de référence est le niveau de désendettement et pour la nouvelle Collectivité, nous sommes sur 3,2 années. Ce niveau est extrêmement favorable, beaucoup plus favorable que la moyenne des Régions où, en général, il est supérieur à 5 années et reste bien sûr très éloigné du seuil d'alerte qui est de 9 années.

Cela découle, vous l'avez compris, de la capacité de la Région à dégager annuellement une épargne élevée, mais cette faculté nécessite bien sûr la poursuite d'une gestion responsable, qui n'est absolument pas incompatible avec la réalisation d'une politique ambitieuse, au service de la Région, et nos prédécesseurs, Martin MALVY et Damien ALARY, l'ont notamment démontré.

Pour conclure sur cette rétrospective 2015 il était important, au-delà des chiffres, des masses, des équilibres, de mettre l'accent sur **quelques réalisations** qui constituent véritablement le cœur de ce Compte administratif 2015 ...



Ecole régionale de santé à Toulouse

### Quelques exemples d'investissements réalisés en 2015



Travaux en cours : Faculté de médecine à Montpellier



Lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-Mer



Etablissement régional de maintenance des TER à Toulouse



Structures mutualisées de recherche cofinancées Région / Fonds européens FEDER



Port régional de Sète



Trains express régionaux

Pour ne citer que quelques exemples qui apparaissent à l'écran :

- l'Ecole régionale de santé à Toulouse,
- la livraison du nouveau lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-Mer,
- l'acquisition de matériel roulant par l'ancienne Région Midi-Pyrénées,
- la construction en cours de la nouvelle Faculté de médecine de Montpellier,
- des projets de recherche menés en partenariat avec CNRS, l'Université Paul Sabatier et l'Institut national polytechnique de Toulouse,
- ou encore des travaux réalisés au niveau des ports de Sète ou de Port-la-Nouvelle.

La conclusion de cette lecture des Comptes administratifs est la suivante : la situation financière de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées est très saine et elle est issue d'une stratégie ambitieuse et responsable, qui permet d'envisager 2016 avec volontarisme et sérénité.

*(Applaudissements)*

Je garde quelques instants encore la parole pour vous donner quelques éléments du **Débat d'orientations budgétaires** (DOB) qui, bien entendu, s'appuient sur cette lecture des Comptes administratifs 2015.

Il est vrai que le Débat sur les orientations budgétaires constitue une étape préalable obligatoire à l'adoption du Budget primitif 2016 et compte tenu du contexte spécifique lié au regroupement des deux Régions, il intervient à une date particulièrement tardive.

Nous n'avons pas l'habitude d'avoir ce calendrier-là dans les deux anciennes Collectivités, mais cela a aussi un avantage -il faut aussi voir les aspects positifs !- : celui de bénéficier d'une information tout à fait stabilisée sur les ressources financières de notre Collectivité en 2016.

Le rapport qui vous a été communiqué est uniquement destiné à alimenter les réflexions.

En termes de présentation, il y a deux temps dans ce document :

- tout d'abord, les priorités politiques pour 2016, qui ont été largement développées par la Présidente,

- je vous propose donc de rester sur la deuxième partie, qui est une analyse financière générale, en sachant qu'il n'y a plus que quelques chiffres ... Je vous rassure, nous arrivons au bout de ces éléments financiers !

Pour aborder ce DOB, là aussi trois temps de réflexion :

- quelques éléments rapides de contexte,
- un focus sur les recettes régionales, parce que c'est à partir de cela que nous travaillons, bien entendu,
- et enfin, une analyse financière consolidée.

Sur **le contexte**, trois mots :

- une légère reprise économique attendue en France, soutenue par la baisse du prix du pétrole et la dépréciation de l'euro qui dynamise les exportations,

- un contexte international marqué par une instabilité financière qui demeure très forte,

- et une situation des finances publiques qui demeure fragile, même si elle s'améliore, notamment par l'action du Gouvernement ... (*Apartés*) Eh oui, très objectivement ! (*Rires*)

Il me paraît intéressant de nous concentrer, au-delà de ce contexte, sur les **recettes régionales** qui, bien entendu, constituent le cœur du Budget sur lequel nous allons maintenant travailler jusqu'à la fin du mois de mai.

Tout d'abord, quel est le niveau de ces recettes régionales ?

Au Budget primitif 2016, les ressources financières, hors emprunts et hors fonds européens, seront très légèrement inférieures à 2 milliards d'euros, donc un niveau très proche de celui du BP 2015 des deux anciennes Régions.

La hausse, qui sera affichée au projet de Budget, résultera essentiellement d'une augmentation des fonds européens et en particulier du FEADER.

Au-delà de son niveau, il est important de revenir sur le modèle de financement de notre Collectivité.

Depuis la Réforme des finances locales de 2010, qui a donné lieu à la suppression de la taxe professionnelle et au transfert de la part régionale des taxes foncières à d'autres échelons de Collectivités territoriales, le modèle de financement des Régions est caractérisé par une forte dépendance aux dotations versées par l'Etat et par des ressources fiscales non maîtrisées; "non maîtrisées" signifiant ne disposant quasiment pas de pouvoir de taux et globalement moins dynamiques que celles attribuées actuellement au bloc communal.

Les recettes de fonctionnement se composent, nous l'avons vu, de recettes fiscales et de dotations d'Etat, dont le détail est bien sûr présenté dans le document.

Mais je voudrais insister sur le fait que les ressources de substitution à l'ancienne fiscalité directe régionale se caractérisent par une dynamique beaucoup plus faible que celle enregistrée avant

2010 et, à ce titre, le manque à gagner théorique sur la période 2011-2015 est considérable car la part "dotations" est gelée et la part "fiscalité économique" n'évolue que modérément.

En 2016 cependant, un surcroît de recettes est attendu concernant la CVAE, du fait d'un léger dynamisme de l'assiette, combiné aux effets bénéfiques de la péréquation nationale dont notre Collectivité va bénéficier.

Ces évolutions sont purement conjoncturelles, elles ne préjugent donc pas des évolutions futures, il faut en avoir conscience.

Par ailleurs, l'actualité est importante : la réforme récente du financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle, largement soutenue par le Président MALVY au nom de l'Association des Régions de France, va dans le bon sens puisqu'elle a permis de substituer d'anciennes dotations d'Etat à des ressources fiscales qui pourraient, à terme, offrir un léger dynamisme.

Il est important, avant de conclure, de faire quelques focus sur certains types de recettes, notamment sur la **fiscalité indirecte**.

Pour nous, la fiscalité indirecte, c'est la TICPE et les cartes grises.

Je ne reviendrai pas sur les détails de la TICPE, mais pour ce qui est des cartes grises, il s'agit de l'unique recette pour laquelle nous, élus régionaux, disposons d'un véritable pouvoir de taux.

A ce titre, nous allons donc devoir nous prononcer sur les modalités d'harmonisation des tarifs actuellement en vigueur sur le territoire des deux anciennes Régions.

La loi NOTRe a laissé la liberté aux élus d'opter pour un tarif unique dès à présent, ou bien un tarif cible à horizon de 5 ans maximum. Vous retrouvez, page 82 du rapport, toutes les simulations financières en lien avec les impacts financiers de l'évolution de la tarification par cheval fiscal.

Nous avons voulu compléter les estimations que nous vous avons transmises avec l'impact d'une généralisation -ou pas d'ailleurs- de l'exonération accordée aux véhicules propres, une mesure actuellement en vigueur sur le territoire de l'ancienne Région Midi-Pyrénées, pour un coût annuel estimé à 1,5 M€

Un mot également sur **les dotations d'Etat** : leur baisse a été répartie entre tous les échelons territoriaux, mais il est vrai sans tenir compte des facultés fiscales dont dispose chacun de ces échelons. Des études financières menées par l'ARF ont ainsi mis en évidence que les Régions, privées de tout levier fiscal, seront les seules à supporter une baisse nette de ressources sur la période 2014-2017, alors que les autres échelons territoriaux devraient parvenir à compenser cette contribution à l'effort national, notamment par le dynamisme de leurs ressources fiscales.

Pour ce qui est de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, la perte de ressources a représenté 15 M€ en 2014 et elle est évaluée à 39 M€ entre 2015 et 2016. A voir pour 2017.

Dans le cadre de notre Budget 2016, une légère diminution des recettes totales est attendue, de l'ordre de 18 M€, en comparaison avec la baisse des dotations de 39 M€, je vous rappelle la dynamique en lien avec la CVAE, un effet base de 3,1%, qui est d'ailleurs dans la lignée des années précédentes, donc vont s'ajouter aussi 9 M€ de péréquation nationale.

A titre d'information, le rapport présente également les maquettes relatives au Contrat de projets Etat-Région 2015-2020, ainsi que toutes les maquettes concernant les Programmes opérationnels FEDER, FSE 2014-2020.

Voilà pour ces quelques indications importantes concernant les recettes régionales.

J'en viens enfin, dans cette présentation du DOB, à quelques éléments d'**analyse financière consolidée**, qui reprennent de manière synthétique ce que j'ai dit précédemment sur les Comptes administratifs 2015.

La Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées affiche une situation financière 2015 saine, avec un autofinancement brut de 474 M€ et un taux d'épargne brute de plus de 25%.

Les investissements réalisés ces dernières années ont été conséquents et financés très majoritairement par des ressources propres.

L'endettement consolidé : 1,5 milliard d'euros, à relativiser au regard de la solvabilité satisfaisante de 3,2 années, loin de la moyenne des Régions.

Donc une situation saine.

Si on parle maintenant prospective, de manière tendancielle, les études mettent en évidence que le maintien d'un haut niveau d'investissement, concomitamment à une érosion progressive de l'autofinancement, entraînera forcément un recours croissant à l'emprunt. Mais dans les projections présentées, avec un montant de 900 M€ d'investissements, la part relative dans le financement des investissements resterait inférieure à 40% à l'horizon 2018, ce qui est un seuil tout à fait soutenable.

Mais la soutenabilité de la dette se mesure aussi au type de dette que nous avons : notre dette se caractérise par un taux d'intérêt moyen de 1,89%, nous l'avons évoqué, avec une répartition équilibrée entre taux fixes et taux variables, avec une absence de produits dits toxiques.

Donc le service de la dette en 2016 se rapproche de 100 M€.

**Pour conclure**, le modèle de financement des Régions est à bout de souffle, avec des ressources déclinantes et des besoins croissants.

Dans ce contexte, les efforts entrepris par nos prédécesseurs pour assurer la maîtrise responsable des dépenses de fonctionnement doivent être poursuivis; tout comme nos actions menées au plan national pour attribuer aux Régions des ressources dont l'évolution soit compatible avec le bon exercice des compétences régionales.

L'enjeu est de préserver notre niveau d'investissement, sans recourir de manière disproportionnée à l'emprunt.

Avant de vous passer la parole, je voudrais finir par une note plus personnelle pour à mon tour, comme cela a été fait précédemment, remercier tous les Services et en particulier les Services financiers qui ont travaillé pour préparer cette Assemblée plénière. Je tiens à souligner leur grand professionnalisme et leur sens du service public.

Je vous remercie de votre attention.

*(Applaudissements)*

## LA PRESIDENTE

Je vous remercie.

Madame MERCIER, vous avez la parole pour présenter le rapport sur la commande publique ...

### **2016/AP-AVR/08 - Commande publique - Organisation sécurisée de la commande publique : les principes de la commande publique de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées**

#### **Mme MERCIER**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Depuis quelques mois maintenant, la fusion entre Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées est devenue une réalité. Notre nouvelle Région, que nous baptiserons très prochainement avec la large participation de nos concitoyens, reste une chance.

Nous connaissons ses atouts économiques, du numérique à l'agro-alimentaire, de l'aéronautique à la viticulture, du secteur de la santé à ses universités, de l'économie de la mer à la montagne.

Mais nous connaissons aussi ses faiblesses : disparité des revenus, inégalités territoriales, précarité persistante et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

Ces difficultés, nous ne pourrons les dépasser qu'à l'aide de politiques régionales ambitieuses pour soutenir les filières génératrices d'emplois qualifiés et durables, à l'aide des politiques régionales de proximité pour sécuriser les parcours de vie de nos concitoyens.

Madame la Présidente, vous l'aviez annoncé durant la campagne, l'emploi est la priorité n°1 de notre mandat. Il est de notre responsabilité, des socialistes comme de leurs partenaires, de regarder les réalités en face sans tabou, afin de poser les bons diagnostics et apporter les meilleures solutions pour répondre, avec du bon sens, aux défis auxquels notre Région est confrontée.

C'est je crois, Madame la Présidente, mes chers collègues, le sens du rapport qui est soumis au vote de notre Assemblée.

Il est une réponse concrète au défi de l'emploi que traverse notre Région, et notamment dans le bâtiment. Oui, le Plan Marshall en faveur des acteurs du BTP est une réponse concrète à la crise que traverse le secteur. J'ai entendu les commentaires déplacés de certains qui ergotent sur le prétendu sens véritable de cette opération : "coup de com", "emprunt maladroit, inapproprié à une référence historique", ou encore "habillage comptable" ... Ce ne sont là que de simples postures.

Pour ma part, je préfère la politique des faits et non celle des mots.

Alors les faits, mes chers collègues, les voici ...

Dans un contexte économique contraint, le secteur de la construction a besoin plus que jamais, vous le savez, d'être accompagné. Cette situation n'est pas tenable pour un secteur qui constitue l'un des piliers de l'économie régionale; il représente à lui seul 9,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 54 500 établissements et 86 000 salariés dont, je veux le rappeler, 11 200 jeunes en formation sur le territoire de la région.



Aussi, avec cet investissement de 800 M€, la Région joue pleinement son rôle de chef de file de l'économie, au service du développement de nos territoires.

Ce Plan ne tombe pas du ciel, il est le fruit d'une large concertation que vous avez menée, Madame la Présidente, avec les représentants du BTP, les Chambres consulaires et le secteur bancaire régional. Je peux en témoigner, il est en parfaite cohérence avec les besoins du secteur. Les professionnels sont unanimes, le chemin que nous traçons est le bon car il résistera à l'épreuve des faits. Oui, les faits, ce sont des engagements financiers forts dans le Budget 2016 et la réalisation d'opérations qui irrigueront l'économie de nos territoires.

Tous les secteurs sont concernés, je pense :

- aux transports avec les travaux prévus sur Port-la-Nouvelle ou les soutiens aux aéroports régionaux comme celui de Carcassonne pour 4 M€,
- à l'éducation, avec la construction de nouveaux lycées sur Nîmes, Montpellier ou Gignac pour, je le rappelle, 135 M€,
- à la formation professionnelle, avec des investissements de 3,5 M€ prévus sur les Instituts de formation et de soins infirmiers,
- à l'enseignement supérieur, avec la reconstruction de l'Ecole d'architecture de Toulouse pour 26 M€

Et ce n'est bien sûr là qu'un aperçu.

Les faits, ce sont aussi les engagements que nous prenons auprès des TPE et PME qui représentent près de 90% des entreprises du BTP dans notre région. Elles se retrouvent souvent dans une situation inextricable : confrontées à la frilosité du secteur bancaire peu enclin à leur octroyer des lignes de trésorerie, car jugeant souvent le secteur du BTP trop risqué, ces entreprises doivent alors faire face aux avances de trésorerie que nécessite la conduite d'un chantier. Cette situation n'est pas acceptable. Il est de notre responsabilité de nous montrer à la hauteur des difficultés que rencontrent les entrepreneurs.

C'est bien là que réside l'enjeu de cette délibération : en redéfinissant les principes de la commande publique, nous facilitons l'accès des TPE et des PME aux marchés régionaux.

Une fois encore, je citerai des faits, des outils financiers et procéduraux qui préfigurent le Contrat de filière du Bâtiment pour l'ensemble du territoire régional que nous souhaitons mettre en place :

- une meilleure communication sur les marchés à lancer via le site Internet de la Région, avec des avis semestriels,
- la mise en place rapide d'une plateforme régionale de marchés simplifiés,
- des journées de formation et de sensibilisation auprès des entrepreneurs sur l'accès aux marchés publics,
- l'adoption par convention d'un guide de la commande publique à l'usage des entreprises,
- des avances de 20% pour les petits marchés de moins d'1 M€, qui correspondent bien aux marchés auxquels les TPE peuvent répondre,

- enfin, une convention avec les Chambres consulaires pour une meilleure visibilité pluriannuelle des investissements régionaux qui préfigureront la mise en place cette année de ce Contrat de filière BTP.

Issue moi-même du monde de l'entreprise, je le dis sans détour, ces mesures vont dans le bon sens car elles auront un impact direct sur le carnet de commandes de nos entrepreneurs.

Celles et ceux qui, sous couvert de stratégie électorale hasardeuse ou par simple méconnaissance du secteur du bâtiment, se perdent dans des postures politiciennes, se trompent.

Les faits sont têtus, ils imposent de chercher la vérité et de la dire.

Cette délibération est un premier pas en faveur de l'emploi.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie.

Nous passons à la discussion avec tout d'abord, pour le groupe des Radicaux de Gauche, Christophe DELAHAYE ...

## **M. DELAHAYE**

Madame la Présidente,

Chers collègues,

L'examen du Compte administratif est un acte important de la vie d'une Collectivité.

Cette année, l'examen s'articulera essentiellement, pour notre groupe, sur la base consolidée des deux Comptes administratifs des anciennes Collectivités. Nous retiendrons dans cette lecture les indicateurs clefs de la version consolidée.

Depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010, nos recettes fiscales sont atones, les autres recettes sont peu dynamiques, ce qui explique la stagnation des recettes de fonctionnement.

Dans ce contexte, nous devons saluer la faible évolution des dépenses réelles de fonctionnement, voire une régression des dépenses de fonctionnement lorsque nous neutralisons les dépenses nouvelles imposées, les avances exceptionnelles et la contribution à la CVAE.

Nous ne pouvons être que satisfaits que le taux d'épargne brute atteigne en moyenne 25,2%, un taux parmi les plus élevés de l'ensemble des Régions et stable sur les trois dernières années.

Il en résulte que notre CAF nette reste la source principale du financement de la section d'investissement avec 408 M€, soit 46% du financement.

Les recettes propres de la section d'investissement représentent quant à elles 30% et le recours à l'emprunt complète le financement à hauteur de 24%.

Cette CAF nette nous assure un financement stable de nos investissements à hauteur de 70 euros par habitant, alors que les autres Régions sont à 33 euros par habitant.

Les dépenses d'investissement, en forte progression sur les trois dernières années (+ 23%), sont à saluer car elles sont la marque indéniable d'une volonté politique de continuer à investir, essentiellement dans les grands domaines de compétences de notre Collectivité malgré, comme l'a souligné Claire FITA tout à l'heure, une conjoncture nationale difficile, dégradée depuis 2007 et une forte baisse des dotations de l'Etat depuis trois ans.

Notre dette représente 263,5 euros par habitant, bien en-deçà de la moyenne des Régions qui s'établit autour de 360 euros.

Cependant, la dégradation de l'indicateur "capacité de désendettement en années" révèle là aussi l'impact du recours plus important à l'emprunt pour financer nos investissements, mais aussi la stagnation préjudiciable de nos recettes de fonctionnement; les deux sont liés.

Notre fonds de roulement, en légère baisse sur l'exercice (8,8 M€), est encourageant pour l'avenir, compte tenu là aussi des baisses plus importantes constatées lors des années précédentes.

Notre situation financière est bonne et certainement enviée par les autres Régions.

Cependant, nous devons élaborer une stratégie d'investissements ciblés en fonction des priorités fixées par notre Majorité régionale.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie. Madame PINEL ...

## **Mme PINEL**

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je voudrais tout d'abord, Madame la Présidente, avant de débiter ce propos, vous dire combien je regrette l'image donnée ce matin par notre Assemblée ... *(Exclamations)* et surtout par un groupe de cette Assemblée ... *(Protestations)*

Je voudrais vous dire, Madame la Présidente, mon soutien personnel, mais aussi le soutien de mon groupe face à l'attitude déplorable, aux propos injurieux, sexistes, tenus par certains élus du groupe Front National. Vous nous trouverez, Madame la Présidente, nous élus Radicaux de Gauche, à vos côtés pour combattre toujours le Front National et ce qu'il représente comme danger pour notre région, mais pour notre pays également. *(Applaudissements)*

Le Débat d'orientations budgétaires, qui précède l'adoption du Budget primitif, est toujours un moment important de la vie d'une Collectivité.

Quelques mots tout d'abord sur le rapport de développement durable.

Le fait que la loi nous fasse désormais obligation de le présenter, préalablement au Débat d'orientations budgétaires, est assurément une bonne chose; cela permet d'évaluer la pertinence et donc l'efficacité des actions menées et, si nécessaire, de procéder à une réorientation de nos interventions.

Mais aujourd'hui sans aucun doute, plus qu'à l'ordinaire puisqu'il s'agira du premier Budget de notre grande Région, ce débat est important.

Cette année 2016, par bien des aspects, peut être qualifiée d'année de transition, car il est vrai que ces 12 mois seront en partie mis à profit pour, quand cela est possible, harmoniser nos dispositifs, parfois procéder à des arbitrages ou, pour d'autres, pour proposer de nouvelles mesures, de nouvelles politiques, plus adaptées aux besoins de nos concitoyens ou aux situations particulières rencontrées dans nos territoires.

Cette année 2016 sera donc importante à bien des égards.

Je pense bien sûr au choix de notre nouveau nom, nous venons de l'évoquer, qui nous engage pour de nombreuses années et n'est pas sans conséquences sur notre visibilité, en particulier à l'international.

Je pense aussi au lancement du "Plan Marshall pour l'emploi" dans le secteur du BTP, doté de 800 M€, sur lequel je ne m'attarderai pas, sauf à redire ici que mon groupe y souscrit sans réserve, dès lors qu'en favorisant l'investissement public, il poursuit l'objectif de créer de la croissance, de l'emploi dans tous nos territoires, qu'ils soient urbains, ruraux ou hyper-ruraux et dans toutes nos entreprises, quelle que soit leur taille. Mon collègue Bernard KELLER l'évoquera d'ailleurs dans un instant.

Je pense également à l'élaboration du Plan Littoral 21, qui va positionner notre Région au plus haut rang de l'innovation, du tourisme, du développement économique durable, dans le cadre de la croissance bleue.

Je pense également à la révision des Contrats de plan Etat-Région, prévue dès l'origine mais rendue doublement nécessaire du fait de la fusion. La clause de revoyure va donc nous permettre, courant 2016, de les harmoniser dans un Contrat unique qui prendra également en compte les nouveaux transferts de compétences issus de la Réforme territoriale.

De nouvelles opérations considérées comme prioritaires pour la nouvelle entité pourraient être inscrites à cette occasion. Il convient de souligner que malgré les contraintes budgétaires que nous connaissons, ces Contrats de plan restent de formidables leviers, de formidables catalyseurs d'investissement pour l'ensemble de nos territoires.

Je pense encore au renforcement du rôle de notre Région dans la mise en œuvre des Programmes européens, en cohérence avec la loi NOTRe. La qualité du travail de nos Services vient en effet d'être reconnue par la Commission interministérielle de coordination et de contrôle et, à mon tour et au nom de mon groupe, je veux remercier l'ensemble de notre Administration pour tout le travail accompli. Ce qui nous permet d'être confirmés comme Autorité de gestion unique des programmes européens pleinement importants pour nos territoires.

Pour la période 2014-2020, ce sont 884 M€ de crédits européens qui viendront abonder nos recettes.

Je pense enfin, et vous l'avez évoqué, au sujet important des Etats généraux du rail et de l'intermodalité, autre engagement de campagne tenu.

La préparation de la consultation citoyenne, à laquelle notre collègue tarnais Vincent GAREL participe activement, est lancée, beaucoup de réunions de concertation débiteront dans les jours prochains pour s'achever en juillet. 36 réunions sont prévues, c'est considérable et cela devrait nous aider à définir, au plus près des attentes de tous les participants, a priori représentatifs de l'ensemble des habitants de la région, la politique des transports, des personnes et des marchandises pour les 20 ans à venir; attentes dont il sera tenu compte lors de la négociation pour le renouvellement de la Convention d'exploitation des TER Région/SNCF.

Les investissements cumulés, engagés ces dernières années, ont été significatifs, il faut le souligner. Ils le seront encore demain, comme nous le verrons bientôt dans le cadre de la discussion budgétaire.

Ainsi, sur les 800 M€ prévus sur le "Plan Marshal", plus de 220 M€ sont fléchés pour les transports.

Nous examinerons évidemment de manière plus détaillée l'ensemble des propositions contenues dans ce document d'ici quelques semaines, lors de la discussion du Budget, mais d'ores et déjà je retrouve avec satisfaction -mais je n'étais pas inquiète, Madame la Présidente !-, dans ce projet d'orientations budgétaires, l'esprit et la lettre de nos engagements communs de campagne qui, en décembre dernier, ont emporté l'adhésion de nos concitoyens.

J'y retrouve intacte notre volonté d'accompagner l'excellence; je fais référence ici au soutien que nous apportons aux filières innovantes, par exemple dans le domaine des énergies renouvelables ou plus généralement de la transition énergétique, mais aussi au soutien à la recherche, à l'enseignement supérieur, au développement des emplois du futur, tout en ne perdant jamais de vue la nécessité de prendre en compte l'impérieux besoin de proximité.

Ce besoin, nous le savons tous, est d'autant plus fort que le territoire est vaste.

Les Radicaux de Gauche sont très soucieux de ne jamais opposer les hommes et les territoires entre eux. Tenir compte de leur diversité, de leurs spécificités, respecter leur identité est à cet égard essentiel, comme il est essentiel de lutter contre toutes les formes d'inégalité, qu'elles soient territoriales ou sociales.

Et je me réjouis, Madame la Présidente, de travailler sur la question de la dynamisation des centres-bourgs avec une vision transversale, une vision globale qui est plus que jamais nécessaire pour faire vivre partout, dans tous les territoires, les valeurs de la République, parce que dans le contexte actuel de désarroi lié à l'insécurité, à la situation économique toujours déprimée -le mot est fort, je sais, mais il correspond pourtant à une triste réalité-, il est primordial de tout mettre en œuvre pour préserver le lien social, la cohésion sociale, l'envie de vivre ensemble dans une fraternité renouvelée. Cela passe notamment par le renforcement de la solidarité de nombreux de nos dispositifs figurant dans ce document.

Mais avant de conclure, je voudrais évoquer le mouvement "Nuit Debout".

Que l'on soit intéressé, passionné, irrité par ces rassemblements, personne ne peut nier qu'ils soient symptomatiques d'une exaspération, du divorce qui s'est peu à peu créé entre la classe politique et la société, une illustration aussi de ce besoin d'être ensemble.

Il nous est ainsi clairement demandé, à nous élus, de faire de la politique autrement et nous ne pourrions regagner la confiance de nos concitoyens qu'en redonnant de la crédibilité à l'action publique. Renoncer aux incantations, aux postures, pour engager des actions concrètes qui améliorent de manière visible, de manière tangible, le quotidien de nos concitoyens, tout en leur garantissant un avenir pour eux-mêmes et les territoires sur lesquels ils vivent, est le meilleur moyen d'y parvenir.

Dire ce que nous faisons, mais surtout faire ce que nous disons, voilà ce que nos concitoyens attendent aussi de nous. Et, je le répète, c'est précisément tout cela que traduisent ces orientations budgétaires qui nous sont soumises ce matin pour examen.

Les mesures proposées vont toutes :

- dans le sens de la préservation, de la création d'emplois, priorité de nos priorités, faut-il le rappeler,
- dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens,
- dans le sens enfin d'un développement plus solidaire, équitable, durable et équilibré de tous nos territoires, tourné vers la jeunesse, l'innovation, vers l'avenir.

Toutes nos politiques vont y contribuer, j'en suis convaincue et mes amis Radicaux et moi-même participeront avec enthousiasme à l'élaboration de ce Budget.

Vous avez dit, Madame la Présidente, "ambition et responsabilité", je rajouterai volontarisme et solidarité qui s'incarnent ici aussi de belle manière.

Responsabilité dès lors que dans un environnement économique et budgétaire qui demeure fort préoccupant et morose pour le premier, contraint pour le second, nous parvenons à maintenir nos investissements à un haut niveau, ce qui correspond aux attentes de nos concitoyens.

Des enjeux, des atouts et des potentiels immenses de notre Région, tout en maîtrisant autant qu'il est possible nos dépenses de fonctionnement, en conservant un taux d'endettement raisonnable, je n'y reviendrai pas, mais nous avons néanmoins tous en tête l'évaporation continue de notre autonomie financière et fiscale, la faiblesse de nos marges de manœuvre due en partie à la réforme de la fiscalité locale de 2010, insuffisamment préparée pour ne pas dire improvisée, qui nous a privés de ressources fiscales dynamiques mais également, il faut le reconnaître aussi, liée à la baisse des dotations qui est notre contribution à la réduction des déficits publics.

A nous maintenant, Madame la Présidente, de faire preuve de créativité pour continuer demain à agir dans l'intérêt et pour le quotidien de nos concitoyens de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie. Bernard KELLER ...

## M. KELLER

Merci, Madame la Présidente.

J'interviendrai à mon tour et avec beaucoup de plaisir sur le rapport présenté par notre collègue, Madame MERCIER, concernant la commande publique et le bâtiment; je le ferai avec d'autant plus de plaisir que nous sommes là, je crois, en plein dans notre cœur de métier, si je puis dire, ou en tous cas dans le portage de nos responsabilités, avec sérieux et pugnacité, en faveur du développement économique, de l'emploi et de l'innovation.

Alors, s'il est vrai, quand on se compare, que notre grande Région se tire plutôt mieux que nos voisines de la crise qui sévit depuis 2008 en termes de création d'emplois : le solde reste quand même positif même si, malheureusement, le nombre de chômeurs est beaucoup trop élevé; il est vrai aussi que nous sommes sans doute la seule Région à avoir une balance commerciale aussi significative, qui avoisine les quelques 10 milliards d'€, cela étant dû pour beaucoup -permettez au Maire de Blagnac de le souligner !- à la bonne santé de notre aéronautique et de l'espace, mais il n'en reste pas moins vrai que cette bonne santé participe aussi, comme notre collègue Claire FITA le soulignait tout à l'heure, à la bonne santé de nos finances qui, il faut le dire aussi, ont été remarquablement bien gérées par les majorités précédentes.

Pour autant, même si tous ces signes sont plutôt positifs, il n'en reste pas moins vrai que notre bâtiment ne se porte pas bien et je crois que nous sommes là parfaitement dans l'action lorsque notre Présidente, Carole DELGA, propose ce qu'elle appelle un "Plan Marshall" -en référence historique forte- en faveur du Bâtiment, doté de 800 M€, que nous pouvons porter eu égard à la bonne santé financière soulignée par Madame FITA et par ma collègue, Sylvia PINEL.

800 M€ qu'il faut maintenant adosser correctement à une politique qui soit le plus possible profitable aux entreprises du bâtiment et notamment aux plus petites d'entre elles.

C'est donc en ce sens que sont revus -je ne rentre pas dans le détail- les principes de notre commande publique pour simplifier les procédures, faire en sorte que l'accès en soit facilité pour les PME, par exemple par des allotissements qui permettent de faire des lots et des groupements de petites entreprises, en faisant en sorte qu'il puisse y avoir aussi des avances de trésorerie; nous veillerons aussi aux clauses d'insertion, aux clauses sociales pour faciliter l'emploi et nous ferons également en sorte que soient valorisés des parcours de formation, d'apprentissage qui favorisent aussi l'insertion et l'emploi.

C'est en ce sens que nous, Radicaux de Gauche, allons évidemment supporter -au sens anglo-saxon du terme- cette politique et cette révision de la commande publique, avec la signature d'un Contrat qui sera "ficelé" avec la filière, avec la profession du bâtiment et si c'est possiblement extensible aux travaux publics, je crois que cela n'en sera que positif car enfin, mes chers collègues, nous le savons, "quand le bâtiment va, tout va" !

La construction, c'est certainement l'émergence la plus caractéristique de la bonne santé de nos entreprises; la construction et le développement, qui souvent sous-tendent également l'innovation, sont aussi le signe de la bonne santé de nos Collectivités locales.

Donc merci, pour l'entreprise en général et pour la profession du bâtiment et des travaux publics en particulier, de porter cette politique.

(Applaudissements)

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie.

La parole est à présent, pour le groupe SRC, à Monsieur BOURGI ...

## **M. BOURGI**

Merci, Madame la Présidente.

Je vais revenir pour ma part, au nom du groupe SRC, sur le rapport "*Développement durable de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées*".

Mais au préalable et comme c'est la première fois que notre Assemblée plénière se tient à Montpellier, je voudrais avoir une pensée affectueuse pour Georges FRÊCHE et Christian BOURQUIN.

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Mes chers collègues,

Le rapport de Développement durable qui nous a été présenté tout à l'heure par Agnès LANGEVINE, Vice-Présidente, fait partie, avec les orientations budgétaires, d'une obligation qui a été arrêtée par la loi Grenelle II de juillet 2010 pour les Collectivités de plus de 50 000 habitants.

Ce compte-rendu public analyse les politiques et le fonctionnement de notre Institution et vise à nous faire cheminer sur le terrain de la durabilité de nos actions.

Pour le groupe SRC, plus qu'une obligation légale ou une formalité administrative, ce rapport est l'occasion de mettre en lumière le travail qualitatif et quantitatif accompli par les équipes qui étaient en responsabilité en Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

En effet, ces deux Régions, qui n'en font plus qu'une aujourd'hui, n'avaient pas attendu cette évolution législative du Grenelle II pour s'engager pleinement dans une démarche vertueuse et ambitieuse en matière de politique publique au service de l'environnement.

En effet, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées se sont engagées de longue date dans cette démarche, car elles avaient conscience de la richesse de leurs milieux naturels, mais aussi de la fragilité et de la vulnérabilité de ceux-ci. Elles avaient conscience de disposer d'un patrimoine culturel riche et varié. Elles avaient conscience d'être face à des défis majeurs par rapport à la démographie importante, à la nécessité de maintenir une agriculture sur notre territoire, à la mobilité et encore à la nécessiter d'œuvrer pour réduire les disparités sociales et économiques.

La Région, de par ses compétences, est tenue de mettre en œuvre un certain nombre d'outils pour organiser et structurer le territoire en fonction des finalités du développement durable; je pense notamment au Schéma régional de cohérence écologique, à la Stratégie régionale Plan Climat, ou



encore au Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, pour ne citer que ceux-ci.

D'autres démarches, réalisées par la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, relèvent par contre d'une volonté propre et non soumise à un cadre obligatoire.

Je veux souligner ici, Madame la Présidente, l'engagement pris par nos deux Régions d'alors de mettre en place des Agendas 21 régionaux. En agissant pour trouver un équilibre entre les trois piliers fondamentaux, le social, l'environnemental et l'économique, l'Agenda 21 répond à la définition du développement durable, telle qu'apparue en 1987 : *"un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"*.

L'Agenda 21, à travers les différentes étapes à franchir pour sa mise en place, permet d'établir un diagnostic territorial précis, de définir une stratégie claire et de conclure par un plan d'action maillant les grandes compétences de notre Région, au service de nos territoires et des populations qui y vivent et qui en vivent.

L'autre exigence se situe dans l'animation participative et collaborative. Cela permet ainsi aujourd'hui de constater une dynamique d'échanges au sein des réseaux réunissant les Agendas 21 locaux des Communes, des Intercommunalités et, je le rappelle, ces réseaux sont co-animés par la Région et l'Etat.

Méthode, consultations, échanges, actions concrètes au plus près de nos territoires, en agissant ainsi, Madame la Présidente, nous travaillons, hier comme aujourd'hui, à valoriser les atouts de notre Région, en lien avec les concitoyens, pour construire une région forte, solidaire, créative et durable.

En agissant régionalement, nous participons à la dynamique internationale actée par la signature de l'accord sur le climat, le 12 décembre 2015 à Paris, dit COP 21.

Cette signature par les 195 pays présents est historique, puisqu'aucun autre accord à ce jour n'avait été trouvé. L'urgence face au réchauffement climatique, la mobilisation des opinions publiques, la ténacité de la France sous l'autorité du Président de la République, ont été la clef de voûte de ce résultat.

Cependant, l'ampleur de la tâche est importante. La réussite de ce projet ambitieux, mais nécessaire, se jouera à plusieurs échelles, chacun devant assumer sa part de responsabilité.

La Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, de par ses actions passées et celles à venir, est prête à relever ce défi et à prendre toute sa part.

Pour illustrer mes propos, je vais faire le lien avec quelques éléments du Rapport de développement durable, particulièrement volumineux, mais qui illustre bien tout le travail accompli.

Je vais citer trois idées que je verse à nos débats.

- La première relative à la politique de développement durable de la Région qui se traduit par un bilan riche et des actions concrètes.

Pour valoriser la qualité de son patrimoine naturel, la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées est forte d'un Parc naturel marin, de deux Parcs nationaux, de six Parcs naturels régionaux et de

trois en cours de création, de treize Réserves naturelles régionales et d'un Parlement de la mer voulu par Christian BOURQUIN pour valoriser les 215 kilomètres de littoral.

Elle participe également, à travers sa gestion des fonds européens, au Comité de pilotage et au financement des huit sites classés "Patrimoine mondial de l'humanité" par l'UNESCO, et aux nombreux sites classés "Natura 2000".

La transition énergétique est d'ores et déjà engagée pour une consommation d'énergie stabilisée depuis 2005, alors que la croissance démographique est deux fois supérieure à la moyenne nationale dans notre territoire, ce qui correspond à une baisse de la consommation énergétique par habitant de 7% entre 2005 et 2013.

La production d'énergie renouvelable est en hausse de 25% dans la région entre 2008 et 2014; elle représente 22% de la consommation d'énergie finale, avec une production hydro-électrique et bois-énergie majoritaire. L'éolien et le photovoltaïque, en hausse depuis le début des années 2000, constituent un vivier de développement avec des marges de progression intéressantes.

Pour obtenir et amplifier ces résultats, la Région a lancé un Plan d'économie d'énergie dans les lycées, un appel à projets photovoltaïque en autoconsommation et appuie la production coopérative et solidaire d'énergies renouvelables en circuit court depuis 2014.

En 2015, un centre de ressources sur le biogaz a été créé, ainsi que la réalisation d'une étude technico-économique sur la structuration et le développement de la filière méthanisation.

Une attention particulière est enfin portée sur la ressource en eau, si précieuse dans nos régions méditerranéennes plus exposées que d'autres au réchauffement climatique et à ses conséquences. Ainsi, le déploiement du Service public régional de l'eau et de l'Observatoire régional des risques naturels est confirmé en 2014. Trois maillons du projet Aqua Domicia ont été lancés pour sécuriser et mieux gérer la ressource en eau, les dispositifs de restauration des cours d'eau et le suivi des écosystèmes aquatiques sont renouvelés.

La Région a poursuivi sa politique d'accès à la mobilité pour tous sur 2014 et 2015, avec le développement de Pôles d'échanges multimodaux; je pense en particulier à la réalisation des gares de Portet-sur-Garonne et de Baillargues que vous avez eu l'occasion, Madame la Présidente, de visiter il y a quelques jours de cela.

Je veux aussi citer l'application de tarifs adaptés sur tout le territoire et la poursuite de la modernisation du matériel roulant.

Mobilité, mais aussi accessibilité, avec la mise en accessibilité des lycées régionaux, le lancement de la Plateforme "Synergie Handicap" pour l'accès à l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap et le Prix "Handi" récompensant les entreprises citoyennes.

Je pourrais également citer le festival "ArtdesSens" en Languedoc-Roussillon ou l'Observatoire régional du handicap.

- Deuxième idée que je veux développer et verser à nos débats : l'équité et l'égalité qui sont les deux principes ayant inspiré les politiques régionales.

Equité pour l'ensemble des territoires, avec :

- la mise en place du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique adopté en 2013,
- le Plan régional du très haut débit pour 2014-2020,
- ou encore la poursuite de l'aide au maintien des commerces de proximité et l'aménagement des Maisons de santé pluridisciplinaires.

Equité dans l'aide aux Communes, qu'il s'agisse d'une Politique de la ville ambitieuse ou d'une attention toute particulière pour la ruralité et l'hyper-ruralité.

Egalité ensuite pour les étudiants avec le dispositif "Pass Mutuelle Etudiant", l'aide à la construction et à la réhabilitation de logements étudiants, l'inauguration de la 9<sup>ème</sup> Ecole de la deuxième chance à Lunel. Rappelons que près de 230 000 étudiants fréquentent les différents établissements de notre région.

Egalité pour l'accès aux vacances pour tous avec le soutien aux villages de vacances à vocation sociale, l'aide aux jeunes familles aux revenus modestes avec l'opération "1<sup>er</sup> départ en vacances" et le partenariat renouvelé avec la filière d'Education populaire.

Je veux ensuite insister tout particulièrement sur l'égalité entre les femmes et les hommes, vu les propos que j'ai pu entendre tout à l'heure et que j'ai pu lire dans un vœu ...

*(Applaudissements - Sifflets)*

Je veux insister tout particulièrement sur ce sujet car il me souvient aussi, lors d'une session que nous avons eue à Toulouse, qu'une de nos collègues nous indiquait qu'elle ne comprenait pas l'intérêt d'avoir une ligne budgétaire de 200 000 € pour la Commission "Egalité femmes/hommes" et que son groupe ne voyait pas l'intérêt de désigner des représentants au sein de la Commission "Egalité femmes/hommes". Aujourd'hui, lors de cette Assemblée plénière, j'ai pu lire et entendre des choses inacceptables et inqualifiables sous la plume et dans la bouche d'un de nos élus de l'opposition, j'aimerais bien qu'il se ressaisisse ! *(Applaudissements - Apartés)*

Au moment où dans certaines Régions, Madame la Présidente, et je veux citer la Région Ile-de-France, où la nouvelle Présidente Valérie PECRESSE supprime le Pass'contraception, au moment où dans la Région Rhône-Alpes Auvergne on s'interroge aussi sur les modalités de suppression de ce Pass'contraception, ici en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées nous nous engageons résolument au côté de chaque femme, nous nous engageons résolument au côté de toutes les femmes pour leur garantir le droit à disposer de leur corps, pour leur garantir un égal accès, comme leurs homologues masculins, à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à la promotion ...

*(Applaudissements - Brouhaha)*

Madame la Présidente, mes chers collègues, le dynamisme économique de la Région est réel. Classée au 5ème rang pour le PIB régional, la région compte 8,1% de l'emploi en France et le plus fort taux de création d'entreprises. Les atouts économiques sont variés : l'agriculture et l'agro-alimentaire, la recherche, la santé et les sciences du vivant, l'industrie, la construction, le tourisme, l'économie sociale et solidaire qui représente 12% de l'emploi salarié régional, l'économie littorale.

Madame la Présidente, mes chers collègues, les efforts ont été poursuivis en 2014 et 2015 avec le lancement de Catalis, de YESS Académie, mais aussi de Réalis, dont le but est de faire émerger, d'accompagner, de faire reconnaître et récompenser les initiatives à la fois économiquement performantes et socialement innovantes.

Ces exemples non exhaustifs des actions réalisées démontrent qu'en matière de développement durable, notre Région est en marche, avec une politique sérieuse et ambitieuse pour concilier à la fois l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique.

- Troisième et dernier point que je veux évoquer, ce sont les engagements pour le mandat qui débute. Ce socle de travail, l'Agenda 21 et son Plan d'actions opérationnelles sont des garanties pour répondre au vœu, Madame la Présidente, que vous avez formulé pendant la campagne : "*en 2016, pas d'année blanche*". En matière de développement durable, comme pour les autres projets que vous avez lancés, nous sommes au travail avec Agnès LANGEVINE, notre Vice-présidente, avec Raphaël DAUBET, notre collègue Conseiller régional délégué et avec tous les membres de la Commission que vous m'avez confié l'honneur de présider.

Nous sommes au travail lorsqu'il s'agit d'accompagner le Centre médicosocial de Gramat, lorsqu'il s'agit de nouer des partenariats avec les bailleurs sociaux de Toulouse et de Castres pour mettre en œuvre des politiques publiques en matière de rénovation énergétique.

Nous sommes au travail lorsque nous soutenons l'implantation de la première chaufferie bois de Florac en Lozère.

Madame la Présidente, ce rapport de Développement durable démontre également la cohérence des engagements de campagne et du cap que vous avez fixé pour la politique que nous avons à mener à vos côtés. Nos concitoyens pourront y trouver des mesures très concrètes qui répondent aux trois champs d'action du développement durable.

Madame la Présidente, avant de conclure je voulais vous dire la chose suivante : la richesse du travail qui a été accompli en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, en partenariat avec les Collectivités locales, les ONG, les Associations et les Services de nos Régions, c'est un socle, une base dont nous pouvons nous inspirer pour nous inscrire dans l'avenir.

Que chacun de ces partenaires, que chacun de ces acteurs soit remercié pour sa précieuse contribution à cette œuvre commune.

Je veux saluer ici les Vice-présidents en charge de l'environnement de Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon entre 2010 et 2015, Françoise DEDIEU-CASTIES et Yves PIÉTRASANTA; ce travail que nous mettons en lumière aujourd'hui, nous le leur devons en partie.

Madame la Présidente, les élus du groupe Socialiste Républicain et Citoyen trouvent dans ce rapport l'inspiration pour poursuivre la mission que vous leur avez assignée, celle de faire de notre région la 1<sup>ère</sup> région à énergie positive de France. Cette mission, nous l'assumons avec fierté à vos côtés, car derrière chaque mission, il y a une ambition, l'ambition de faire de notre Région le creuset de l'excellence et une référence en matière de politique publique environnementale en France, en Europe et dans le monde.

*(Applaudissements)*

## LA PRESIDENTE

Je vous remercie. Monsieur ASSAF ... (*Exclamations - Apartés*)

## M. ASSAF

Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues, je me lève pour que vous voyiez que les conditions de travail que l'on nous donne ici nous permettent de nous exprimer à la fois assis et debout ! (*Rires - Applaudissements*)

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Mes chers collègues,

Notre réunion d'aujourd'hui porte sur le premier Débat d'orientations budgétaires de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées. Il est un exercice qui, bien au-delà des éléments comptables, permet une présentation des politiques que nous souhaitons voir se concrétiser en 2016, avant même de les traduire en chiffres lors du Budget primitif en mai.

La Présidente de la Commission des finances, notre collègue Claire FITA, est entrée dans le détail de nos orientations budgétaires 2016 avec brio et éloquence.

Pour ma part je me contenterai, à ce moment du débat, de préciser quelques éléments contextuels, ainsi que les enjeux de ce premier Budget et la manière dont nous comptons répondre à ces enjeux.

Permettez-moi donc de rappeler dans quelles conditions est élaboré le Budget 2016 de notre Région, que ce soit sur le plan institutionnel, économique ou strictement budgétaire.

- ✓ Un contexte singulier, celui de la naissance d'une nouvelle Région.

Ce contexte est singulier sur le plan institutionnel : nous sommes en train de débattre des orientations budgétaires qui donneront concrètement naissance à notre nouvelle Région, qui nous feront passer de la fusion de deux territoires à l'union de ceux-ci dans un nouveau destin commun. A lui seul, cet élément contextuel est un enjeu politique à la hauteur duquel nous devons tous être.

- ✓ Un contexte particulier, celui d'une situation économique difficile, où des signaux encourageants apparaissent.

Ces orientations budgétaires se déroulent, cette année encore, dans un contexte difficile, mais des signes encourageants apparaissent. L'INSEE, dont on ne peut mettre en doute l'impartialité, souligne dans sa dernière note de conjoncture que la consommation des ménages rebondit nettement, portée par un pouvoir d'achat de nouveau en hausse; de nombreuses conditions encouragent les entreprises à investir davantage, leur taux de marge s'est déjà fortement redressé en 2015 et s'approche de la moyenne d'avant crise, renforçant ainsi la capacité des entreprises à autofinancer leurs projets. Enfin, la croissance française gagne un peu de tonus au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Ce contexte économique apporte une explication aux réalités financières et budgétaires des Régions, réalités qui ne peuvent être occultées au moment de débattre du Budget à venir; parmi

elles : la baisse des dotations de l'Etat dans une période de crise économique et de tension des finances publiques due notamment au niveau d'endettement de notre pays.

Et lorsque l'on évoque le poids de la dette de notre pays, il n'est jamais vain de rappeler la responsabilité de ceux qui hurlent aujourd'hui au ras-le-bol fiscal et qui, dans cette Assemblée, peuvent avoir l'envie de donner des leçons budgétaires.

N'oublions pas l'incurie budgétaire qui a conduit la dette de notre pays à doubler en 10 ans sous le Gouvernement de droite.

N'oublions pas non plus, lorsque l'on parle de finances régionales, que les Gouvernements Fillon successifs ont mis fin à nos recettes dynamiques en supprimant la taxe professionnelle.

Il y a donc peu de recettes dynamiques pour les Régions et pourtant, il y a une action à conduire; une action qui est avant tout guidée par l'intérêt public. Car l'on ne s'adonne pas au plaisir de la dépense comme certains voudraient le laisser croire dans cette Assemblée, non !

Lorsque l'on choisit d'inscrire 1 euro dans la colonne des dépenses, nous le faisons avec la ferme volonté de poursuivre les investissements publics qui, rappelons-le, sont dus à 70% aux Collectivités territoriales et donc, dans ce budget 2016, de préserver le niveau d'investissement connu et assumé par le passé, parce qu'il est indispensable à l'équipement de nos territoires, à leur dynamisme économique et à leur attractivité. Et si cela est possible en 2016, c'est que nous savons nous inscrire dans une démarche de partenariat avec l'Etat et les Collectivités locales, comme cela a été appelé.

C'est aussi que nous assumons le fait de juguler les dépenses de fonctionnement en gardant le sens de l'intérêt général et qu'ainsi nous défendons l'indispensable maintien d'un service public de qualité.

Permettez-moi Madame la Présidente, au moment où j'évoque le Service public régional, de saluer et de remercier les agents de notre Collectivité qui œuvrent sans relâche pour elle et pour la population, animés par une conscience et une certitude que les services publics sont le bien de ceux qui n'en ont pas. Un bien évidemment précieux que nous préservons dans le budget 2016.

C'est donc dans un contexte institutionnel particulier, dans une situation économique et financière contrainte, que se construit le budget de notre Collectivité.

Pour autant ce budget devra répondre à certains enjeux.

Donner de la visibilité à notre Région, aux compétences qu'elle assume, aux actions qu'elle conduit et aux projets qu'elle porte. Au quotidien, c'est une mission qu'assume notre Présidente en rencontrant les Présidents de Conseils départementaux, en dialoguant avec les acteurs locaux, en discutant avec nos partenaires et en associant les responsables des territoires à la nouvelle politique de la Région : entreprises, centres de recherche, collectivités, établissements publics, associations. Depuis le début de la mandature, un signal fort a été adressé à tous les porteurs de projets pour montrer que notre Région agissait, qu'elle était présente, qu'elle portait des stratégies régionales de développement et constituait un véritable levier pour la réalisation de leurs projets.

Donner de la visibilité, c'est aussi être réactif, répondre présent quand l'urgence se présente, quand la réponse publique est nécessaire.

Nous l'avons fait collectivement en votant le Plan régional d'urgence pour lutter contre les effets de l'épizootie de grippe aviaire et en apportant des réponses concrètes à la détresse des éleveurs; un plan qui a également permis d'apporter des réponses structurelles en accompagnant la formation des salariés mis au chômage technique durant cette période de transition.

Cette action, comme d'autres initiées depuis janvier, démontre que, si besoin était, nous sommes au travail depuis le premier jour.

Cette action, comme les autres, se situe aux antipodes des caricatures de ceux qui, dans cet hémicycle, usent de la ritournelle classique selon laquelle notre mode de gestion privilégierait la communication à l'action. Il en est autrement, car donner de la visibilité, c'est -et nous le voyons avec ces deux exemples- être capable d'agir sur le court terme et construire notre action sur le long terme. C'est d'ailleurs tout le sens d'un débat d'orientations budgétaires, celui de permettre de poser des jalons pour l'ensemble du mandat et même au-delà.

Donner de la visibilité, c'est également tenir nos engagements, ce qui est évidemment un des enjeux du budget qui vient et de ceux qui suivront.

Tenir nos engagements, c'est confirmer qu'il n'y aura pas d'année blanche et annoncer dès maintenant un budget d'investissement maintenu à un haut niveau pour l'année 2016, grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement qui place la Région au rendez-vous des grands chantiers qui concernent l'avenir de nos concitoyens.

Ainsi, le Plan Marshal de 800 M€ pour le bâtiment et les travaux publics concourt d'ores et déjà à l'accompagnement de ce secteur crucial de notre économie, en soutenant l'innovation et la formation par la gestion des compétences.

Ainsi, les Etats généraux du rail et de l'intermodalité sont lancés; ils permettront pleinement d'associer les usagers et nos concitoyens aux enjeux des services de transport collectif et aux différentes problématiques territoriales.

L'enjeu pour la nouvelle Région sera de parvenir à une offre de transport à la fois cohérente sur l'ensemble de son territoire, accessible, diversifiée, misant sur l'intermodalité mais aussi sur la complémentarité de l'ensemble des moyens de déplacement aux différentes échelles territoriales.

En matière de transports ferroviaires, l'enjeu est de préparer la future organisation des transports régionaux de voyageurs à l'échelle du nouveau territoire. Ce budget et les suivants y contribueront, comme ils contribueront à respecter l'ensemble de nos engagements, ceux d'une Région forte dans une République forte.

Assumer nos responsabilités, c'est faire des bilans des majorités précédentes les atouts de nos politiques de demain. Enseignement, économie, recherche, transports collectifs, la réussite des politiques régionales est reconnue au-delà de nos frontières régionales, au bénéfice de nos 13 Départements, au bénéfice des acteurs économiques et des citoyens.

Assumer nos responsabilités, c'est agir avec les compétences nouvelles qui nous sont offertes.

La loi MAPTAM et la loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, placent la Région au cœur des politiques publiques. La régionalisation que nous appelions tous de nos vœux est en action.

Nous en utiliserons donc les dispositions nouvelles pour assumer les compétences données.

Assumer nos responsabilités, c'est aussi être exigeant. Certes, nous avons obtenu des compétences nouvelles et des clarifications, mais nous devons dès le début de ce mandat affirmer l'impérieuse nécessité que les Régions retrouvent les marges de manœuvre fiscales que les coups de boutoir donnés à la décentralisation leur ont retiré.

Madame la Présidente, ne devrions-nous pas proposer un vœu en ce sens lors du vote du prochain budget ? En tous cas, c'est le souhait que je formule ce jour.

Assumer nos responsabilités, c'est ne pas obérer l'avenir, c'est maintenir un niveau d'investissement élevé tout au long du mandat et non user de coups de communication pour ne plus agir par la suite.

Certains pourraient être tentés, par des taux d'intérêt bas, de nous pousser à l'emprunt, mais ce serait faire supporter des charges injustifiées sur les budgets futurs et donc diminuer d'autant nos capacités d'investissement. Si emprunt il y a, il doit être modéré et justifié.

Aujourd'hui, si l'on considère l'aspect financier, la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées est l'une de celles qui investissent le plus, tout en étant parmi les moins endettées de France; la capacité d'épargne et d'investissement est ainsi préservée, tandis que le recours à l'emprunt peut être envisagé sans dégrader les équilibres généraux.

Etre responsable dans la manière d'aborder le prochain budget, voilà notre ligne directrice.

Nous avons ce devoir, que nous soyons dans la majorité ou dans l'opposition.

Responsables de nos choix lorsque l'on ne vote pas un budget ou que l'on menace de le faire, responsables dans nos attentes vis-à-vis de telle ou telle politique et de son obligatoire financement, responsables surtout pour nos concitoyens qui attendent des actions concrètes dans leur quotidien.

Etre responsable, c'est se poser une seule question au cours de l'élaboration de ce budget : nos politiques répondront-elles aux attentes de nos concitoyens dans les domaines fondamentaux de l'emploi, de l'éducation, de la mobilité, de la préservation de notre environnement, du développement de notre appareil productif et de notre agriculture ?

Pour y répondre, nous proposons 5 axes qui nous permettront de fixer le cap budgétaire pour l'année 2016 : aider l'économie régionale, accompagner son adaptation et ses mutations, agir au service de l'emploi et de notre territoire.

Indéniablement, la compétence première de la Région doit être au cœur de nos orientations budgétaires et des choix que nous ferons au service de l'attractivité de notre territoire, du dynamisme de son économie et de la création d'emplois.

Si la jeunesse et l'éducation sont des priorités, si la possibilité pour chacun de trouver un emploi est un objectif, si l'attractivité du territoire est notre souhait, la société du savoir prend alors tout son sens. C'est celle de l'éducation et de l'apprentissage pour les jeunes générations, celle de la formation pour l'émancipation, celle de la recherche et du partage des connaissances qui, dans nos territoires, ont toujours été des sources de satisfaction et des ferments de notre réussite.

Et quelle plus belle manière de préparer l'avenir de notre région qu'en investissant dans le savoir, qu'en misant sur l'éducation et qu'en faisant confiance à notre jeunesse ?



Pas une de nos politiques régionales ne doit occulter l'environnement, son respect et sa préservation. Les défis environnementaux doivent être au cœur de nos préoccupations et des politiques que nous mettrons en œuvre.

Notre région est plurielle, rurale et urbaine, composée de villages, de villes, de métropoles, campagnarde et montagnarde, littorale et terrienne, patrimoniale et novatrice, occitane et catalane, et parfois même provençale. Si sa cohérence ne fait aucun doute, puisqu'elle est au cœur d'un projet commun, l'équilibre territorial doit être au cœur des préoccupations.

Notre Région, dans son budget et ses actions, doit toujours apporter aux solidarités territoriales, pour toujours plus renforcer sa cohérence.

Pour concrétiser la volonté que nous exprimons dans ces orientations budgétaires, les partenariats auront toute leur place, que ce soit avec les Collectivités locales ou avec l'Etat.

Ainsi, ces orientations traduisent les engagements entre l'Etat et les Régions pour la croissance et l'emploi. Ces engagements qui portent notamment sur le renforcement du financement des entreprises, l'accompagnement des PME à l'export, l'investissement dans l'innovation, l'action en direction des jeunes sans qualification, la sécurisation des parcours professionnels.

Dans ce cadre, la mobilisation des priorités fléchées dans le CPER 2014-2020 et les fonds européens contribueront au financement des priorités et des actions de notre Collectivité.

Pour conclure, je vous dirai que ces orientations budgétaires, les priorités affichées, la volonté politique énoncée devraient, à leur lecture attentive, nous épargner le couplet de la dispersion et du saupoudrage. Ces orientations budgétaires 2016, un mois avant l'adoption du Budget primitif, montrent, n'en déplaise à ceux qui en doutent, que la politique régionale de la Majorité a un sens; un sens pour plus de justice et de solidarité pour les habitants de la région et leurs territoires.

Ces orientations budgétaires témoignent de la construction d'un budget responsable et ambitieux, d'un budget respectueux des engagements que nous avons pris devant les citoyens et avec eux. C'est d'ailleurs le sens de la politique que nous menons depuis que nous sommes aux responsabilités dans cette Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

Je vous remercie pour votre attention.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Merci.

La parole est au groupe FN-RBM. Madame JAMET ...

## **Mme JAMET**

Madame la Présidente,

Mes chers collègues ... *(Rires)*

Vous devez bien vous douter qu'effectivement, ce rapport d'orientations budgétaires appelle plusieurs remarques de notre part.

Nous avons constaté que vous nous le présentez en deux parties : cinquante pages consacrées aux orientations, toutes plus prioritaires les unes que les autres et le plus souvent non chiffrées, et une soixantaine de pages dédiées à la situation financière et contextuelle de la Région fusionnée, sans choix clairement identifiables.

Toutes ces orientations, qui sont donc toutes plus prioritaires les unes que les autres, appellent une observation de notre part : nous pensons que cette méthode politique est inefficace socialement et économiquement, pour ne pas dire dangereuse tout simplement.

Il existe bien, si l'on se réfère par exemple au code de la route, une règle de base qui doit s'imposer : en matière de code de la route, c'est la priorité à droite; elle peut s'entendre quelquefois à gauche dans le cadre d'un rond-point ... (*Rires - Apartés*) En l'absence d'une telle règle et sans autre signal, il est clair que c'est le carambolage assuré !

Nous avons maintes fois dénoncé durant les derniers mandats l'inefficacité des politiques et finalement ce carambolage budgétaire.

En 11 ans, la capacité de désendettement du Languedoc-Roussillon, dont vous reprenez les mauvaises manies, est passée de 2,4 années à 5,5 années.

En 2004, la Région Languedoc-Roussillon était endettée de 403 M€, elle l'est aujourd'hui du triple, c'est-à-dire de 1 189 M€.

C'est le résultat d'une méthode que vous défendez aujourd'hui envers et contre tous, avec le bilan que l'on connaît et qui a entraîné effectivement la fusion territoriale puisque, mauvais joueurs et vraisemblablement démocrates en "peau de lapin", vous avez bien vu que le vent tournait et vous avez effectivement associé de nouveaux territoires pour essayer d'asseoir votre assise électorale, comme d'ailleurs, dans le cadre du nom, je continue de dire que vous avez changé et vous avez choisi votre camp électoral.

Le résultat, c'est qu'il faut aujourd'hui tout harmoniser à l'échelle de la grande Région et vous énoncez, au fil de ces pages, des Schémas régionaux qu'il faut faire, refaire, payer et repayer.

Au passage, vous passez sous silence les logiciels incompatibles, le statut des agents qui entraîne quand même des problématiques, qu'elles soient personnelles, professionnelles ou administratives, et autres harmonisations qui ne manqueront pas d'alourdir la note de la fusion, et peut-être même aussi affectives, personnelles ou familiales. Tout cela a un surcoût et c'est un véritable gâchis financier.

Comme je le rappelais tout à l'heure, vous n'avez pas voulu, dans le cadre de l'article 4 de la Charte européenne, interroger les français sur l'autonomie locale et, comme pour le nom, c'est toujours et encore eux qui paient l'addition.

Je suis d'ailleurs étonnée parce que je pense qu'effectivement vous auriez dû prendre en considération cet avertissement dans la mesure où, même si les rênes de l'Exécutif nous ont un peu échappé, il n'en demeure pas moins que nous sommes le premier parti, le premier mouvement politique de cette Région.

Et comme tout le monde a bien pris soin d'éloigner un sujet, puisque vraisemblablement tout le monde travaillait hier soir sur le Débat d'orientations budgétaires, il n'a pas été question à un seul

moment de la brillante prestation de Monsieur HOLLANDE qui, comme vous, persévère dans l'erreur et continue dans le déni. Il s'est aperçu, après un exercice laborieux pour essayer de justifier sa politique, que l'on ne peut pas masquer les réalités et vous continuez dans le même déni.

Ces orientations sont donc la continuité des erreurs du passé. Elles sont néfastes, inutiles, amplifiées et nous le dénonçons.

Nous dénonçons par exemple l'inutilité de certaines institutions créées, comme le Conseil régional des jeunes qui, en 6 ans, n'a jamais présenté une seule proposition.

Dans une région qui est classée parmi les premières de France au niveau de l'addiction, l'alcool, le cannabis et autres drogues devraient quand même faire l'objet d'une attention particulière de votre part et je pense que le Conseil régional des jeunes aurait dû se pencher sur ces problèmes.

Nous n'avons jamais eu un seul rapport sur la table. Il n'en est pas fait mention.

Ceci dit, comme Monsieur LE GUEN a plutôt tendance à vouloir dépénaliser la drogue et que l'Union Européenne considère, avec l'UMP et le PS, qu'à partir du moment où l'on ne peut pas gérer un problème, il faut simplement l'organiser, notamment avec la migration, je pense que nous allons au-devant de grandes difficultés.

Vous avez aussi, nous l'avons constaté, une redondance en matière d'emploi : participation au financement dans les MLI, les PAIO, les OREF-CARIF, etc., tous métiers avec Pôle Emploi et qui semblent déjà faire l'objet de remarques des Chambres régionales des comptes.

Je crois que l'on peut relever l'inefficacité de cette politique et notamment en matière de développement économique; j'en veux pour preuve le PRAE : le premier qui a été lancé dans la zone du Lauragais où il y a trois hangars ... Trois hangars ! Sans compter le gouffre financier que représentent les autres qui n'ont jamais abouti.

Vous avez aussi présenté des chiffres : 5<sup>ème</sup> PIB de France, mais quand en même temps on peut aussi se vanter d'être la région la plus pauvre de France, je crois qu'il ne faut pas jouer avec les chiffres n'importe comment. C'est le même déni.

Nous avons aussi relevé un caractère injuste, notamment dans celui des "Ordi", que nous considérons toujours comme une opération très onéreuse, à l'utilité controversée et injustifiable socialement puisque nous considérons qu'elle doit être soumise à des critères. Le coût réel sur 6 ans, si on l'adaptait en Midi-Pyrénées, comme ça l'a été en Languedoc-Roussillon et comme vous l'avez promis en campagne, devrait s'élever à 250 M€. Nous, nous pensons que l'aide à l'achat doit être fait en fonction des revenus, comme cela a été fait en Midi-Pyrénées pour les manuels scolaires.

Nous, nous pensons que si vous deviez dépenser de l'argent à tout va, vous devriez le faire sur la sécurité dans les lycées et nous aborderons ce sujet à un autre moment.

Nous considérons que ce Débat d'orientations budgétaires est néfaste. Le TER à 1 euro est une vaste fumisterie d'enfumage, un "Plan Com" qui coûte cher, qui ne profite qu'à très peu de gens, les plus rapides souvent et les mieux informés, et ce n'est pas franchement social.

Ce que nos concitoyens appellent de leurs vœux, c'est que les trains soient sûrs, qu'ils arrivent à l'heure et qu'ils soient propres. Ce n'est pas le cas !

Le "Plan Marshall" : vous avez décidé seule, et sans concertation donc, de lancer ce Plan, sans d'ailleurs répondre au courrier que je vous ai adressé depuis bientôt un mois afin de connaître les opérations et le fléchage par Commune.

Quelques remarques simplement, puisque l'on peut constater, à la lecture de ce rapport, qu'il n'est pas circonscrit dans le temps puisque des décisions qui ont été prises en 2015 entrent dans le champ d'application de ce Plan.

Il n'est pas non plus limité aux ressources régionales, puisque 80 M€ proviennent de l'Union Européenne, via les fonds FEDER.

Il n'est pas limité non plus aux seules constructions régionales, mais aussi à d'autres projets non régionaux, cofinancés par la Région et dont nous n'avons pas la maîtrise d'ouvrage.

Enfin, nous avons appris en Commission des finances qu'il n'est plus seulement maintenant limité au BTP, puisque le matériel roulant est intégré dans ce "Plan Com", pour faire vraisemblablement gonfler son volume, pour faire bien, pour faire République ...

Investir pour travailler dans le BTP, c'est bien, nous l'avons dit, nous y étions favorables, mais nous vous rappelons la difficulté essentielle qui concerne ce secteur et notamment la Directive sur les travailleurs détachés et je trouve assez schizophrénique ou étonnant que vous puissiez vous attacher à cette problématique sur le terrain dans la mesure où votre Gouvernement, vos Députés depuis toujours soutiennent les Directives de l'Union Européenne qui nous ont imposé ces travailleurs détachés.

Je rappelle qu'aujourd'hui, d'après un sondage, ils sont évalués à 230 000 légaux et 300 000 illégaux, ce qui représente un demi-million de travailleurs détachés dans un pays où nous comptons plus de 6,5 millions de chômeurs.

Nous avons aussi noté des dérives idéologiques, notamment avec la Politique de la ville, un vrai tonneau des Danaïdes : 100 milliards en 30 ans.

Cependant, si nous étions de mauvaise foi et qu'il était si utile et si nécessaire, on pourrait se demander pourquoi, à ce moment-là, vous avez jugé nécessaire, au mépris des citoyens qui habitent la ville de Beaucaire, de l'écarter de ce grand Plan.

Nous constatons aussi une dérive, je le disais tout à l'heure, au niveau de la Nation qui est détricotée par l'Union Européenne de cette réforme qui tend aujourd'hui ... Tout à l'heure, un de nos collègues relevait le terme de "Nation" et effectivement, vous êtes en train de vous prendre pour un Etat : nous avons des ambassades, des bureaux de Région à Bruxelles, à travers le monde, etc., nous coopérons au développement, ce qui d'ailleurs nous a permis, comme pour le Département, de subventionner vraisemblablement les chiliens qui maintenant savent parfaitement faire le vin chilien, maintenant qu'on le leur a appris, ce qui leur permet aujourd'hui d'inonder le Tour de France avec une concurrence déloyale.

Ces orientations budgétaires pour nous, finalement, manquent essentiellement d'ambition.

Si vous voulez des objections constructives, en matière d'apprentissage par exemple, avec 12% de chômeurs, nous sommes l'avant-dernière région de France, avec une croissance du chômage qui est la plus forte de France avec 3,5%, nous sommes aujourd'hui les premiers à augmenter en matière de chômage, nous pensons qu'il faudrait demander une dérogation de l'apprentissage à l'âge de 14 ans et jusqu'à 30 ans. 70% des apprentis qui sortent de formation ont un travail dans les 6 mois.

Nous pensons que vous auriez dû véritablement mettre l'accent sur le développement rural, avec une politique prioritaire, mais pas où on aménage tout et où on arrose tout le monde parce que l'on ne rééquilibre rien ainsi, on part dans tous les sens. On doit cibler et rééquilibrer les territoires entre les métropoles et la ruralité.

Le radicalisme enfin : vous n'avez pas dit un mot sur ce sujet qui touche pourtant de plein fouet notre région, que ce soit à Toulouse, à Montpellier ou à Lunel. Nous manquons cruellement de personnes formées pour lutter contre ce fléau fondamentaliste qui est en train d'attaquer notre jeunesse.

Pour en terminer, il est clair qu'il faut faire mieux avec moins, et vous faites moins avec plus.

Nous avons déjà prouvé, notamment dans les Villes gérées par le Front National, comme Julien SANCHEZ à Beaucaire ou Robert MENARD à Béziers, que dans le respect de l'éthique, avec intelligence et dynamisme, on pouvait faire mieux avec moins.

Seulement voilà, vous nous expliquez que ce n'est pas de votre faute, c'est la faute aux contraintes budgétaires, à la situation économique internationale, à la baisse des dotations de l'Etat, au manque d'autonomie financière des Régions, etc., etc. Vous êtes la "Virenque" de la politique : tout est fait "à l'insu de votre plein gré" !

Mais Madame, c'est votre politique, celle de l'UMP et du PS dans le prolongement qui en sont responsables et qui nous ont amenés à la situation où nous en sommes aujourd'hui.

Oui, le financement des Régions est une aberration et les dotations de l'Etat sont en baisse, mais vous êtes au pouvoir depuis 4 ans et qu'avez-vous fait ? Rien ou presque.

Cette fusion, qui complique la tâche et augmente les coûts, contribue largement aussi à détériorer notre économie. Fusion, je le rappelle, qui a d'ailleurs été faite sous la dictée de l'Union Européenne, dans un contexte d'austérité.

Quelles sont les perspectives fixées par votre rapport ? Maintenir un niveau d'investissement à hauteur de 900 M€, maîtriser les dépenses de fonctionnement, recourir à l'emprunt dans des proportions raisonnables.

Eh bien, pour que les investissements soient maintenus à hauteur de 900 M€, nous vous proposons de baisser les dépenses de fonctionnement de 2% par an, au lieu de les augmenter de 1%. Vous ne maîtrisez pas vos dépenses. Et pour ce faire, il faudra évidemment réaliser des économies réelles et substantielles sur le train de vie de la Région, sur sa communication pléthorique ... Eh oui, Monsieur ASSAF ! Et sur ses interventions hors compétences.

Car, vous nous avez bien compris, il n'est pas question d'augmenter encore la fiscalité qui pénalise tant les petits revenus, les petites retraites, les petites ou les moyennes entreprises, au détriment

de la justice et de l'emploi; je pense à la carte grise, à la fiscalité liée à la majoration de la TICPE que nous avons toujours refusée.

Il n'est pas question non plus d'augmenter le recours à l'emprunt qui, comme vous le savez, est un impôt différé. Quand on se finance à plus d'un tiers par la dette, cela ne s'appelle pas "*recourir à l'emprunt dans des proportions acceptables et raisonnables*", cela s'appelle aller dans le mur !

Quand on a pour ennemi la finance, on ne s'endette pas.

L'autofinancement de la Région s'effrite, la dette explose avec ses conséquences gravissimes. C'est un budget d'attente, l'attente d'une nouvelle réforme du financement des Régions qui vous permettrait d'augmenter drastiquement les impôts régionaux -nous le voyons poindre- pour financer vos lubies.

Comme le disait Bainville : "*Attendre et voir venir, c'est la plus déplorable des formules, elle ne recouvre que la paresse, la stérilité et l'absence d'imagination*".

(Applaudissements)

## **LA PRESIDENTE**

Monsieur CABROLIER ...

## **M. CABROLIER**

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Je me suis attaché à regarder la réalité de votre "Plan Marshall" annoncé à grands renforts de publicité, ainsi que les difficultés prévisibles de sa mise en application.

En matière fiscale, et Madame FITA l'a rappelé, les Régions n'ont la possibilité d'agir que sur deux taux, à savoir le tarif de la carte grise et sur une fraction, en vérité deux fractions de la Taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques, la fameuse TICPE, dont le pouvoir de modulation est très encadré.

Je remarque qu'au pouvoir depuis 4 ans, vous n'avez rien modifié en la matière et tout à l'heure, Madame DELGA, vous nous avez annoncé que vous y œuvriez actuellement.

Une solution consiste alors, en tous cas c'est la vôtre, à accroître l'assiette des impôts, notamment de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, la fameuse CVAE, en dynamisant le tissu économique local. Ceci d'autant plus qu'en 2017, vous le savez, nous aurons un intérêt supplémentaire à attirer les entreprises puisque les Régions récupéreront non plus 25% comme aujourd'hui, mais 50% du produit de cette CVAE. C'est en tous cas le pari que vous semblez faire en annonçant à grands renforts de publicité un "Plan Marshal" de 800 M€ de projets d'investissement, dont 550 M€ mobilisés dès 2016 en direction des entreprises du bâtiment et des travaux publics, mais aussi -parce que je l'ai entendu en Commission des finances- de nombreux investissements en matière de transports; c'est ce que France JAMET voulait dire tout à l'heure ... (Apartés) Ah, excusez-nous, nous avons peut-être mal compris.

Le problème, c'est que cette annonce apparaît de plus en plus relever du marketing politique pour plusieurs raisons et là, je me suis attaché non pas aux faits, comme votre Conseillère régionale l'a dit tout à l'heure, mais aux chiffres.

La part du Contrat de plan Etat-Région signé en 2015, dans ce Plan Marshall, apparaît importante puisque 438 M€ devront être consommés en 2016 sur l'enveloppe globale allouée à la Région d'ici 2020.

Nous nous interrogeons également sur la part des fonds européens dans votre Plan Marshall : pour notre Région, comme Madame FITA l'a dit, cela représente 690 M€ pour le FEDER et 178 M€ pour le FSE -vous avez annoncé plus de 800 M€, on les retrouve- sur la période 2014-2020.

Mais pour 2016, vous prévoyez de programmer 238 M€ pour ces deux fonds européens, dont 80 M€ de fonds FEDER mobilisés dans le cadre du Plan Marshall.

Cela fait donc en tout près de 520 M€ qui relèvent de projets en cofinancement avec l'Etat ou de fonds européens qui auraient été engagés de toute façon sans votre Plan Marshall.

Mais ce qui nous inquiète le plus, ce n'est pas votre propension à tromper nos concitoyens, nous y sommes habitués, mais le flou qui entoure vos réponses à nos inquiétudes. Je m'explique ...

En effet, les fonds FSE de la période 2007-2013 généreront encore des recettes puisque vous parlez de "*dernières remontées de dépenses issues de cette programmation*" page 87 de vos orientations budgétaires, alors qu'il m'a été répondu en Commission des finances que le taux de paiement de ces fonds européens était de 100% à date.

De même, vous le savez, la Région est passée Autorité de gestion pour les fonds européens à la place de l'Etat. J'ai demandé en Commission des finances si la Région disposait des effectifs suffisants et compétents pour assumer sa nouvelle mission de gestion de ces fonds structurels européens, en lieu et place du Secrétariat général aux affaires régionales (SGAR) qui dépendait de l'Etat. La réponse fut là aussi peu claire ... J'ai compris que vous alliez vers une externalisation partielle de ce service, malgré les quelques 7 000 agents territoriaux de la Région, notamment pour le traitement informatique des dossiers qui permettra de suivre l'intégralité du cycle de vie d'un dossier, ce qui conduit toujours à un surcoût.

De même, vous ambitionnez ni plus ni moins de remplir le carnet de commandes des entreprises du bâtiment avec ce fameux "Plan Marshall".

Or, j'ai la chance de représenter mon groupe et notre électorat dans un des neuf organismes extérieurs que vous avez bien voulu nous octroyer, à savoir la Société publique locale Midi-Pyrénées Construction qui, comme vous le savez, intervient en délégation de maîtrise d'ouvrage et accompagne la construction de projets en collaboration avec la Société d'économie mixte COGEMIP. Et lors de ce premier Conseil d'administration, j'ai bien noté que l'activité générée par la Région au travers de cette SPL avait doublé en 2015, passant de 80 M€ à 160 M€, ce qui avait eu pour conséquence que cette Société, dont l'actionnaire principal -je vous le rappelle- est la Région à hauteur de 73%, avait dû adapter ses moyens en personnel pour absorber la charge supplémentaire d'activité.

Nous avons donc une crainte, en tous cas une interrogation quant à l'inflation des dépenses d'exploitation de cette structure et d'autres Sociétés d'économie mixte où nous sommes actionnaires, pas forcément principal mais où nous sommes actionnaires, et sur votre capacité à faire face à une forte augmentation du volume d'activité.

L'effet de ciseaux "augmentation des dépenses de fonctionnement due au transfert de compétences" d'un côté et "baisse des dotations de l'Etat -moins 30% par rapport à 2013- et des recettes de fonctionnement" de l'autre côté, dégrade notre capacité d'autofinancement et, sous couvert de subir une fiscalité non dynamique, vous annoncez vouloir persévérer à l'avenir dans la voie de l'endettement, à l'instar de l'augmentation de 27% que l'on observe sur le budget consolidé que vous avez présenté concernant les deux Régions, dans une fuite en avant dont les victimes seront tôt ou tard les contribuables de notre région.

Je termine en disant que la règle salubre qui touche les Collectivités territoriales et qui consiste à ce que la capacité d'autofinancement rembourse en priorité le capital de la dette freinera peut-être un jour votre frénésie d'endettement.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

## **LA PRESIDENTE**

Monsieur PRATO ...

## **M. PRATO**

Madame la Présidente, merci de me donner la parole.

Je voudrais tout d'abord revenir sur le petit discours de Madame PINEL concernant "*faire de la politique autrement*". Je voudrais savoir ce qu'elle entend par "*faire de la politique autrement*" dans la mesure où cela fait quand même un petit moment qu'elle navigue dans ces sphères-là, qu'on entend ses discours préformatés à longueur d'années, à longueur de journaux, donc je voudrais bien savoir ce qu'elle entend par "*faire de la politique autrement*". J'ai l'impression que c'est un discours que j'entendais déjà lorsque je ne m'étais pas encore lancé en politique, je trouvais déjà ce discours préformaté, très superficiel et que bon nombre de français rejettent aujourd'hui et ne veulent plus entendre. C'est donc la question que je voulais poser, peut-être qu'elle me répondra tout à l'heure.

Je voudrais revenir également sur l'autofinancement.

Quand j'entends parler d'autofinancement dans cette Assemblée, j'entends surtout autosatisfaction. Alors, c'est vrai que comme le disait un de vos amis de gauche, Laurent MUCCHIELLI, "*les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes, c'est nous qui les faisons parler*" et donc, Madame la Présidente, je voudrais, au nom du Front National, revenir rapidement sur la situation financière de notre nouvelle grande Région.

Après l'observation des Comptes administratifs des deux ex-Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, on observe que sur l'exercice 2015, le résultat net de la section de fonctionnement



de la Région Languedoc-Roussillon s'élève à 65 M€, amenant ainsi le résultat total sur l'exercice 2015 à 78 M€, en rajoutant bien évidemment la reprise des résultats antérieurs.

Le résultat net de la Région Midi-Pyrénées s'élève quant à lui, pour 2015, à 82 M€, soit un résultat total fin 2015 de 90 M€ avec le résultat reporté.

Nous constatons donc que si les résultats des sections de fonctionnement des deux Régions sont effectivement positifs, par contre les besoins de financement résiduels 2015 des sections d'investissement des deux Régions sont relativement similaires, à savoir 77 M€ pour l'ex-Région Languedoc-Roussillon et 79 M€ pour l'ex-Région Midi-Pyrénées.

En ce qui concerne l'endettement de ces deux Régions, il faut reconnaître qu'avec une annuité d'emprunts pour l'exercice 2015 de 18 M€ pour la Région Midi-Pyrénées, celle-ci fait figure de bon élève si nous la comparons, évidemment, à la Région Languedoc-Roussillon dont l'annuité d'emprunt nette s'élève à plus de 75 M€. La raison est simple : cette annuité importante est due essentiellement à un encours de la dette pour la Région Languedoc-Roussillon qui s'élève ou s'élevait à 1 188 M€, augmentant ainsi de 73% en 4 ans, alors qu'il est ou était de 305 M€ pour la Région Midi-Pyrénées, dont l'encours de dette est resté stable depuis 4 ans, alors que l'on constate cependant que les dépenses d'investissement de chaque Région sont différentes, malgré un budget globalement supérieur pour Midi-Pyrénées : 536 M€, contre 450 M€ pour le Languedoc-Roussillon.

La faiblesse d'endettement en Midi-Pyrénées peut peut-être s'expliquer hélas en partie par la faiblesse de l'investissement dans cette Région. Ainsi, l'endettement par habitant de la Région Midi-Pyrénées était de 100 euros, alors que celui de la Région Languedoc-Roussillon s'élevait à 400 euros. Les habitants de Midi-Pyrénées pourront donc apprécier l'effort supplémentaire qu'ils devront consentir suite à cette fusion et remercier le Gouvernement pour son petit cadeau !

Sans trop approfondir la chose et rentrer dans les détails exhaustifs d'une analyse financière, il est également intéressant de regarder le ratio de la durée apparente de la dette de la Région Languedoc-Roussillon qui, s'il n'est pas effectivement et exclusivement "expressif" d'un endettement et dépend fortement des variations de la capacité d'autofinancement, permet de s'apercevoir toutefois que si l'on affectait la totalité de cette capacité d'autofinancement au remboursement de la dette, il aurait fallu 5,5 années pour la Région Languedoc-Roussillon, contre 1 année seulement pour la Région Midi-Pyrénées, pour solder ses encours de dette.

La fusion de ces deux Régions a permis toutefois de ramener cette durée à 3,2 ans.

Il est donc particulièrement intéressant de lire dans votre document sur les orientations budgétaires que vous entendez, Madame la Présidente, presque doubler cette durée pour flirter avec la barre des 6 ans en 2018.

Enfin, et je m'en arrêterai là avec les ratios, si l'on se penche sur le ratio de l'indépendance financière, celui-ci exprime la dépendance financière vis-à-vis des prêteurs; à ce jour, ce ratio qui compare l'encours de la dette par rapport aux fonds propres de la Collectivité est d'environ 21,66% -si je ne me suis pas trompé-, mais reste raisonnable pour l'instant et permet donc de disposer encore de latitude pour emprunter pour des projets lourds dans notre région.

Maintenant, Madame la Présidente, si nous jetons rapidement un œil sur les résultats consolidés de ces deux Régions, nous constatons que suite à la baisse des dotations de l'Etat : 116 M€ en 2015 hors Fonds de compensation de la TVA, impactant directement les recettes réelles de fonctionnement, cette baisse importante des dotations de l'Etat, conjuguée en 2015 à une augmentation des dépenses de fonctionnement liée notamment à des transferts de compétences, cette conjugaison impacte donc et logiquement l'autofinancement net de la nouvelle Région qui se dégrade légèrement, aidé en cela par un encours de la dette très élevé de l'ancienne Région Languedoc-Roussillon.

Il sera donc très intéressant, dans les années à venir, de voir l'évolution de cette capacité d'autofinancement. Nul doute que vous et vos équipes vous y intéresserez fortement.

En effet, si comme indiqué dans le rapport consolidé, les ressources propres de la nouvelle Région assurent pour l'instant le financement de plus des trois-quarts des dépenses d'investissement, il sera toutefois prudent à l'avenir de disposer d'un autofinancement confortable pour renouveler les investissements existants, mais surtout continuer à investir pour le bien-être des concitoyens de notre nouvelle grande Région et essayer, si possible, de limiter ainsi le recours à l'emprunt.

En ce qui concerne les investissements de notre grande Région, en observant le tableau de financement consolidé des investissements, on constate ainsi que le fonds de roulement de notre nouvelle grande Région diminue en 2015 de 8,8 M€.

La diminution sur cet exercice 2015 de l'autofinancement est de 32 M€, mais elle est toutefois compensée par une augmentation de l'encours de la dette en 2015 de 38,2 M€.

Aussi, en raison du nouvel encours de la dette de notre grande Région qui s'élève désormais à 1,520 milliard d'euros, principalement dû au montant important de l'encours de la dette hérité de la Région Languedoc-Roussillon de 1,188 milliard d'euros, il conviendra d'être prudent dans le recours à l'emprunt.

Pour financer les projets d'investissement et dégager plus d'autofinancement, il faudra donc nécessairement faire des économies sur les dépenses de fonctionnement : communication, train de vie de l'Institution, dépenses clientélistes et surtout idéologiques.

La Région Charentes-Poitou semble être aujourd'hui le parfait exemple de dérives financières de certaines des politiques dénoncées, qui plus est, au sein même de votre famille politique.

Enfin, et nous en finirons là, en ce qui concerne les charges de personnel de ces deux Régions, si celles-ci ne représentent que 18,79% des dépenses de fonctionnement, elles ont toutefois augmenté de 7 M€ en 2015. Ce pourcentage n'est cependant pas très significatif dans la mesure où nous n'avons pas vraiment la possibilité de connaître exactement le nombre d'employés qui travaillent dans des satellites régionaux liés étroitement à la Région et qui bénéficient, bien évidemment, de subventions conséquentes de celle-ci.

En outre, la Région procède à de nombreuses externalisations dans ses domaines de compétences, ce qui permet ainsi de limiter le montant de ses dépenses de personnel.

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Pour le groupe UEDC, je donne la parole à Monsieur BRIAND ...

### **M. BRIAND**

Merci.

Sur le plan de la méthode, si vous me le permettez, dans le cours de mon intervention je passerai la parole à Aurélien PRADIÉ et Géraldine D'ETTORE, pour une question d'articulation du propos.

Dans ce module budgétaire, beaucoup de sujets.

Tout d'abord le rapport sur le développement durable, figure obligée, exigée par la réglementation, qui met effectivement en exergue la nécessaire prise en compte des objectifs de développement durable dans l'ensemble des politiques et qui du coup, d'un certain point de vue, laisse supposer que nous devrions accorder à la politique environnementale un axe particulier.

En vérité, chacun en est conscient, c'est dans l'ensemble des politiques qu'il convient de prendre en compte le développement durable et d'une façon générale, nous en sommes convaincus, avec la nécessité de mettre cette politique non seulement au service de la préservation de l'environnement, bien sûr, mais également au service de l'efficacité économique et de la création d'emploi.

Je n'évoquerai donc pas de façon spécifique les éléments qui figurent dans le rapport de développement durable, tant nous sommes convaincus que c'est l'ensemble des politiques publiques qui y concourent.

Je n'évoquerai que de façon très sommaire également les principes de la commande publique.

Je note, à l'intérieur de ce rapport, des éléments que d'ailleurs, en ce qui nous concerne au sein de Toulouse Métropole et des Collectivités de l'aire urbaine toulousaine, nous avons mis en œuvre dans le cadre du Small Business Act et notamment l'allotissement pour faire en sorte que la commande publique privilégie d'abord les entreprises locales et, pour ce qui nous concerne, nous constatons des objectifs atteints avec plus de 80% des commandes publiques faites au bénéfice d'entreprises de l'aire urbaine et de la région. C'est donc un atout, effectivement, que de permettre aux petites et moyennes entreprises d'avoir accès à la commande publique; nous y souscrivons.

Pour autant, les principes de la commande publique, tels que vous les présentez, sont adossés au Plan Marshall, j'y reviendrai tout à l'heure et, en l'état des indications dont nous disposons, ce Plan Marshall est trop flou pour que nous puissions approuver les principes de la commande publique.

Nous nous abstiendrons donc sur ce rapport.

J'en viens maintenant à ce qui me semble être le cœur de ce module financier : l'approbation des Comptes administratifs et le Débat d'orientations budgétaires.

Le Compte administratif 2015 que vous soumettez sur les deux Régions, ce peut être une lecture fastidieuse de chiffres et de données comptables et certains peuvent légitimement, pourquoi pas, considérer que la politique financière et budgétaire est quelque chose d'ennuyeux et qui n'a pas d'intérêt parce qu'elle n'aurait pas la grâce de la dimension politique que peut revêtir la définition des politiques publiques.

Mais pourtant, la politique financière et budgétaire, je crois qu'il faut que chacun en soit conscient, ce sont les moyens qui sont disponibles pour mettre en œuvre les politiques.

Sans une stratégie financière, sans moyens budgétaires, aucune politique n'est possible mais, je le dis, ce n'est pas une fin en soi et l'examen des ratios ne doit pas être un objectif, mais simplement un avertisseur de ce qu'il est possible de faire et de ce que nous faisons, parfois avec du risque. C'est un aller-retour permanent entre les exigences financières et budgétaires, et la définition des politiques qui permet de définir une trajectoire efficace et réaliste.

Cette trajectoire efficace et réaliste, je crois que la Région Languedoc-Roussillon s'en est écartée. Lorsque l'on examine le Compte administratif 2015, on constate -et c'est un constat que l'on peut d'ailleurs faire sur les deux Régions- que les recettes de fonctionnement stagnent et invitent donc nécessairement à la maîtrise permanente des dépenses de fonctionnement.

D'ailleurs, ces dépenses de fonctionnement ont été globalement maintenues sur la période, tant au sein de la Région Languedoc-Roussillon qu'au sein de la Région Midi-Pyrénées.

On peut de ce point de vue-là s'en féliciter, mais en même temps cela signifie que sur la période, quand on regarde les crédits affectés aux différentes politiques publiques, il n'y a pas eu d'inflexion significative, mais une espèce de gestion au fil de l'eau.

Cela signifie également que nos politiques publiques ne s'adaptent probablement pas suffisamment vite à la réalité économique et sociale pour être efficaces, car ce n'est pas nécessairement en reproduisant les arbitrages du passé que nous pouvons être efficaces, réactifs et au service de nos concitoyens.

Certes, les dépenses de fonctionnement, en étant relativement stables, permettent de ne pas dégrader les équilibres, mais cette stabilité peut parfois s'apparenter à un certain immobilisme dans l'adaptation.

Naturellement, les volumes financiers sont conséquents et vous pouvez sans difficulté, dans le rapport "Développement durable" et dans la présentation des orientations budgétaires, égrainer des listes et des listes d'actions; nous ne pouvons pas imaginer que près de 1,1 ou 1,2 milliard d'euros de dépenses de fonctionnement ne trouvent pas des réalisations concrètes.

Mais là où nous avons un rôle important à jouer, c'est en permanence de remettre en cause les choix faits pour être certains que les objectifs sont atteints et que nos actions sont conformes aux objectifs et aux besoins de la population.

Alors, à partir du moment où les recettes stagnent et où les dépenses n'évoluent pas de façon significatives, évidemment l'épargne est globalement stable sur la période; globalement parce que l'on constate quand même que l'épargne nette se dégrade, particulièrement sur la Région Languedoc-Roussillon où elle a perdu un volume significatif, notamment en raison de l'augmentation de l'annuité sur la période.

Cette augmentation de l'annuité et cette dégradation de l'épargne sur la Région Languedoc-Roussillon a été compensée sur la période par une augmentation des recettes d'investissement, augmentation des recettes d'investissement que nous ne constaterons certainement pas dans les

prochaines années. Il faut donc bien avoir en tête que les équilibres de Languedoc-Roussillon se sont en réalité dégradés.

L'érosion de l'épargne est moins forte sur la Région Midi-Pyrénées parce que le recours à l'emprunt a été plus faible sur la période, mais il ne faut pas oublier que si nous laissons se dégrader l'épargne, notamment en raison d'une politique d'endettement trop exagérée, nous aurons une grande difficulté à pouvoir financer notre politique d'investissement.

Et la politique d'investissement, c'est probablement le marqueur qui différencie effectivement les deux anciennes Régions : Languedoc-Roussillon a fait le choix d'augmenter ses investissements sur la période, ce qui a eu pour conséquence d'entraîner une augmentation de la dette -je vais y revenir- et sur cette période, ramené à l'habitant, il est vrai que Languedoc-Roussillon a investi 25% de plus que Midi-Pyrénées. Alors, on peut effectivement jouer la comparaison et s'interroger : si ce qui a été fait d'un côté est bien, la différence que l'on constate nécessite forcément une discrimination sur l'autre Région. Vous considérez que les deux ont été parfaitement gérées et pourtant, une différence de 25% dans la capacité d'investissement exige une analyse critique.

Je considère pour ma part que Languedoc-Roussillon a manifestement surinvesti au regard de ses capacités, ce qui entraîne effectivement sur la période un doublement de la dette.

Tout à l'heure, à propos de l'augmentation de la dette sous un précédent Gouvernement, un doublement sur la période, notre collègue ASSAF a qualifié cela "d'incurie budgétaire".

Je ne me prononce pas sur la transposition mathématique à la situation de Languedoc-Roussillon qui a effectivement, sur la période, elle-même doublé sa dette de façon significative pour la porter à 1,2 milliard d'euros.

De ce point de vue-là, c'est vrai, Midi-Pyrénées peut faire figure de meilleur élève, mais on constate d'abord que sur la fin de la période, le recours à l'emprunt augmente sensiblement et que sur toute la période, Midi-Pyrénées -à la différence de Languedoc-Roussillon qui n'avait d'ailleurs pas d'excédent et qui n'en a pas plus à la fin- a consommé la totalité des excédents antérieurs, soit plus de 100 M€ sur la période. S'il n'y avait pas eu cet excédent, c'eût été de l'emprunt et quand on compare, on voit bien qu'il y a une montée en charge du recours à l'emprunt et à la fin de l'année 2015, ni en Languedoc-Roussillon, ni en Midi-Pyrénées il n'y a plus d'excédent budgétaire, plus aucune réserve pour faire face aux incertitudes des prochaines années.

Alors, je pourrais utiliser la notion de "caisses vides", ce serait un peu facile mais c'est une réalité, il n'y a plus d'excédent, chacune des Régions a totalement consommé les excédents antérieurs et donc nous abordons la nouvelle période avec un certain nombre d'incertitudes.

Mais derrière les équilibres ... (*Apartés - Interventions inaudibles, hors micro*) Je veux bien que parce que l'on est dans un théâtre, on ait un spectacle de bouffons, mais si l'on pouvait, pendant quelques minutes encore, se tenir -et quand on a soif, on peut boire un peu d'eau fraîche !-, ce serait probablement une chose assez utile.

Mais derrière les équilibres donc, je l'ai dit en préambule et je le crois, il y a les politiques.

Chaque action correspond à un objectif et les différents rapports qui nous sont soumis égrainent ces chiffres et des montants. Mais les crédits qui sont affectés à ces politiques ne montrent pas de choix en fonctionnement et, je le crains, pas plus en investissement.

En vérité, si nous voulons dégager des marges de manœuvre, nous n'aurons demain que la nécessité d'avoir une véritable politique d'évaluation de ces politiques et il faudra avoir le courage de remettre en cause les choix anciens pour dégager des marges de manœuvre.

Il n'y aura pas plus de recettes et nous avons des besoins nouveaux, il faudra donc évaluer, analyser, abandonner certaines politiques et redéfinir en permanence nos actions.

Et, je le dis, ce n'est pas simplement pour ne pas avoir de recours à la dette.

Je considère que l'emprunt est nécessaire à l'investissement, particulièrement lorsqu'il s'agit d'investissements ferroviaires ou d'investissements en matière d'infrastructures.

Nous n'avons pas à avoir peur de cela, mais attention, à partir du moment où nous sommes aujourd'hui dans un contexte nouveau de stagnation des recettes, d'arbitrages difficiles sur les dépenses de fonctionnement qui, au-delà des frais de personnel et d'administration, sont des politiques d'intervention au bénéfice de nos concitoyens, à partir du moment où les marges sont limitées là-dessus, la politique d'investissement, qui ne serait basée que sur la dette, aurait pour conséquence mécanique d'augmenter l'annuité, d'augmenter les frais financiers, effectivement de faire plaisir aux "ennemis de la finance" et conduirait inexorablement à l'affaiblissement de notre épargne et donc nous engagerait dans un cercle vicieux de réduction de notre capacité d'investissement.

Trop d'investissements dans ce contexte, ce sera moins d'investissements ultérieurement parce que l'annuité de la dette viendra pénaliser nos capacités.

Alors, de ce point de vue-là, on pourrait effectivement dire que la Région Languedoc-Roussillon a été sauvée par la fusion, je le crois, parce que l'on a ergoté tout à l'heure, au travers des rapports, sur la durée résiduelle moyenne de la dette de Languedoc-Roussillon qui a augmenté fortement sur la période. Mais si l'on prend en compte la baisse des dotations de l'Etat de 80 M€ dont pratiquement la moitié sur Languedoc-Roussillon, que nous aurions dû subir, si l'on prend en compte cette donnée, avec une politique d'investissement maintenue au niveau où elle était -ce qui n'était pas possible-, la Région Languedoc-Roussillon se serait retrouvée à dépasser le seuil de 9 années, fixé dans vos rapports comme étant un seuil excessif; j'observe d'ailleurs que dans le rapport Midi-Pyrénées c'est 9 années, dans le rapport Languedoc-Roussillon c'est 10 années ... Cela doit être la différence de taux de TVA, mais ce n'est pas grave !

Quoi qu'il en soit, la Région Languedoc-Roussillon se serait retrouvée dès 2018 au-delà de ce seuil de 9 années, par l'effet de ciseaux. La fusion sauve Languedoc-Roussillon d'une politique d'investissement exagérée au regard de ses capacités. Je ne dis pas qu'elle était exagérée au regard des besoins, je dis qu'elle était exagérée au regard de ses capacités et demain, cette capacité sera nécessairement, au niveau de la grande Région, réduite par cet héritage difficile qui nous conduit nécessairement à devoir mobiliser des investissements vers des investissements productifs. Comment pouvons-nous limiter demain notre investissement à ce qui permettra d'avoir

un retour concret sur le développement économique, sur l'emploi et donc sur les recettes fiscales de la nouvelle Région ?

C'est une nécessité pour pouvoir conserver une dynamique d'investissement pour la nouvelle Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

En guise de conclusion sur ces Comptes administratifs 2015, l'analyse rétrospective permet de constater que les interventions régionales sont stables et qu'il manque une ambition d'analyse, une ambition d'évaluation de ces politiques. Nous ne devons pas nous asseoir dans une posture de réitération du passé, mais bien regarder en permanence l'avenir et remettre en cause systématiquement les choix qui ont pu être faits par le passé.

J'en viens maintenant à la prospective et au Débat d'orientations budgétaires.

J'observe, je le rappelle, que j'ai demandé la communication des études prospectives; on m'a dit qu'elles n'étaient pas disponibles et qu'elles ne seraient faites qu'après les arbitrages ... Comment peut-on faire des arbitrages sur les politiques sans savoir où l'on va ? Ce n'est pas possible !

Et, je le dis, si vous entamiez ce travail d'arbitrage sans avoir réalisé une prospective -et je sais qu'elle a été réalisée-, ce serait une marque, j'allais dire d'incompétence, non, ce serait maladroit, disons plutôt une marque d'imprudence, or je doute que vous soyez imprudentes, Madame FITA, Madame DELGA ... J'en doute.

Mais a contrario, si je suis convaincu que cette analyse existe et que vous avez refusé de nous la communiquer, je considère qu'il y a là un mensonge et lorsque Madame DELGA a été élue Présidente, elle s'est engagée à la transparence. Il s'agit là d'un écueil, je le crois.

Nous aurions pu avoir communication d'une prospective de travail qui permet de savoir où l'on va et naturellement, une prospective, ce n'est qu'un élément de travail, on fait ensuite des arbitrages politiques, puis on revient vers la prospective pour vérifier qu'ils sont tenables et si ce n'est pas tenable, on adapte et on force le cas échéant la capacité financière par des choix politiques. L'analyse financière est au service des arbitrages politiques mais là, vous avez manqué à cette exigence de transparence en refusant de nous la communiquer et, je le dis avec un peu d'ironie et de gentillesse, vous nous prenez vraiment pour des "jambons" !

J'ajouterai, au regard de ce qu'a dit Dominique REYNIÉ tout à l'heure sur le respect de l'opposition, que tout cela n'est pas raisonnable. Vous ne pouvez pas continuer à mépriser ainsi le rôle que nous avons et que nous devons jouer, tout notre rôle et rien que notre rôle dans cette Assemblée, ne serait-ce qu'au regard de l'exigence de quorum, dont vous savez que vous ne le tiendrez pas seuls au fil de ce mandat. Or le quorum nécessaire aux travaux de cette Assemblée, c'est la capacité à associer l'ensemble des groupes politiques pour qu'ils trouvent un intérêt à rester présents, même lorsqu'au sein de la majorité, il n'y a pas nécessairement l'ensemble des élus présents pour pouvoir tenir cette Assemblée ... (*Apartés*) Je vous expliquerai pourquoi par un petit calcul : tout à l'heure, vous n'aviez plus le quorum et si nous n'avions pas continué à siéger, vous auriez été en difficulté.

Nous avons besoin d'être tous ensemble rassemblés et mobilisés autour des enjeux de cette grande Région et ce DOB en vérité, lorsqu'on le lit, manque totalement d'analyse prospective; ce

n'est que l'énoncé d'un certain nombre de difficultés et d'orientations politiques à plat. Nécessairement, la campagne électorale, telle qu'elle s'est déroulée -nous l'avions dénoncé-, n'a pas permis la définition d'objectifs pour le nouveau mandat et en réalité cette année sera une "année blanche" qui sera consacrée aux palabres avec les différentes composantes de votre majorité pour essayer de trouver tant bien que mal des compromis. Mais face à l'exigence et à l'urgence économique de notre région, il eût fallu que la Région puisse se mobiliser immédiatement et ce ne sera pas le cas.

Alors certes, vous annoncez un Plan Marshall de 800 M€, c'est-à-dire 140 euros par habitant.

Pour exemple, la capacité d'investissement des Collectivités de l'aire urbaine toulousaine, c'est 1 000 euros par habitant.

C'est donc un Plan Marshall qui, en tant que tel, peut être bien, mais demeure relativement limité et dans le DOB, ce Plan Marshall est invisible.

Vous dites que ce sont des crédits supplémentaires et nouveaux, mais les seuls éléments prospectifs du DOB évoquent un volume d'investissement de 900 M€ sur les prochaines années, c'est-à-dire le même volume d'investissement que les années passées.

Ce Plan Marshall est donc totalement invisible dans le DOB.

D'ailleurs, dans ce DOB, vous parlez autant de maîtriser les dépenses de fonctionnement que de maîtriser le recours à l'emprunt et donc de ne pouvoir investir que dans des proportions raisonnables.

Ce Plan Marshall est en réalité totalement invisible en l'état et nous ne pouvons donc qu'émettre, dans l'attente de précisions, des interrogations extrêmement fortes.

Et pour exemple, je passe la parole à Aurélien PRADIÉ ...

## **M. PRADIÉ**

Madame la Présidente,

Simplement quelques mots de ce Plan Marshall, ce nom de Marshall qui raisonne depuis quelques semaines maintenant dans vos bouches, la majorité de la Gauche plurielle de cette Assemblée. D'abord, le pauvre homme doit se retourner dans sa tombe parce que je ne suis pas certain que lui-même aurait vu d'un bon regard que cette Gauche extrêmement plurielle, jusqu'à l'extrême-Gauche d'ailleurs, lui trouve aujourd'hui toutes ses faveurs.

Mais quant à la cohérence historique, je suis heureux de voir que nos amis Communistes ont aujourd'hui une grande affection pour un général d'armée américain, alors même qu'il me semble qu'ils ne sont pas très américains dans l'âme ... (*Rires - Apartés*) Un peu de références ne fera de mal à personne !

S'agissant du Plan Marshall lui-même, il y a un exemple éloquent à partir duquel nous arrivons à démontrer qu'il n'y a rien dans ce Plan Marshall, si ce n'est une opération de communication et il vous faut l'entendre. Ce sujet, qui est pourtant un sujet capital, c'est celui de la jeunesse : lors des Commissions et de la Commission Lycées en particulier, nous avons pu voir, à l'occasion de



chacun des rapports, que tous les investissements fléchés "Plan Marshall" n'étaient que des investissements décidés lors de la précédente mandature.

## **LA PRESIDENTE**

Mais le Budget primitif n'est pas voté, Monsieur PRADIÉ !

## **M. PRADIÉ**

En matière d'ambition politique, c'est comme en matière de culture : moins on n'en a, plus on l'étale ! Et il se trouve en l'occurrence que depuis quelques semaines, tout l'objet du Plan Marshall n'est qu'une véritable fable destinée à quelques électeurs qui, croyez-le bien, ne sont pas aussi dociles que vous le pensez.

Mais en vérité, et je conclus pour laisser la parole à ma collègue, le plus grave n'est pas l'opération de communication dont vous vous rendez coupables, que tout le monde connaît et que tout le monde comprend; le plus grave c'est l'affaiblissement de la parole politique, parce que l'on peut donner de grandes leçons sur une "nouvelle manière de faire de la politique", mais la première chose à faire pour faire de nouvelle manière de la politique, c'était d'avoir des paroles qui soient à la hauteur des actes et non pas qui soient simplement de la spéculation et de la publicité politique.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Il vous reste deux minutes, Madame D'ETTORE ....

## **Mme D'ETTORE**

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je suis étonnée, à la lecture du rapport de présentation de vos orientations budgétaires, que vous ne mentionniez à aucun moment tous les atouts touristiques des stations balnéaires majeures construites par la Mission Racine.

Il en est de même dans les quelques exemples que vous nous donnez sur votre Plan Marshall à hauteur de 800 M€. En effet, aucun des exemples que vous évoquez des investissements pour l'année 2016 ne concerne directement une activité touristique, secteur qui représente pourtant 10% de notre PIB régional, soit 14 milliards d'euros.

Comme vous le savez, ces stations balnéaires ont besoin de grands chantiers, de rénovation et de modernisation pour rester concurrentielles au plan international.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, j'espère que vous allez prévoir des aides significatives auprès des stations balnéaires qui souhaitent dès cette année lancer de grands chantiers, car elles sont le fleuron de notre région.

Ces stations balnéaires demeurent une force attractive internationale qui doit bénéficier à tout le monde et représente un gisement d'emplois considérable.

Bien entendu, Madame la Présidente, je suis convaincue que cette action sera pour vous une priorité.

## **M. BRIAND**

Je terminerai rapidement et comme mes feuilles glissent sur la tablette glissante, si je dépasse de 10 secondes vous me le pardonnerez, mais ce ne sera pas plus !

Je crois qu'en réalité, et ce Plan Marshall en est la démonstration, c'est l'affirmation de votre volonté de donner un élan à cette grande Région. Nous ne pouvons sur le principe qu'y souscrire, à condition qu'il y ait du contenu.

Mais, je l'ai dit tout à l'heure, à la fois la dette existante limitera notre capacité d'investissements nouveaux et le montant de ce Plan Marshall c'est 140 euros par habitant, lorsque l'investissement de Toulouse Métropole, de la Ville et des Communes de Toulouse Métropole, et des opérateurs de transport, par exemple sur l'agglomération toulousaine, c'est 1 000 euros par habitant.

Ce sont probablement de mêmes données sur la Métropole montpelliéraine, sur Perpignan et l'ensemble des aires urbaines de la grande Région.

Ce n'est donc qu'en travaillant avec l'ensemble des Collectivités locales, en mobilisant de concert l'ensemble de nos moyens, que nous pourrons bâtir ensemble un vrai Plan Marshall, à la hauteur des exigences de notre territoire.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

La parole est maintenant au groupe Nouveau Monde en Commun. Madame VINET ...

## **Mme VINET**

Merci, Madame la Présidente.

Les orientations budgétaires pour 2016, année de transition certes, doivent être un marqueur fort pour le début de notre mandature.

Le groupe Nouveau Monde en Commun s'est attaché à dégager des priorités pour tendre vers une Région plus solidaire et écologique. Plusieurs axes doivent être privilégiés et nous y serons particulièrement attentifs :

- le soutien sans faille aux services publics : l'éducation, la culture partout et pour tous, avec une véritable ambition pour une politique culturelle alliant tradition et modernité, professionnalisation des acteurs de la filière et soutien à l'expression multiculturelle qui foisonne sur notre territoire,
- un emploi non-délocalisable : artisanat, commerces de proximité, l'aide accrue à l'innovation, l'économie sociale et solidaire, ainsi que l'économie circulaire,
- la revitalisation du milieu rural, tant au niveau économique que des services rendus aux habitants,
- des soutiens pour une agriculture et une viticulture non-productivistes,
- des transports quotidiens pratiques et de qualité, plus particulièrement le train,

- la transition énergétique et écologique, avec des dispositifs ambitieux pour sortir des énergies fossiles,
- mieux gérer et valoriser les déchets,
- valoriser notre littoral sans passer par la case "béton",
- l'aide aux ménages et aux entreprises pour évoluer ensemble vers la sobriété énergétique et l'exemplarité environnementale,
- enfin, l'ouverture sur le monde avec une coopération accrue.

Pour que ces orientations se concrétisent, nous avons besoin de moyens et nous devons faire des choix, établir des priorités par rapport à des projets qui, à notre avis, ne sont pas indispensables. Par exemple :

- les gares de la Mogère et de Manduel,
- la nouvelle création d'une ligne LGV pour le tronçon Bordeaux-Toulouse au lieu d'utiliser les lignes existantes alors que, pour le coup, la ligne LGV Montpellier-Perpignan est, elle, indispensable,
- l'interland de Poussan, alors qu'il y a possibilité de calculer ce que nous pourrions faire sur le port de Sète.

Nos moyens doivent être à la hauteur de nos ambitions.

Je souhaiterais faire un petit focus sur la question de la commande publique.

Nous prenons acte des nouvelles dispositions pour l'organisation de cette commande qui permettra une meilleure information des entreprises sur les marchés lancés, l'aide à la constitution de dossiers, ainsi que des dispositifs pour éviter que l'obtention d'un marché ne les mette en difficultés financières. Il sera mis fin ainsi à la prédominance des grands groupes.

Le groupe Nouveau Monde en Commun constate avec satisfaction que les principes de conditionnalité sociale et environnementale sont bien pris en compte, ainsi que la question de la sous-traitance. La commande publique est un levier, mieux : une responsabilité de la Région dans les dispositifs nombreux d'aide économique.

## **M. CASES**

Je n'aime pas faire cela, mais Monsieur PRADIÉ, je tiens quand même à vous dire que pendant la guerre, les Communistes étaient contre les nazis, ils étaient dans le bon camp, ils ne se sont jamais trompés !

*(Applaudissements - Huées - Echanges hors micro)*

## **M. SELLIN**

C'est quoi ? C'est le plan "Marshall nous voilà", c'est ça ? ... *(Rires - Exclamations)*

## **LA PRESIDENTE**

Allez-y Monsieur CASES ...

## M. CASES

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Hier soir, j'étais en Conseil municipal et je débattais sur le budget de la Commune; bien sûr, 15 jours avant nous avons eu des échanges sur le Débat d'orientations budgétaires de mon village et là, j'ai l'impression de vivre toujours la même pièce, avec des répliques identiques, avec des positionnements presque identiques et surtout un constat récurrent : le désengagement de l'Etat dans le financement des Collectivités territoriales.

Non contents d'avoir éloigné la démocratie des citoyens, nous devons nous aussi participer à l'effort économique pour que l'ensemble de notre pays puisse rentrer dans le cadre des fameux 3,5%, mortifères pour la partie la plus fragile de nos populations.

Une différence entre les Communes et la Région, c'est que les Communes peuvent agir sur leurs impôts, mais avec un taux de chômage de 17% dans ma commune, la marge est très étroite et avec 47% de population payant l'impôt sur le revenu, l'étau se resserre encore plus.

Alors, nous débattons ... Nous, nous défendons qu'une autre politique est possible, que de l'argent il en existe, qu'il s'enfuit trop souvent en cachette dans des valises électroniques pour gonfler les bourses des paradis fiscaux ou pour remplir les caisses des actionnaires.

Nous, nous sommes en train de calculer au plus juste, de rogner ici un entretien approximatif d'un lycée, là des agents territoriaux ne comptant pas leur temps pour faire vivre un musée, un peu plus loin, dans les cantons de notre grande région, des paysans qui se grattent la tête pour faire vivre leur territoire.

Oui, il n'est pas simple d'être un élu municipal d'opposition et un élu de la majorité régionale, surtout en période budgétaire, chacun se renvoyant la paternité du désengagement de l'Etat.

Mais notre principale problématique, c'est que nous subissons de plein fouet une crise économique où la principale cause est que le mot "rentabilité" a effacé les mots "besoins" ou "populations".

Dans cette tourmente économique, nous avons choisi nous, Nouveau Monde en Commun, de faire bouger les lignes, de nous battre pour réfléchir et participer à la construction d'une nouvelle réflexion économique. Même dans ce contexte difficile, certaines orientations économiques peuvent être effectuées. Un exemple "simple" : pour me rendre à la Région, j'alterne dans la mesure du possible le train ou la voiture, mais comme je viens de Perpignan, il y a 18 000 camions qui me poursuivent ... Là, il y a peut-être une idée à faire grandir : en 1/ les faire monter dans les trains, en 2/ faire payer les grands groupes de transport pour ceux qui ne veulent pas y monter.

Nous, nous voulons croire que d'autres options économiques peuvent être débattues, pouvant éclaircir l'avenir de notre jeunesse et offrir un futur durable et social aux populations.

Nous nous y engageons.

Merci.

*(Applaudissements)*

## LA PRESIDENTE

Monsieur SELLIN ...

### M. SELLIN

La question de la discussion d'orientations budgétaires est une question éminemment politique, comme cela a été rappelé par mes camarades précédemment.

Il est vrai que cette ambition est difficilement compatible avec les choix gouvernementaux qui imposent une baisse massive des dotations globales de fonctionnement pour les Collectivités locales et des transferts de compétences importants, sans les moyens suffisants qui vont avec.

Il est d'ailleurs souligné dans le rapport, page 381, que la mise en place du Pacte de responsabilité, ainsi que le CICE obèrent considérablement les marges des Collectivités locales et notamment des Régions. C'est donc là-dessus que je m'appuie.

Pour autant, des choix politiques nouveaux pour rééquilibrer et redéployer les différents postes budgétaires sont possibles :

- en fléchissant les subventions publiques vers le service public, l'économie sociale et solidaire, l'aide à une agriculture de qualité, des transports efficaces au quotidien,
- en relançant l'investissement pour des projets utiles -j'ai bien dit utiles- et en harmonisant les interventions régionales par le haut pour assurer par exemple, dès la rentrée 2016, la gratuité totale des livres scolaires sur l'ensemble de la région pour tous les lycéens.

Ainsi, nous agissons sur des marqueurs importants de solidarité.

Sur la question des marges de manœuvre : dans notre Région -et on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, mais pour reprendre le vieil adage, les faits sont les faits et les faits sont têtus !- il apparaît qu'il y a 473,6 M€ d'épargne brute, donc de capacité d'autofinancement.

Ainsi, des marges de manœuvre de plusieurs dizaines de millions d'euros -j'ai bien dit des marges de manœuvre de plusieurs dizaines de millions d'euros- existent, surtout quand on sait que le loyer de l'argent est actuellement extrêmement faible; il a été rappelé par Madame FITA que le taux d'emprunt était à 1,89, ce qui signifie que l'emprunt peut être considérablement augmenté, de plusieurs dizaines de millions, sans que cela n'obère les capacités d'autofinancement et de solidité de la Région. Il y a une opportunité à pouvoir le faire.

Beaucoup d'interventions ont été faites sur le domaine de la raison; l'opposé de la raison, c'est la déraison et pour ce qui nous concerne, nous avons été élus sur des marqueurs qui sont ceux des attentes et des besoins sociaux. Et la raison aujourd'hui, c'est de répondre à ces attentes, à ces marqueurs sociaux et écologiques, car la population attend précisément de la puissance publique qu'elle rééquilibre les inégalités de fait.

Je conclurai donc en disant que nous pouvons considérablement augmenter l'emprunt, profitons-en, investissons donc aujourd'hui pour de meilleures conditions de vie et pour l'avenir des populations.

Je dirai enfin que l'emprunt doit être transparent et éthique; il faut bien évidemment qu'aucun euro de la Région ne soit placé dans des placements toxiques, ni dans des paradis fiscaux et là, je

m'adresse à un groupe qui se fait fort de son slogan : "tête haute et mains propres" et qui recycle l'argent public des remboursements de leurs campagnes électorales dans des paradis fiscaux ... (*Rires - Exclamations*) Et donc organise l'évasion fiscale ... (*Protestations - Applaudissements*) Nous sommes donc très loin du patriotisme économique et fiscal ! (*Brouhaha - Invectives*)

## **LA PRESIDENTE**

Laissez parler Monsieur SELLIN !

## **M. SELLIN**

Nous sommes donc extrêmement loin du patriotisme économique et fiscal dont vous vous revendiquez ... (*Protestations*)

La France, aimez-la fiscalement ou quittez-la ! (*Rires - Applaudissements*)

Madame JAMET, j'ai un petit cadeau pour vous ... Une fois n'est pas coutume, je voudrais offrir un cadeau au Front National, pour les nombreux voyages sous les tropiques !

(*Monsieur SELLIN traverse l'hémicycle et donne un Panama à Madame JAMET*)

## **Des voix**

Cinéma ! (*Brouhaha*)

## **LA PRESIDENTE**

S'il vous plaît, reprenons le cours des débats !

Madame MARTIN ...

## **Mme MARTIN**

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Je vais sans doute provoquer à nouveau un peu de bruit mais je voudrais, avant de commencer mon propos, dire à Madame DELGA qu'en tant que féministe, en tant que militante et en tant que petite-fille d'immigrés républicains espagnols antifranquistes, elle a tout mon soutien !

(*Applaudissements - Apartés*)

Je voudrais partir de la question de l'investissement et dire en particulier que je me félicite qu'effectivement, pour cette mandature, il soit fait un choix qui est pour moi primordial : celui du service public et nous nous félicitons, dans notre groupe Nouveau Monde en Commun, des investissements concernant en particulier les lycées publics puisqu'ainsi on répond, comme le disait Monsieur SELLIN à l'instant, aux besoins sociaux, besoins sociaux d'éducation, besoins sur le terrain des services publics.

Je me félicite aussi, et je souhaite le dire aujourd'hui, du choix qui sera fait d'étendre l'aide à la restauration scolaire à tous nos jeunes en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, je pense que

c'est une excellente mesure qui, effectivement, correspond aujourd'hui aux attentes des familles et de l'ensemble de nos concitoyens.

Je pense cependant, et cela a été démontré je crois, que l'on peut faire des choix budgétaires qui soient véritablement, comme celui que je viens citer, de vrais marqueurs à gauche qui répondent aux besoins sociaux.

Monsieur SELLIN en a parlé, je sais que c'est en débat et que la discussion se poursuivra, mais je pense qu'il est juste, dans un service public d'éducation où le principe de gratuité doit prévaloir, que l'outil pédagogique obligatoire qu'est le manuel scolaire soit effectivement fourni à l'ensemble des élèves, comme l'a fait fort justement jusqu'à présent la Région Languedoc-Roussillon.

Je crois aussi qu'il est important de préciser que dans les choix budgétaires -c'était fort dans notre campagne et aujourd'hui nous le revendiquons encore-, les fonds publics doivent aller prioritairement aux services publics.

Je voudrais intervenir, dans la deuxième partie de mon propos, sur une autre orientation forte qui est celle de la formation de nos jeunes, de la voie professionnelle et de l'apprentissage.

Je sais qu'il y a un souci qui est légitime, qui est important, de former au mieux nos jeunes, de les aider dans la vie pour qu'ils puissent bien sûr trouver un travail et vivre décemment de ce travail. Aujourd'hui, il y a une orientation -qui cependant ne date pas de maintenant- qui concerne l'apprentissage. Je crois qu'il faut peut-être essayer d'approfondir les orientations actuelles et je voudrais interpeller la Région sur ce sujet, parce que je crois qu'il y a des orientations qui sont intéressantes et d'autres qui peuvent être un peu alarmantes.

Je m'explique : l'apprentissage, c'est un choix que l'on peut proposer à un certain nombre de jeunes, on ne le propose pas à n'importe quel jeune, on ne le fait pas dans n'importe quelles conditions et aujourd'hui, ce n'est pas moi qui le dis mais des rapports missionnés par le Gouvernement de l'Inspection générale des affaires sociales, de l'Inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche qui disent : "attention, il faut que les Régions soient vigilantes sur l'apprentissage, qu'elles accompagnent mieux les jeunes, qu'elles suivent davantage leur parcours et également, bien évidemment, qu'elles évaluent mieux les formations proposées dans ce cadre-là". Je pense que nous devons absolument porter cela pour améliorer l'apprentissage et ne pas en faire un outil -ce serait assez étrange par ailleurs- qui ferait concurrence à quelque chose d'essentiel à mes yeux : la formation professionnelle initiale, parce que c'est évidemment les lycées publics, le service public, c'est-à-dire ce service rendu à tous les jeunes, à chacun et à chacune, avec le souci de leur apporter un enseignement de qualité, un enseignement nécessaire pour faire non pas simplement de nos jeunes des individus employables, mais des acteurs sociaux et les citoyens de demain.

Je crois que là-dessus, il faudra peut-être débattre et continuer à discuter pour réorienter les politiques qui sont à l'œuvre et qui, par ailleurs, ont été affirmées le 30 mars dernier par un protocole signé par le Premier Ministre et le Président de l'Association des Régions de France.

Enfin, Madame PINEL a parlé de "Nuit debout" et c'est vrai que de ce point de vue-là, ces initiatives montrent l'inquiétude de la jeunesse, des jeunesses, de nos jeunes sur le problème de

l'emploi. Je crois que la meilleure des solutions aujourd'hui, pour peut-être rassurer nos jeunes, ce serait d'en finir avec une loi, la loi dite "travail" ou "El Khomri" qui, finalement, annule ce qui pourrait être important pour nos jeunes, c'est-à-dire la défenses des droits sociaux.

Je pense effectivement qu'il faut soutenir ces jeunes dans cette revendication.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Madame RESSIGUIER ...

## **Mme RESSIGUIER**

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Notre ambition pour l'emploi doit se concentrer sur des emplois à forte utilité sociale et écologique. L'Economie sociale et solidaire (ESS) fait partie de ces secteurs qui doivent être fortement soutenus par notre Région, non seulement pour les valeurs qu'elle porte et qui guide la gouvernance des différentes structures et entreprises qui y sont attachées, mais aussi parce que c'est un important gisement d'emplois non-délocalisables pour notre région. Ainsi, les coopératives représentent 13,6% de l'emploi régional.

Notre rôle est de poursuivre et de renforcer le soutien à ces structures qui représentent très souvent de nombreux métiers d'avenir pour la transition écologique que nous souhaitons tous et toutes. Notre groupe portera l'ambition :

- de pérenniser les incubateurs d'innovation sociale, les pôles territoriaux de coopération économique et les pépinières,
- d'amplifier le soutien aux plates-formes collectives d'achats responsables,
- et d'augmenter de manière significative les lignes de garanties financières pour des projets collectifs.

Nous voulons une économie à visage humain, créatrice d'emplois non-délocalisables, écologique et responsable. C'est pourquoi nous pensons que le soutien à l'ESS doit être au cœur de notre prochain budget et pas seulement un supplément d'âme.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Merci.

Je vais répondre aux différentes questions ou remarques qui ont pu être faites.

Concernant les remarques portées par Madame JAMET, tout d'abord sur le traitement de nos personnels, nous sommes très attentifs à ce qu'il y ait un traitement équitable et je rappelle -c'est un engagement que j'avais pris, comme l'avaient d'ailleurs pris Damien ALARY et Martin MALVY-



qu'il n'y aura pas de mobilité forcée pour nos agents entre les sites. C'est pourquoi, quand vous indiquez qu'il y aurait des conséquences sur la vie familiale, cela est parfaitement inexact.

Vous avez parlé du Conseil régional des jeunes en estimant que cela ne servait à rien, qu'il n'avait rien produit et que l'on aurait dû faire travailler nos jeunes sur les problèmes d'addiction au cannabis ou à l'alcool. Je trouve étonnant que quand on parle de la jeunesse, on veuille de suite et juste les ramener à l'addiction.

Un Conseil régional des jeunes, oui c'est utile, nous allons en effet le mettre en place et il pourra s'emparer de toutes les questions qui intéressent la Région.

Ramener juste la jeunesse à des problèmes d'addiction, c'est avoir une vision très rétrograde !

*(Applaudissements)*

Concernant les PRAE, vous avez indiqué que cela ne servait à rien ou n'avait pas de succès.

Je voudrais vous rappeler que 9 sont commercialisés et que 3 hôtels d'entreprises sont également réalisés, à savoir les hôtels d'entreprises de Marcoule qui compte quand même 550 emplois, de Vendargues ou de Limoux.

Grâce à cette politique, la Région a permis l'installation de la Socamil, la Centrale d'achat de Leclerc, ce qui représente 360 emplois, sur le site PRAE de Castelnaudary.

C'est également une négociation avec le groupe Pierre Fabre qui prévoit l'installation d'une entreprise à Bédarieux, sur les hauts cantons de l'Hérault, qui va permettre la création de plus de 320 emplois.

C'est également, sur le PRAE Via Domitia, l'implantation d'une unité de fabrication du groupe Kawneer qui prévoit actuellement plus de 1 000 emplois.

Voilà ce que génère cette politique des PRAE avec des emplois, mais également des recettes fiscales puisque cela représente 5 M€ de recettes pour le budget régional en 2016 et donc plusieurs centaines d'emplois sur notre territoire.

Enfin, vous nous disiez à propos des trains que vous voulez "qu'ils soient sûrs, qu'ils arrivent à l'heure et propres" ... Je pense qu'en Assemblée plénière, on peut tout de même avoir des propos ayant un peu plus de contenu. C'est comme si nous disions que nous aimerions qu'il fasse beau toute l'année et qu'il ne pleuve que durant la nuit où nous dormons ! *(Exclamations - Apartés)*

Concernant le Plan Marshall, je voudrais apporter de façon générale des informations et des éclaircissements par rapport à des propos qui me sont attribués.

Je n'ai jamais indiqué que dans le Plan Marshall, le matériel roulant serait compté, c'est inexact.

En Commission des finances, à Monsieur BRIAND qui demandait le détail de l'investissement, j'ai indiqué que dans la section d'investissement il y avait des dépenses liées au bâtiment et aux travaux publics et qu'il y avait également des dépenses d'investissement, mais qui ne concernaient pas le bâtiment et les travaux publics, qui pouvaient être du matériel roulant.

J'ai donc indiqué à Monsieur BRIAND qu'il fallait différencier le total des dépenses d'investissement du total des dépenses d'investissement liées au Plan "bâtiment et travaux publics" et donc, dans le Plan "bâtiment et travaux publics", ce sont bien des crédits qui concernent les lycées, le très haut débit, mais également la rénovation énergétique.

Lors des deux dernières Commissions permanentes, nous avons d'ailleurs attribué plus de 120 M€, c'est-à-dire une accélération des projets et comme, en effet, nous n'avons pas voté le Budget primitif -puisque nous le voterons au mois de mai-, c'est bien entendu sur des Autorisations de programme qui ont été votées précédemment et dont certaines ont été votées -je vous le rappelle- lors de l'Assemblée plénière du 18 janvier.

C'est donc une accélération des projets et pour ce qui est prévu au CPER, je me permets de vous rappeler que nous sommes encore à ce jour, en 2016, en train de solder les opérations prévues au CPER 2000-2006.

Donc quand nous engageons dès l'année 2016 des opérations prévues dans le CPER 2015-2020, c'est qu'il y a un volontarisme et un volontarisme de travailler en partenariat parce que, en effet, c'est parfois avec l'Etat, parfois en maîtrise d'ouvrage propre sur le CPER et je pourrais citer la Faculté de Médecine de Montpellier, le Pôle Chimie Balard ou encore de grands projets que nous avons menés, par exemple le CEA Tech sur l'aire urbaine toulousaine.

Mais c'est également du partenariat avec les Collectivités locales et bien entendu qu'avec les Départements, par exemple sur les dépenses routières, nous agissons, de même avec la Métropole de Toulouse quand nous participons à hauteur de 45 M€ sur le futur Parc des Expositions. Et là, je partage cette volonté que ce Plan de soutien au bâtiment et aux travaux publics soit mené en relation avec les autres Collectivités locales, que ce soient les Métropoles ou les Départements, mais aussi bien sûr avec l'Etat et c'est pourquoi j'y travaille avec le Préfet de Région pour pouvoir engager rapidement des dépenses d'investissement sur les axes routiers ou, également, sur des équipements pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Nous voterons également, lors de l'Assemblée plénière du mois de mai, bien sûr dans le cadre du budget, des Autorisations de programme qui permettront de réaliser des dépenses en 2016, mais qui permettront également d'en engager en 2017.

Je vous rappelle également que les fonds européens viendront en plus des 800 M€, pour être intégrés, mais vous aurez bien entendu une visibilité très claire sur ce qui est de la dépense de crédits régionaux et ce qui est de la valorisation des crédits européens.

Concernant les vins du Chili, je voudrais quand même indiquer que quand j'entends dans cette Assemblée que nous avons appris aux chiliens à faire du vin, c'est une conception de l'autonomie et du génie des peuples du monde qui est d'une autre époque ! Vous avez une vision colonialiste et je pense que les chiliens ont su faire du vin bien avant qu'on ne leur montre !

*(Applaudissements - Interventions inaudibles, hors micro)*

Vous parlez également de sécurité.

Mais oui, en tant que Présidente de Région, j'ai parlé de sécurité lors du rendez-vous que j'ai eu avec le Président de la République, en lui demandant des effectifs supplémentaires pour la police, pour la gendarmerie, tout particulièrement pour la gendarmerie de Lunel, par exemple, parce que la sécurité est une compétence d'Etat et je suis convaincue que la sécurité doit rester une compétence régaliennne. C'est ainsi que nous pouvons agir et en tant que Présidente de Région, je demande au Président de la République qu'il y ait des augmentations d'effectifs pour notre région,

de par les problèmes de sécurité, de par les problèmes de radicalisme qu'il peut y avoir sur les territoires de Lunel, mais pas uniquement, également sur l'aire toulousaine ou dans d'autres parties de notre territoire. Avoir aussi bien sûr un Préfet qui dispose de pouvoirs en propre et qui ne dépende pas du Préfet de la zone de défense, sur ces sujets-là qui demandent une réactivité et des moyens forts; ce fut le sens de ma démarche mardi à l'Elysée, auprès du Président de la République.

Concernant les dépenses de communication, je vous rappelle que ces dépenses-là représentent moins de 0,5% des dépenses du budget régional. Alors, quand vous m'expliquez qu'en faisant des grandes coupes dans le budget de Communication, nous allons redresser la Région, je suis quand même très étonnée de cette analyse !

Vous avez également indiqué que le fait d'avoir 25% de recours à l'emprunt pour financer nos investissements nous amenait "dans le mur". Je pense que nombre de particuliers aimeraient n'emprunter que 25% pour financer leur maison ...

Je pense aussi que vous avez une vision de l'emprunt qui, là aussi, est particulière parce que nous avons des taux qui sont particulièrement bas, qui sont inférieurs à 2%, nous avons des investissements dont la durée d'amortissement est sur plusieurs dizaines d'années et il est nécessaire de pouvoir avoir recours à l'emprunt, bien sûr dans des limites raisonnables parce qu'il n'est pas question de laisser une dette trop importante à nos successeurs et à nos enfants, mais nous avons aussi, en tant que bons gestionnaires, la nécessité d'avoir recours à l'emprunt et c'est vrai que nos banquiers nous permettent d'avoir des taux bas, parce que cela est le résultat de la gestion budgétaire. Mais nous ne parlons pas aux mêmes banquiers : nous, ce sont des banquiers qui sont en France, qui investissent en France et vous, ce sont ceux les banquiers du Panama ou de la Russie !

*(Applaudissements)*

## **Des voix**

*Cahuzac ! Cahuzac ! Cahuzac ! (Brouhaha général - Interventions hors micro, inaudibles)*

## **LA PRESIDENTE**

Concernant les autres questions qui ont pu être posées, s'agissant tout d'abord de l'investissement dans le tourisme et dans les stations balnéaires, dans le document d'orientations budgétaires, elles y sont bien mentionnées puisque j'ai bien entendu participé à sa rédaction et c'est à travers le Plan Littoral 21 que nous indiquons qu'il y a un investissement dans les stations balnéaires à travers les ports, à travers la rénovation de l'hébergement touristique, mais aussi à travers l'investissement sur le trait de côte, sans oublier l'investissement dans les ports qui est indispensable.

Le Plan Littoral 21 est un dispositif dont j'ai parlé à la Caisse des Dépôts et Consignations, qui va donc investir avec nous dans ce cadre et Pierre-René LEMAS viendra signer une convention d'engagement de la Caisse des Dépôts au mois de juin sur notre région.

Je dois également rencontrer Louis SCHWEITZER pour pouvoir candidater dans le cadre des Programmes d'Investissements d'Avenir Tourisme, puisque nous serons certainement une Région leader sur ce sujet et je ne manquerai pas de vous en tenir informés dès la prochaine Commission permanente.

Concernant l'investissement de nos deux Régions, il est de nature différente, essentiellement en raison du financement qu'a dû faire la Région Languedoc-Roussillon et qui était nécessaire pour le contournement Nîmes-Montpellier, avec la création d'une ligne nouvelle.

En Midi-Pyrénées, Martin MALVY l'a toujours indiqué, il a toujours voulu avoir une gestion qui permette justement de dégager les financements nécessaires pour répondre à l'engagement des travaux de la LGV Bordeaux-Toulouse.

Nous avons donc un différentiel de temps : la ligne nouvelle entre Montpellier et Nîmes a été financée, alors que sur Midi-Pyrénées la majorité régionale a souhaité avoir une gestion raisonnable pour permettre d'investir dans le rail et sur la LGV Bordeaux-Toulouse.

Que dans cette Assemblée on indique que Languedoc-Roussillon a été sauvé par Midi-Pyrénées, je trouve que ce sont des propos qui n'ont pas à être tenus, parce que nous sommes tous Conseillers régionaux de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées ... (*Applaudissements*)

Je tiens à le rappeler quand j'entends des interventions qui sont souvent centrées sur des considérations des territoires d'origine locale.

Ici, nous devons débattre de l'intérêt général de notre Région et notre Région, elle est Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, elle est plurielle de ses territoires, elle est forte de cela.

Alors, j'entends Monsieur BRIAND que ce n'est pas ce que vous vouliez dire, mais faites attention aux propos utilisés parce que nous ne pouvons pas dire qu'il y ait ...

## **M. BRIAND**

Il n'y a pas deux Régions.

## **LA PRESIDENTE**

Il n'y a pas deux Régions, c'est exactement ce que je voulais entendre, Monsieur BRIAND ! Nous sommes une seule et même Région et nous travaillons tous, tous les élus, pour l'intérêt général des habitants. Je préférerais que ce soit précisé.

Concernant la dette de Languedoc-Roussillon sur le Compte administratif, je rappellerai qu'elle représente 5,5% de ses dépenses, là où elle représentait 11% des dépenses en 2004, sous Jacques BLANC.

Alors oui, j'assume l'héritage de Damien ALARY, de Christian BOURQUIN, de Georges FRÊCHE ... (*Applaudissements*) Et je ne souhaite pas retrouver la situation qui avait été laissée en 2004, où la Commission de sécurité fermait certains lycées. C'est cela la réalité et il ne faut pas l'oublier !

Enfin, concernant la gratuité des livres scolaires, nous avons actuellement deux dispositifs assez différents, puisque sur le territoire de l'ancienne Région Languedoc-Roussillon c'est un achat par la

Région, avec une distribution directe aux élèves, alors que sur le territoire de l'ancienne Région Midi-Pyrénées, ce sont des bons d'achat auprès des librairies.

Nous avons donc là aussi, pour pouvoir mettre cela en œuvre, des problèmes techniques et un souci sur la rentrée 2016, mais nous avons bien sûr les prochaines semaines pour pouvoir y travailler et trouver une solution pour, en effet, un accès aux équipements scolaires de façon globale, pour tous nos jeunes, afin que ces investissements qui sont parfois lourds pour les familles soient plus facilement supportés.

Quant à la volonté que l'Economie sociale et solidaire soit une priorité, je ne peux que la partager avec, nous l'avons indiqué dans notre programme, la création d'une deuxième Pépinière sur l'Economie sociale et solidaire, le soutien aux Coopératives d'activité et d'emploi, qui sont là aussi des dispositifs qui permettent une sécurisation en étant salarié, pour aller petit à petit vers l'entrepreneuriat, mais également les Pôles territoriaux de coopération économique qui permettent de créer un vrai écosystème pour pouvoir développer de l'activité à partir des potentialités de nos territoires, avec une gouvernance participative.

Je partage donc pleinement ces souhaits et, en effet, nous aurons à les concrétiser lors du Budget primitif 2016.

Voilà les éléments que je voulais apporter en réponse aux différentes interventions.

Madame FITA, puis nous passerons au vote ...

### **Mme FITA**

Très rapidement, trois affirmations qui ont été exprimées et que je souhaite absolument rectifier parce que c'est important. Ces affirmations étaient les suivantes : "caisses vides", "mensonges" et "année blanche".

Je m'inscris totalement en faux contre ces affirmations.

- "Caisses vides" ...

Si vous reprenez la page 10 du document consolidé, en effet le chiffre de 8 M€ a été évoqué, mais j'ai bien développé pourquoi nous avons eu des dépenses exceptionnelles en 2015, qui viennent donc alimenter ce fonds de roulement. Nos caisses ne sont pas vides, il y a justement une totale stabilité. Donc non, notre Région n'a pas ses "caisses vides" !

"Mensonges" ...

Les principes affirmés par la Présidente ont toujours été : ambition et responsabilité; nous le traduisons dans notre méthode financière en transparence et en crédibilité.

Nous ne mentons pas, nous essayons de donner, avec le niveau d'exigence que nous trouvons indispensablement élevé, tous les éléments financiers, que ce soit sur la rétrospective, comme sur la prospective.

Sur la rétrospective, vous trouverez tous les éléments nécessaires concernant la dette, parce qu'il peut y avoir des inquiétudes qu'il fallait lever : nous n'avons pas d'emprunts toxiques, de même que sur les financeurs nous avons une totale transparence à laquelle nous tenons, c'est important.

Un détail sur le seuil d'alerte entre 9 et 11 années : oui, il y a une différence parce que c'est la Banque européenne d'investissement qui avait contractualisé de manière différente avec les deux anciennes Collectivités. Il y a donc une totale transparence et absolument pas de mensonges.

Sur la prospective, nous avons voulu concentrer les éléments de cette année sur les grands équilibres : investissement et fonctionnement. Pour l'année prochaine, nous allons devoir faire un travail de prospective beaucoup plus appuyé, thématique par thématique, politique par politique parce que, bien entendu, l'enjeu de l'harmonisation et des nouveaux dispositifs interviendra, et c'est au calendrier du 2<sup>ème</sup> semestre de cette année 2016. Donc pas de "mensonges", au contraire de la transparence et une transparence avec des données fiables.

Enfin "année blanche" ...

Non, absolument pas, 2016 n'est pas une année blanche, notre budget 2016 sera bien un budget de l'action et l'équation pour y arriver est simple : anticipation, et il faut rendre hommage aux Présidents Martin MALVY, Damien ALARY, Christian BOURQUIN et Georges FRÉCHE qui ont anticipé; et de la même façon, nous sommes une Collectivité en marche depuis le 4 janvier 2016, avec des fonctionnaires, des agents conscients de leurs responsabilités et, je le disais tout à l'heure mais j'y reviens parce que c'est la clef d'une Collectivité en marche, avec un professionnalisme et un sens du service public exemplaires.

Donc nos caisses ne sont pas vides, notre situation financière est saine, nous agissons en transparence et en crédibilité, et surtout nous agissons de manière volontariste et ambitieuse pour 2016 !

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Nous passons maintenant au vote sur chacun des rapports.

Non, Madame JAMET, je ne vous donne pas la parole ... *(Protestations)*

Madame JAMET, vous avez eu votre temps de parole, nous passons maintenant au vote sur le rapport **2016/AP-AVR/02** de **Développement durable de la Région**, présenté préalablement au Débat sur les orientations budgétaires ... *(Apartés - Protestations)*

J'ouvre le vote électronique ...

## **Des intervenants (hors micro)**

C'est un donné acte.

## **LA PRESIDENTE**

Les Services m'indiquent que l'on vote pour donner acte, en application de l'article 4312 du CGCT : "Il fait l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat et d'un débat au Conseil régional dont il est pris acte par une délibération spécifique", donc un vote. *(Apartés)*

Nous passons au vote : ceux qui sont pour donner acte votent 1, ceux qui sont contre votent 2.

Le vote est ouvert ... *(Vote électronique)*

Le scrutin est clos. Résultat (153 votants) :

- Pour : **91 voix** (SRC : 47, NMC : 26, RG : 17, NI : 1)
- Contre : 2 voix (NI : 2)
- Abstention : 38 voix (FN-RBM : 38),
- Non-participation au vote/Refus de vote : 22 voix (UEDC : 20, FN-RBM : 2).

Je vous remercie.

Rapport **2016/AP-AVR/03** sur le **Débat des orientations budgétaires de l'exercice 2016** : le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (150 votants) :

- Pour : **84 voix** (SRC : 45, NMC : 21, RG : 17, NI : 1)
- Contre : 2 voix (FN-RBM : 1, NI : 1)
- Abstention : 5 voix (NMC : 4, NI : 1)
- Non-participation au vote/Refus de vote : 59 voix (UEDC : 20, FN-RBM : 39).

Je vous remercie.

A présent, Monsieur ALARY et moi-même devons sortir et c'est Madame PINEL qui va faire voter sur les deux Comptes administratifs.

*(Madame la Présidente et Monsieur ALARY se retirent à 15h28)*

### **Mme PINEL**

Je mets au vote l'approbation du **Compte administratif 2015 de la Région Languedoc-Roussillon** (*Rapport 2016/AP-AVR/04*) ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (148 votants) :

- Pour : **83 voix** (SRC : 45, NMC : 21, RG : 16, NI : 1)
- Contre : 58 voix (UEDC : 19, FN-RBM : 39)
- Abstention : 7 voix (NMC : 5, NI : 2).

Je vous remercie.

Je vais maintenant mettre aux voix le **Compte administratif 2015 de la Région Midi-Pyrénées** (*Rapport 2016/AP-AVR/05*).

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (148 votants) :

- Pour : **82 voix** (SRC : 43, NMC : 21, RG : 17, NI : 1)
- Contre : 20 voix (UEDC : 20)
- Abstention : 45 voix (NMC : 5, FN-RBM : 38, NI : 2)
- Non-participation au vote/Refus de vote : 1 voix (FN-RBM : 1).

Je vous remercie.

*(Retour en séance de Madame la Présidente et de Monsieur ALARY à 15h30)*

## LA PRESIDENTE

Je déclare maintenant ouvert le vote sur ***l'approbation du Compte de gestion 2015 de la Région Languedoc-Roussillon (Rapport 2016/AP-AVR/06) ... (Vote électronique)***

Le scrutin est clos. Résultat (151 votants) :

- Pour : **125 voix** (SRC : 45, NMC : 23, FN-RBM : 39, RG : 17, NI : 1)
- Abstention : 26 voix (NMC : 3, UEDC : 21, NI : 2).

Je vous remercie.

Nous passons à ***l'approbation du Compte de gestion 2015 de la Région Midi-Pyrénées (Rapport 2016/AP-AVR/07)*** Je déclare le scrutin ouvert ... (Vote électronique)

Le scrutin est clos. Résultat (151 votants) :

- Pour : **125 voix** (SRC : 45, NMC : 23, FN-RBM : 38, RG : 17, NI : 2)
- Contre : 2 voix (FN-RBM : 2)
- Abstention : 24 voix (NMC : 3, UEDC : 20, NI : 1).

Je vous remercie.

Enfin, je déclare le scrutin ouvert pour la ***Commande publique (Rapport 2016/AP-AVR/08) ... (Vote électronique)***

Le scrutin est clos. Résultat (151 votants) :

- Pour : **88 voix** (SRC : 47, NMC : 23, RG : 17, NI : 1)
- Contre : 2 voix (NI : 2)
- Abstention : 61 voix (UEDC : 21, FN-RBM : 40).

Je vous remercie.

Je vous propose une suspension de séance pour pouvoir nous sustenter et que nous reprenions dans une heure, donc à 16 heures 35.

*(La séance est suspendue à 15h35 - Reprise à 17h00)*

## LA PRESIDENTE

Mesdames et messieurs, nous allons reprendre le cours de l'Assemblée plénière, je vous remercie de bien vouloir vous asseoir.

Nous reprenons avec l'examen des rapports n°9, 10 et 11 et je demande à Agnès LANGEVINE, Vice-présidente, de bien vouloir présenter le rapport n°9 sur la nouvelle compétence régionale pour la planification de la prévention et de la gestion des déchets.

Merci.



**2016/AP-AVR/09 - Excellence environnementale - Prévention et gestion des déchets des professionnels : nouvelle compétence régionale pour la planification de la prévention et de la gestion des déchets**

**Mme LANGEVINE**

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

La loi NOTRe, adoptée en août 2015, prévoit dans son article 8 que chaque Région adopte un Plan régional de prévention et de gestion des déchets.

Ce plan se substitue au Plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux, aux Plans départementaux de prévention et de gestion des déchets non dangereux et aux Plans de prévention et de gestion des déchets issus du bâtiment, lesquels relevaient auparavant de la compétence des Conseils départementaux.

Ce futur Plan concerne donc tous les déchets, à l'exception des déchets radioactifs et des déchets contenant des PCB qui font l'objet d'une planification nationale.

Ce Plan régional, qui sera intégré au SRADDET, est un document d'orientation qui fixera, pour une durée de 12 ans, les objectifs, les moyens et les actions en matière de réduction, de collecte, de réemploi, de recyclage, de valorisation des matières et de traitement des déchets.

Articulé à un Programme régional d'actions en faveur de l'économie circulaire, le futur Plan devra porter une véritable stratégie territoriale au service de la lutte contre le réchauffement climatique, de la création d'emplois locaux, d'innovations en matière d'écoconception ou d'écologie industrielle.

L'exercice de la nouvelle compétence de planification par la Région doit être appréhendé au regard des orientations européennes et nationales.

La loi de transition énergétique nous pousse, et c'est heureux, à la mise en place de politiques ambitieuses. Pour rappel, cette loi prévoit :

- la réduction de 10% des déchets ménagers et des déchets d'activités économiques d'ici 2020 par rapport à 2010,
- la réduction de 30% en 2020 et de 50% en 2025 des quantités de déchets non dangereux et non inertes admis en installation de stockage,
- l'augmentation de la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière à 55% en 2020 et à 60% en 2025, tout en limitant -vous vous en doutez- les transports de déchets sur nos routes,
- enfin, la généralisation du tri à la source des bio-déchets d'ici 2025.

Vous le mesurez, les objectifs et priorités que nous définirons dans le futur Plan régional devront s'adapter à la forte croissance démographique que nous connaissons et seront accompagnés de réels moyens pour faire des thématiques "déchets" et "économie circulaire" la clef de voûte d'une politique régionale qui concilie développement économique et protection de l'environnement.

Pour engager ce chantier de la planification régionale de la prévention et de la gestion des déchets, nous associerons l'ensemble des acteurs concernés : représentants des Collectivités territoriales, de l'Etat, des organismes publics, des organisations professionnelles, des éco-organismes et des associations environnementales, avec la création d'une Commission régionale de planification.

Nous aurons également à contractualiser avec les Conseils départementaux pour un transfert de compétences.

Les éléments de calendrier et les grandes étapes de l'élaboration du Plan régional :

- Nous lancerons mi-2016, donc dans quelques semaines, le processus d'élaboration du Plan. Compte tenu de la complexité d'élaborer un Plan unique à partir de 28 Plans et dans la perspective de bénéficier d'une expertise technique et juridique, il nous a semblé nécessaire de faire appel à une mission d'assistance pour un appui méthodologique et la formulation de recommandations. Cette phase débutera dans les meilleurs délais pour s'achever au plus tard fin 2016. Le coût prévisionnel de cette prestation est évalué à 100 000 € TTC. Une aide sera sollicitée auprès de l'ADEME à hauteur de 50% minimum.

Pendant cette période, la Commission régionale de planification, présidée par la Région, sera installée et les modalités de transfert de compétences avec les Conseils départementaux, dans un cadre contractuel, seront arrêtées.

- Nous poursuivrons en 2017 l'élaboration du Plan régional : le projet de Plan sera bâti en concertation avec les acteurs, sur la base d'éléments techniques, de scénarios et d'éléments issus de la concertation, tout en tenant compte des recommandations issues de l'évaluation environnementale.

A l'issue de cette phase, le projet de Plan sera soumis à l'Assemblée plénière, avant le lancement de la consultation et de l'enquête publique, au plus tôt fin 2017. La durée de cette étape dépendra des modalités de concertation qui seront arrêtées par la Région, c'est-à-dire par nous.

- En 2018 : le projet adopté sera soumis à consultation et enquête publique, avec un objectif d'approbation définitive du Plan régional de prévention et de gestion des déchets par l'Assemblée plénière en 2018.

Aussi, je vous prie de bien vouloir autoriser la Présidente à :

- Lancer les travaux d'élaboration du futur Plan régional de prévention et de gestion des déchets,
- Lancer une consultation pour retenir le prestataire en charge de la mission d'assistance pour un appui méthodologique et la formulation de recommandations pour l'élaboration du Plan régional,
- Solliciter une aide la plus élevée possible auprès de la Direction régionale de l'ADEME.

Je vous remercie.

## LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Madame LANGEVINE.

Madame FITA, je vous remercie de présenter les deux rapports suivants ...

**2016/AP-AVR/10 - Bénéficiaires de l'aide à la restauration au restaurant administratif du site de Toulouse**

**2016/AP-AVR/11 - Indemnités et modulations en fonction de la présence aux réunions, indemnités de déplacement et remboursement de frais des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional**

## Mme FITA

Merci, Madame la Présidente.

Très rapidement, le premier rapport concerne l'accès au restaurant du site de Toulouse pour l'ensemble des personnels de la Région. Très simplement, les personnels de l'ex-Région Midi-Pyrénées bénéficiaient d'une aide à la restauration, il s'agit là de l'extension de ce dispositif à l'ensemble des agents de notre Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

Concernant le deuxième rapport relatif aux indemnités et modulations en fonction de la présence aux réunions et aux indemnités de déplacement et remboursement de frais des membres du CESER, il y a deux aspects :

- la modulation qui, en fait, ne s'applique pas au Président du CESER,
- et un deuxième aspect qui concerne la possibilité d'indemniser sous forme de vacances les personnalités extérieures qui interviendraient dans le cadre des Commissions du CESER.

Je tiens à votre disposition, si vous le souhaitez, la liste de ces personnalités extérieures arrêtée par le Préfet.

## LA PRESIDENTE

Je vous remercie.

Je mets ces rapports à la discussion. Monsieur DAUBET pour le groupe Radical de Gauche ...

## M. DAUBET

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Nous avons beaucoup parlé de la loi NOTRe depuis son élaboration, mais elle reste néanmoins plus connue pour ses prescriptions qui bouleversent le paysage de nos Intercommunalités, que pour la dévolution aux Régions de la compétence en matière de gestion des déchets.

Or, le législateur a fait un travail d'ajustement des compétences et des périmètres de nos Collectivités. Confier aux Régions la charge d'élaborer un document stratégique pour la gestion des déchets, c'est considérer à juste titre que la Région a la dimension pertinente pour répondre aux enjeux et c'est ici, en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, une évidence : la croissance

démographique de notre nouvelle Région, concentrée principalement autour des métropoles, mais pas seulement, et la dimension de ses espaces ruraux constituent autant de défis majeurs qu'il nous faudra relever en termes de prévention et de traitement des déchets.

Confier à la Région cette initiative, c'est se doter d'une vision globale, supra-départementale des flux de déchets et des filières de recyclage.

C'est envisager la question de la cohérence de l'ensemble et c'est rechercher des solutions pour rationaliser et mutualiser les coûts.

C'est limiter enfin l'éparpillement des compétences.

La loi NOTRe prévoit donc l'élaboration d'un Plan régional de prévention et de gestion des déchets, document de référence et d'orientations à 12 ans, qui se substitue au Plan régional relatif aux déchets dangereux, ainsi qu'aux Plans départementaux concernant les déchets non-dangereux et issus des chantiers du BTP. Cette unification va donc dans le sens d'une simplification et devrait se traduire par une plus grande efficacité.

Ce Plan est par ailleurs novateur sur un autre point et nous nous félicitons : il s'inscrit dans une véritable stratégie locale d'économie circulaire, stratégie qui consiste d'une part à réduire la production des déchets, et d'autre part à en faire une source d'énergie et de matières valorisables, produites localement, génératrices d'activité et d'emplois non-délocalisables.

Dans le sillage de Michel CRÊPEAU, les Radicaux de Gauche ont toujours été attentifs aux questions environnementales avec, il est vrai, une approche plus pragmatique qu'idéologique, et ils entendent l'être davantage encore demain.

Le projet de délibération que vous nous proposez, Madame la Présidente, recueille notre accord, dès lors qu'il permet de lancer rapidement l'élaboration du Plan avec l'appui de l'ADEME. Cependant, j'attire votre attention sur les exigences que nous devons avoir quant à l'élaboration de ce Plan, sur son opérationnalité, sur la mobilisation nécessaire de tous les acteurs et d'abord, évidemment, des Départements et sur l'appréciation concrète des enjeux locaux.

Telles sont, Madame la Présidente, les garanties qu'il conviendra d'apporter à la mise en œuvre de la stratégie régionale sur la question des déchets.

Notre groupe votera donc ce projet et restera mobilisé jusqu'à l'approbation définitive du Plan par l'Assemblée plénière en 2018. Il importe en effet que ce Plan ne se résume pas à une simple juxtaposition des 28 Plans existants qui seront abrogés mais conduise, par la réalisation d'économies d'échelle, à une réelle rationalisation de l'action publique.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie, Monsieur DAUBET.

Monsieur BOURGI pour le groupe SRC ...

## **M. BOURGI**

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

La loi NOTRe d'août 2015 confie une nouvelle compétence aux Régions : celle d'élaborer le Plan régional de prévention et de gestion des déchets qui couvre l'ensemble des déchets, à l'exception des déchets nucléaires et de ceux contenant des PCB, comme cela vient d'être dit.

Ce transfert de compétences est l'occasion de réaffirmer et de confirmer le rôle de la Région comme chef de file des Collectivités locales en matière d'aménagement du territoire, un aménagement du territoire qui doit nécessairement être équilibré et harmonieux pour favoriser l'efficacité de l'action publique et le développement économique, tout en préservant l'environnement, la santé et la qualité de vie.

Les objectifs nationaux fixés par la Loi de transition énergétique et pour la croissance verte de 2015 sont ambitieux. Il conviendra de les prendre en compte, de les adapter aux spécificités de nos territoires afin de faire de la gestion des déchets un levier au service du développement économique et de la création d'emplois locaux non-délocalisables.

Cette planification sort du simple cadre de la gestion des déchets pour s'ouvrir à une vision plus large d'une économie circulaire, économe en ressources naturelles, en énergie et minimisant les déchets ultimes, source d'une croissance plus durable et pourvoyeuse de nouveaux emplois.

Ce transfert de compétences appelle de ma part deux observations pour ce qui concerne notre Collectivité.

Tout d'abord, je veux rappeler que la Région doit assurer l'animation et la concertation préalable à la planification de la prévention et de la gestion des déchets, comme l'a indiqué notre Vice-présidente Agnès LANGEVINE. La mise en place de ce Plan va démarrer très rapidement, dans quelques semaines, pour se poursuivre jusqu'à 2018 et être ponctué d'une enquête publique.

Ce long processus est nécessaire face aux enjeux importants qui nous attendent, mais également parce que ce Plan unique va se substituer à l'existant. Il y a actuellement 28 Plans différents qui régissent la gestion des déchets sur notre territoire Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, 13 Plans départementaux sur les déchets non-dangereux, 13 Plans départementaux sur les déchets du BTP, 2 Plans régionaux sur les déchets dangereux.

Pour cela, la Région s'appuiera sur une Commission régionale de planification afin d'organiser la concertation autour de ce Plan avec tous les acteurs concernés. Il faudra également, par un travail préalable avec les Départements qui avaient jusqu'à présent cette compétence, capitaliser leurs expériences en termes de planification, d'observation, d'animation, pour construire le Plan régional qui reprenne à son profit les meilleures pratiques des territoires.

En effet, certaines Collectivités locales sont particulièrement vertueuses et proactives, elles ont acquis une expérience qui nous sera précieuse. Je veux citer l'exemple de la ville de Mende et du département de la Lozère où j'étais mercredi avec Agnès LANGEVINE, avec nos collègues Aurélie MAILLOLS et René MORENO.

Ainsi, cette démarche et la méthode choisie pour la mener, Madame la Présidente, sont fidèles à l'esprit que vous souhaitez voir appliqué dans la gestion publique de cette Région : concertation, efficacité et préparation de l'avenir.

Ce transfert de compétences appelle de ma part une seconde observation pour ce qui concerne l'économie circulaire.

La prévention et la gestion des déchets sont des leviers pour développer l'économie circulaire régionale. La loi relative à la transition énergétique du 18 août 2015 et son volet "économie circulaire" engagent la France dans une nouvelle ère de la gestion des déchets par la lutte contre le gaspillage et la promotion de l'économie circulaire.

Dans sa philosophie, l'économie circulaire, qui relève de l'économie sociale et solidaire, est orientée vers la préservation des ressources et l'optimisation de leur utilisation; elle rompt ainsi avec le schéma traditionnel de production linéaire, qui va directement de l'utilisation d'un produit à sa destruction. Ce qui est considéré comme un déchet dans l'économie linéaire et avec pour seule issue l'enfouissement ou l'incinération peut, dans l'économie circulaire, avoir plusieurs vies et nous avons pu le constater il y a quelques semaines lors de la Commission sectorielle où nous avons fait voter des rapports justement proposés par des entreprises particulièrement innovantes, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

L'économie circulaire doit nous permettre de réduire nos impacts environnementaux et de diminuer l'exploitation des ressources naturelles. Elle est par ailleurs la promesse d'un nouveau modèle de développement. En faisant prendre conscience à nos concitoyens que nos déchets sont une matière première et qu'ils ont une valeur, nous pourrions générer et amplifier une économie circulaire génératrice d'emplois.

L'économie circulaire constitue une solution pour sortir d'une spirale négative qui consiste pour l'humanité à consommer de manière exponentielle les ressources naturelles dont elle dispose.

Pour faire face à ce défi environnemental et à terme qui peut être vital, l'économie circulaire propose de produire autrement, en intégrant une exigence écologique à tous les niveaux, de la conception en passant par la production, jusqu'au recyclage. Une telle transition pourrait également conduire à une diminution de nos rejets de gaz à effet de serre.

Sur la base d'une perspective de 17% de réduction de la consommation des ressources, il s'agirait donc d'une création d'emplois comprise entre 1,4 et 2,8 millions d'emplois en Europe et entre 200 000 et 400 000 emplois en France, d'après l'Institut de l'économie circulaire.

Basée sur une logique de proximité, l'économie circulaire se fonde ainsi sur la consommation relocalisée, le soutien à l'activité industrielle et agricole sur les territoires, et le développement de nouvelles filières dédiées à la réparation, au réemploi et au recyclage.

Avant de conclure, je veux verser au débat un constat qui est la convergence de deux facteurs :

- le premier tient au contexte global qui est désormais de plus en plus favorable au développement de l'économie circulaire, avec une quantité conséquente de déchets non-valorisés, des normes environnementales de plus en plus strictes et une évolution du comportement des consommateurs de plus en plus sensibles à des formes d'économies plus éthiques,

- le second facteur tient au fait que notre Région a, comme j'ai pu le rappeler lors du débat consacré au rapport sur le développement durable, fait le pari depuis fort longtemps de l'économie sociale et solidaire, avec le développement de nouvelles filières et de start-ups spécialisées dans l'économie circulaire.

Avec la convergence de ces deux facteurs, nous pouvons affirmer que nous avons tous les atouts pour mener efficacement la mission que le législateur nous assigne.

Au moment d'enregistrer formellement ce transfert de compétences, les élus du groupe Socialiste Républicain et Citoyen veulent témoigner de leur volontarisme politique et c'est à partir des Conférences de consensus de diagnostics partagés que nous bâtirons un Plan régional plus pertinent et plus efficace sur le plan territorial, environnemental, économique et social.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

La parole est au groupe FN-RBM. Vous n'avez pas d'intervenant ? Très bien.

La parole est donc au groupe UEDC, avec tout d'abord Monsieur AUDRIN ...

## **M. AUDRIN**

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Vous imaginez bien que la loi NOTRe ne nous a pas complètement satisfaits, mais cependant certains volets de cette loi étaient intéressants, dont la prévention et la gestion des déchets font partie. A savoir, comme vous l'avez dit précédemment et Agnès LANGEVINE l'a également souligné, que l'augmentation de la démographie va obligatoirement engendrer une augmentation de nos déchets et il est indispensable que nous agissions tous ensemble, au niveau régional, pour gérer au mieux ces situations qui risquent d'être difficiles.

Les solutions proposées sont, vous le disiez, la diminution des déchets ménagers, associée à une diminution des déchets stockés, des déchets d'activités économiques et surtout, nous le notions dans notre programme avant les élections, l'augmentation des déchets non-inertes qui, pour nous, sont une matière première et il est indispensable que tous ensemble, nous travaillions dans ce sens-là.

La planification que vous proposez est une planification qui nous paraît réaliste et c'est pour cela que nous voterons favorablement cette proposition.

Je voudrais enfin juste revenir, parce que je n'ai pas eu la possibilité de prendre la parole ce matin à ce sujet-là, sur le rapport de développement durable.

Je voudrais féliciter, non pas Agnès LANGEVINE mais les Services, vous me le permettrez, pour ce dossier qui est un document ambitieux, de qualité. Une gestion environnementale qui, nous le savons, n'est ni de droite, ni de gauche, qui n'est pas partisane et qui est là parce que nous

sommes tous pour servir l'intérêt général. Nous allons donc, s'agissant d'environnement, dans le même sens et vous pouvez compter sur nous pour continuer à travailler avec vous; une opposition constructive, mais une opposition vigilante.

Je vous remercie.

#### **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie. Monsieur TERRAIL-NOVES ...

#### **M. TERRAIL-NOVES**

Merci, Madame la Présidente.

Deux questions qui concernent surtout le rapport n°11 concernant le CESER :

1/ Si nous comprenons bien le sens de la délibération qui est présentée, c'est la volonté de ne pas appliquer au Président du CESER la modulation des indemnités, telle que l'application de la délibération adoptée le 18 janvier 2016 l'aurait permise, le concernant.

Nous souhaiterions donc savoir si cela était le cas antérieurement.

2/ Concernant l'indemnisation des personnalités extérieures non membres, de la même façon nous souhaiterions savoir, d'une part si cela se faisait antérieurement et si oui, dans les deux Régions ou non, et d'autre part quel était le montant prévisionnel de cette indemnisation dans le budget.

Cela étant, nous ne voterons pas cette délibération n'ayant pas voté la délibération en janvier sur l'indemnisation des membres du CESER.

#### **LA PRESIDENTE**

Merci. Je passe la parole à Madame VINET ...

#### **Mme VINET**

Madame la Présidente,

Si vous le permettez, je vais laisser le micro à Madame Fatma ADDA, élue du Gers, territoire sur lequel il y a la décharge de Pavie, à propos de laquelle vous avez dû être saisie, ce qui prouve bien que la question des déchets est vraiment très sensible et que rien ne peut se faire sans les acteurs de terrain. Merci.

#### **Mme ADDA**

Merci, Madame la Présidente.

Vous l'avez rappelé, Madame la Présidente, Madame la Vice-présidente, la loi NOTRe nous confère désormais, au travers de son article 8, la planification de la prévention et de la gestion des déchets. Et tout comme l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas, les déchets les mieux traités sont ceux que l'on ne produit pas.



Aussi, je dirai que l'acte 1 de tout Plan régional sur les déchets doit être le volet "prévention et réduction", dans une démarche "zéro déchet, zéro gaspillage".

En matière de prévention, l'enjeu est colossal, avec la nécessité d'un arbitrage régional pour que l'ensemble des acteurs y œuvrant soient valorisés, encouragés dans leurs actions et y trouvent de nouveaux moyens.

L'acte 2 doit être l'organisation de la filière "économie circulaire" pour que les gisements pour le réemploi et la réutilisation soient répartis équitablement entre les différents acteurs et pour favoriser le soutien à la recherche en éco-matériaux et à l'innovation.

L'acte 3 concerne les installations et les sites de traitement. Un travail de prospective sur les territoires, en concertation avec les populations concernées, devrait anticiper les besoins, les recalibrages, gérer les flux dans un souci de proximité. C'est effectivement ce que demandent aussi les riverains de la décharge de Pavie.

Nous voterons donc pour ce rapport.

Merci.

## LA PRESIDENTE

Je vous remercie.

Pour répondre aux questions de Monsieur TERRAIL-NOVES :

- Concernant le rapport sur le CESER, en effet sous la précédente mandature le système de modulation ne s'appliquait pas au Président et c'est par une erreur de rédaction que nous l'avons généralisé, nous rétablissons donc la pratique antérieure.

- Concernant l'indemnisation des personnalités extérieures, c'était également sur le même principe et sur le même niveau de rémunération, il n'y a donc pas d'augmentation du montant global des indemnités allouées aux personnalités extérieures du CESER.

Je mets donc au vote ces rapports.

Sur le rapport **2016/AP-AVR/09** concernant la **compétence régionale pour la planification de la prévention et de la gestion des déchets**, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Tout le monde a voté ? Le scrutin est donc clos. Résultat (151 votants) :

- Pour : **150 voix** (SRC : 46, NMC : 25, UEDC : 21, FN-RBM : 40, RG : 17, NI : 1)

- Abstention : 1 voix (NMC : 1).

Je vous remercie.

Je mets aux voix le rapport **2016/AP-AVR/10** concernant les **bénéficiaires de l'aide à la restauration au restaurant administratif du site de Toulouse**.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (150 votants) :

- Pour : **150 voix** (SRC : 47, NMC : 25, UEDC : 20, FN-RBM : 40, RG : 17, NI : 1).

Je vous remercie pour cette **unanimité** ... (*Apartés*)

Je vous le dis clairement, le restaurant administratif de Toulouse n'est quand même pas du même niveau que le repas de midi ! (*Rires*)

## M. DEVILLE

*(Intervention hors micro - Inaudible).*

## LA PRESIDENTE

Là, Monsieur DEVILLE, vous avez vraiment une mauvaise idée ! (*Rires*)

Je mets aux voix le rapport **2016/AP-AVR/11** qui concerne le **CESER**.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*146 votants*) :

- Pour : **122 voix** (SRC : 44, NMC : 21, FN-RBM : 39, RG : 17, NI : 1)
- Contre : 21 voix (NMC : 2, UEDC : 19)
- Abstention : 3 voix (NMC : 1, UEDC : 1, FN-RBM : 1).

Je vous remercie.

## **2016/AP-AVR/12 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Région Midi-Pyrénées (exercice 2009 et suivants)**

## LA PRESIDENTE

Nous en arrivons à la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Région Midi-Pyrénées.

Vous avez donc eu en communication le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Région Midi-Pyrénées à partir de 2009; cette communication ne dotera lieu à aucun vote.

Vous remarquerez que ce contrôle, particulièrement approfondi, reconnaît la qualité de la gestion de la Région, ce qui doit être mis au crédit de mon prédécesseur, Martin MALVY.

En matière financière tout particulièrement, la Chambre souligne le niveau d'autofinancement élevé, le faible endettement et l'absence de produits structurés dans la dette.

Il est surtout mentionné la sincérité et la fiabilité de la prévision, la complétude et la lisibilité des documents, ainsi que la qualité des procédures de suivi budgétaire.

La seule recommandation porte sur l'ancien budget annexe de la restauration, dont la Chambre précise que son impact est très limité. Cette recommandation est devenue obsolète depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, avant même les conclusions provisoires de la Chambre.

Concernant les ressources humaines, la Chambre s'en tient à trois recommandations :

- celle relative à la durée du travail, sachant que la durée réellement effectuée dans les Services dépasse bien souvent les obligations des fonctionnaires,
- s'y ajoutent deux recommandations relatives aux prêts au personnel et aux chèques restaurant, qui n'avaient suscité aucune remarque lors du dernier contrôle URSSAF.

Enfin, sur la commande publique, la Chambre propose des améliorations sur le recensement des marchés, l'organisation, la professionnalisation de la fonction et le contrôle interne.

Il s'agit donc de recommandations assez générales que l'on pourrait faire dans la plupart des Collectivités.

Sans surprise, une attention toute particulière a été portée aux marchés passés avec AWF et AWF Music. Si le rapport insiste sur les risques encourus par la Collectivité lors de la passation des marchés, la Chambre ne conclut à aucun moment que ces marchés révéleraient des manœuvres destinées à fausser le jeu de la concurrence.

La Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées a donc pris bonne note de ces recommandations et dans le cadre de la réorganisation des Services, suite à l'union, il est bien prévu de renforcer les procédures et le contrôle interne, ainsi que de poursuivre la professionnalisation des acteurs.

C'est donc un rapport qui, globalement, reconnaît la qualité de gestion de Martin MALVY et de sa Majorité, et se conclut par un nombre réduit de recommandations.

Je sou mets donc le rapport à la discussion.

Madame PINEL pour le groupe Radical de Gauche ...

### **Mme PINEL**

Quelques mots très rapidement, Madame la Présidente.

Effectivement, comme vous venez de le souligner et sans entrer dans les détails, que dit ce rapport ?

Il donne d'abord un satisfecit global sur la situation financière, tant sur le niveau de la dette, avec une solvabilité jugée très satisfaisante, que sur la qualité de sa gestion active qui ne fait courir, peut-on lire, aucun risque à la Collectivité.

Ensuite, le constat de la sincérité et de la fiabilité des écritures prévisionnelles, la qualité du suivi budgétaire. Autant de données essentielles pour mon groupe, qui nous paraissent difficilement critiquables et que nous connaissons déjà.

Quelques observations assorties de recommandations sur la gestion des ressources humaines et dont il est aisé de relativiser la portée.

Enfin, des remarques -vous les avez évoquées- concernant la commande publique, que la nouvelle Majorité, comme vous venez de le dire, prendra en compte dans le sens souhaité par la Chambre, à savoir notamment le renforcement des procédures et du contrôle interne, l'intensification de la professionnalisation des acteurs.

Bref, pour le dire de manière assez simple, même sur ce dernier point il n'y a vraiment pas de quoi hurler avec les loups !

Je le répète donc, ce rapport met en évidence, et c'est pour nous l'essentiel, la qualité de la gestion de Martin MALVY et son entière probité, ce dont nous étions déjà parfaitement convaincus.

*(Applaudissements)*

### **LA PRESIDENTE**

Je vous remercie.

Pour le groupe SRC, Monsieur SUAUD ...

## M. SUAUD

Je rappellerai tout d'abord, si vous le permettez, que ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes est le fruit d'un contrôle ouvert en 2014 et qui porte sur les années 2010 et suivantes. Il conclut globalement à l'excellence de la gestion de Martin MALVY, les termes en ont été rappelés, en matière d'épargne brute, de désendettement -la Région la moins endettée de France-, une bonne maîtrise comptable des opérations, la maîtrise des dépenses de personnel.

Je souhaite également, au-delà de ces conclusions essentielles, attirer notre attention sur les dispositifs mis en œuvre par la Région, avant même ce contrôle, ou bien sur les dispositifs envisagés à la suite de ce contrôle puisqu'au fond, le rôle de ce type de contrôle de la Chambre Régionale des Comptes est de proposer aux Collectivités d'adapter, quand nécessaire, leurs différents outils.

Cet outil sur lequel je veux attirer notre attention, c'est le Guide des procédures qui fut conçu et mis en œuvre, alors qu'aucune obligation législative ou réglementaire ne forçait à le faire, afin de mieux sécuriser les procédures internes.

Je souhaite également revenir sur quelques points mineurs, au fond, du point de vue des budgets concernés, mais dont j'imagine qu'ils sont le seul sujet qui serait de nature à mobiliser une quelconque volonté d'opposition.

Je veux dire tout de suite que les interventions qui ne prendraient pas en compte la subjectivité et la relativité des termes de la Chambre, ou qui n'exprimeraient pas les réponses parfois très techniques par la Région et trop peu prises en compte par les rapporteurs de la Chambre ne seraient pas crédibles. J'imagine, mais peut-être à tort, que l'opposition pourrait engager un débat sur quelques rares points critiqués par la Chambre Régionale des Comptes qui concernent 0,3% des sommes de nos marchés, soit 0,05% du budget régional, mais dont malheureusement les rapporteurs tirent parfois des éléments de systématisation, et 11 protocoles passés avec des entreprises sur 4 977 marchés concernés.

C'est là tout ce sur quoi nous pourrions avoir éventuellement polémique.

J'imagine donc que l'opposition oubliera de saluer la très bonne gestion et le désendettement, qu'elle oubliera aussi peut-être de rappeler qu'en 2010, un Président de la République et son Gouvernement de droite privaient les Régions, avec la réforme de la fiscalité locale, de presque toutes marges de manœuvre fiscale ... (*Protestations - Apartés*) Alors, autant que je le dise !

Elle devrait omettre de dire aussi la défaillance que nous avons signalée de notre outil informatique de suivi des marchés entre 2009 et 2012. Cet outil a été changé en 2013.

J'attire notre attention collective sur des termes curieux dans un rapport de la Chambre Régionale des Comptes, parce que relatifs, ou bien des termes qui sont des supputations; je les cite : "*ces mentions de l'avis d'appel à la concurrence pouvaient laisser penser que*", ou bien encore : "*il semble qu'un avenant aurait dû être signé*", à propos de 2 des 11 protocoles, ramenés aux 4 977 marchés passés que j'évoquais tout à l'heure, et je me pose la question de savoir comment on peut fonder un avis sur des considérations si évasives, sur ce qu'auraient pu penser les

entreprises à la lecture de nos documents de marchés, ou bien sur des considérations qui remettent en cause le choix finalement conclu librement entre deux parties contractantes.

Je veux donc illustrer rapidement ce qu'est un protocole, pour que chacun comprenne.

Un protocole est passé quand il y a un point de désaccord entre maître d'ouvrage et entreprise, et que les positions des deux parties sont éloignées l'une de l'autre.

S'il n'y a pas d'avenant, il peut y avoir :

- l'entreprise, soucieuse de ne pas fâcher le client important, qui laisse tomber,
- l'entreprise qui va jusqu'au bout et une procédure interminable,
- ou alors un protocole qui permet à chacun de faire un pas en avant.

Au-delà de cet aspect, pour bien comprendre le rapport, rappelons par ailleurs que le contexte de l'époque était celui qui voulait que les achats et marchés publics ne constituaient pas un axe très prisé par les Magistrats de la Chambre et ce n'est faire outrage à personne que de rappeler que cette absence d'axe pour les Magistrats de la Chambre traduit un manque de pratique sur les achats et marchés.

Ainsi, on peut relever ce manque de pratique des Magistrats de la Chambre sur les achats et marchés dans la confusion qu'ils font, dans le rapport, entre phase de recensement des besoins et nombre des marchés.

Alors, sans être plus long car le sujet est aride, l'approche souvent technique, et à laquelle toutes les réponses utiles avaient été apportées, a cependant conduit à tirer des conclusions générales de faits isolés ou anodins, comme le rappelait Martin MALVY, qui contestait à raison l'affirmation du rapport sur une "estimation jugée insuffisante des besoins".

Je conclus pour ma part en faisant miens les propos de la Présidente, constatant que les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes sont assez générales, que l'on pourrait les faire dans la plupart des Collectivités et rappelant que des mesures d'organisation avaient déjà été prises et que des procédures et le contrôle interne seront renforcés dans le cadre de la réorganisation des Services, suite à la fusion.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Merci. La parole est donnée à Monsieur CRENNE pour le groupe FN-RBM ...

## **M. CRENNE**

Je vous remercie.

Madame le Président,

Mesdames et messieurs les Vice-présidents,

Mes chers collègues,

C'est avec une certaine surprise que j'ai pris connaissance du contenu des rapports de la Cour Régionale des Comptes et des réponses apportées à cette Cour par votre prédécesseur, Martin

MALVY. Nous notons avec un certain étonnement en effet votre réticence à répondre à la Cour Régionale des Comptes, en redirigeant les problèmes et les questions qu'elle a posées vers votre prédécesseur, pourtant à la retraite ... Le pauvre homme ! (*Apartés*)

Le bilan de Monsieur MALVY serait-il donc si gênant, Madame, pour que vous ne vouliez ainsi prendre le risque de le valider vous-même ?

Ces documents montrent en effet, une fois de plus, que la gestion soi-disant exemplaire de Monsieur MALVY et maintes fois vantée par votre Exécutif pendant votre campagne électorale et lors de votre nomination, louanges d'ailleurs entretenues par le groupe de presse régionale détenu par votre ami, Monsieur BAYLET, n'était qu'un mythe savamment entretenu.

Tous louaient en cœur la faiblesse de l'endettement, les ratios respectés et meilleurs que dans d'autres Régions, etc., etc. Monsieur MALVY étant élevé au rang de semi-divinité, petit père du peuple, la statue du Commandeur ... En témoigne la séance d'applaudissements serviles qui suit votre nomination, digne des grandes cérémonies du Soviet Suprem !

*(Exclamations - Applaudissements)*

Mais derrière cette analyse macro-économique du bilan de la gestion Malvy se cache une réalité beaucoup plus triste. En effet, la faiblesse de la dette s'explique par la faiblesse de l'investissement, le manque de déploiement adéquat de la dépense publique; quant aux ratios d'épargne, ils se dégradent dangereusement. Ce sont les termes du rapport.

Pire encore, la Cour Régionale des Comptes pointe de nombreux dysfonctionnements dans la commande publique. Deux exemples :

- La gestion ubuesque de la commande publique, listing des marchés supérieurs à 20 000 € incomplet, suivi inefficace, des marchés dispersés liés à l'estimation insuffisante et à la mauvaise anticipation des besoins; en particulier, il apparaît page 60 du rapport que les différentes Directions gèrent les projets avec, je cite : "*des feuilles Excel non homogènes, ni même partagées entre Directions*" ... Ah, qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

Résultat : certaines enveloppes sont parfois fortement dépassées et certains projets ne sont tout simplement pas suivis.

Vous proposez de centraliser cette gestion au moyen du logiciel Marcoweb, certes l'idée n'est pas mauvaise, mais voilà un exemple de coût supplémentaire qu'une fois de plus, le contribuable devra supporter. N'aurait-il pas suffi, Madame, de former les agents en amont à une discipline commune pour éviter ces dysfonctionnements ?

- Deuxième exemple et cerise sur le gâteau : l'affaire AWF Music que le rapport nomme pudiquement, je cite : "*l'inadaptation de certains contrats dans le domaine de la communication*". Cette société d'édition musicale et de promotion du spectacle vivant fut créée en 2003 par le frère de Monsieur Kader ARIF et est maintenant en liquidation judiciaire; elle a bénéficié de plus de 3 M€ de financements régionaux ... C'est un scandale ! On découvre, à la lecture du rapport de la Cour des Comptes, un système de favoritisme prononcé, avec des appels d'offres gagnés par cette société dans des conditions douteuses, des appels d'offres "à la mesure" auxquels cette société est parfois seule à pouvoir répondre.

Il est étonnant, pour ne pas dire irresponsable qu'aucun système de contrôle de conflit d'intérêts n'ait été déclenché, alors que cette société appartenait au frère de Monsieur Kader ARIF, lui-même alors Ministre, huile du Parti socialiste et des milieux gouvernementaux ... Cela nous rappelle fortement Monsieur CAHUZAC ! (*Exclamations - Protestations*)

En est-il d'ailleurs même question dans ce rapport ? Pas directement. Pourquoi une telle timidité ? Et les réponses vagues et embarrassées de Monsieur MALVY ne sont pas là pour nous rassurer davantage ! Entre les lignes, on découvre un vaste système clientéliste favorisant les amis, le ban et l'arrière-ban avec évidemment, en ligne de mire, le financement de la campagne présidentielle de Monsieur HOLLANDE en 2012, ainsi que l'a rapporté la presse.

Malgré l'ouverture d'une enquête par la Police judiciaire de Toulouse, le Parquet national financier semble toutefois prendre son temps, ce qui ne manque pas de nous interroger quant à l'indépendance des Parquets.

Les socialistes auxquels vous appartenez, qui gèrent si mal notre pays, n'ont donc pas été en reste dans notre région et depuis longtemps.

Il y a donc fort à parier que la vraie/fausse bonne gestion de Monsieur MALVY continuera sous votre mandat, mais qu'elle sera aussi combinée à la vraie mauvaise gestion de la Région Languedoc-Roussillon conduite par Monsieur ALARY.

Je me dois de rappeler ici l'explosion de la dette liée à des projets pharaoniques et irresponsables, l'augmentation de la durée de remboursement à des niveaux inégalés, le niveau alarmant de l'épargne, la capacité d'autofinancement, etc., etc. Je comprends donc mieux maintenant pourquoi Monsieur ALARY n'est pas le 1<sup>er</sup> Vice-président de notre Institution ... (*Applaudissements*)

La gestion Malvy n'aura été qu'un mirage et la gestion Alary un cauchemar ! Cette dure réalité, nos concitoyens la constatent maintenant amèrement

Vous nous avez dit qu'il n'y aurait pas d'année blanche. Je crains fort, Madame, que ce ne soit des années noires !

*(Exclamations - Huées - Applaudissements)*

## **LA PRESIDENTE**

Madame POUCHELON pour le groupe UEDC ...

## **Mme POUCHELON**

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Il s'agit en effet du dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant l'ancienne Région Midi-Pyrénées présidée par Martin MALVY.

La fusion de nos Régions ne doit pas occulter le bilan nécessaire de la gestion passée, d'autant que cette fusion nous inquiète déjà quant aux objectifs nécessaires d'économies.

Je note avec étonnement votre réponse lapidaire, Madame la Présidente, laissant certes à Monsieur MALVY la réponse détaillée, mais vous n'envisagez pas semble-t-il d'en tirer des enseignements pour votre propre mandat.

Vous qui invoquez régulièrement l'avis de nos concitoyens et les comptes que nous devons leur rendre, vous ne pouvez ainsi ignorer les conclusions de ce rapport.

D'autant que les points positifs de ce rapport, je parle par exemple de l'endettement qui est faible en Midi-Pyrénées, sont très affaiblis par la fusion avec Languedoc-Roussillon et donc avec sa dette. Le rapport confirme ce que nous avons dénoncé au cours du précédent mandat :

- baisse de l'épargne nette de 33,7% et de notre capacité d'investissement de 14,6%,
- augmentation des dépenses de fonctionnement de 60 M€ en 4 ans.

Concernant la gestion des ressources humaines, le rapport pointe les problèmes chroniques des Collectivités territoriales auxquels n'échappe pas la Région Midi-Pyrénées :

- absentéisme important, même si inférieur à la moyenne nationale,
- nombre d'heures travaillées inférieur à la durée légale : moins 51 heures pour les agents des lycées, moins 47 heures pour les agents des services généraux, soit 98 équivalents temps plein.

Au moment où les agents sont particulièrement sollicités par la fusion -et je veux leur rendre hommage car j'entends surtout beaucoup de souffrance, en particulier à Toulouse-, la gestion des ressources humaines est un élément clé de la réussite de cette fusion.

Plus de concertation avec les agents, plus d'incitations, plus de formation continue me semblent indispensables pour pouvoir lutter en même temps contre l'absentéisme, envisager de retrouver un nombre d'heures travaillées légal et économiser pas moins de 98 équivalents temps plein.

Dernier point : la commande publique.

Monsieur MALVY a répondu me semble-t-il avec beaucoup d'agressivité à des Magistrats indépendants, comme Monsieur SUAUD d'ailleurs qui finalement, en voulant relativiser le débat, a consacré l'essentiel de son intervention à cette partie du rapport.

Il faut dire que près de 11 pages sur 84 sont consacrées aux appels d'offres de communication attribués à la société AWF, puis AWF Music.

Une information judiciaire ouverte par le Parquet financier de Paris, sous l'égide de deux Magistrats, explique certainement, Monsieur SUAUD, la prudence des conclusions du rapport.

Cependant, Madame la Présidente, je vous pose deux questions :

La Région a déjà corrigé -tardivement certes- en 2015 l'anomalie dénoncée par la Chambre Régionale des Comptes qui consistait à inclure dans le budget annexe de la restauration de nombreuses dépenses de communication; nous l'avions dénoncé. Mais pouvez-vous me dire si des contrats sont actuellement poursuivis avec la société AWF Music ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour éviter les situations de conflit d'intérêts dans le cadre des attributions de marchés, en particulier pour les dépenses de communication ?

Je vous remercie de votre attention et de vos réponses.



## LA PRESIDENTE

Je vous remercie. Véronique VINET pour le groupe Nouveau Monde en Commun ...

## Mme VINET

Merci, Madame la Présidente.

J'aurai pour ma part un œil critique, mais surtout clinique sur ce rapport. Critique parce qu'il me paraît être un rapport à charge et clinique sur la question de la gestion du personnel.

Encore une fois, on s'en prend aux plus faibles, c'est-à-dire que l'on est en train de mettre sur le bûcher les personnels les plus fragiles, les moins bien payés de la Fonction publique, à savoir les personnels des lycées et je trouve cela pour le moins un peu curieux dans un rapport de la Cour des Comptes. Je suis bien persuadée que ces rapports-là ne sont que des rapports financiers et que l'humain n'a rien à voir là-dedans, mais tout de même, je tenais à souligner ce point.

Sur le point des marchés publics, je ne veux pas faire concurrence au Commissaire Maigret, puisqu'une affaire est en cours je ne parle pas du problème de la communication, mais en ce qui concerne la gestion des marchés publics, ceux qui s'occupent des marchés publics savent que c'est une question extrêmement complexe, extrêmement lourde et que sur les milliers de marchés publics qui sont passés par une Collectivité territoriale, le fait de faire un focus sur 37 dossiers, bien choisis je pense, ne veut pas dire que cette question-là est mal gérée.

Les problèmes de logiciels avec le manque d'alertes, notamment au niveau des avenants qui ont dû être passés pour des problèmes d'estimation initiale, ne peuvent pas laisser dire que la question des marchés publics a été laissée en jachère en Région Midi-Pyrénées.

Je voulais simplement souligner ce point : ce n'est pas parce que sur 37 dossiers il y a beaucoup d'avenants, etc., que la commande publique a été défailante et je dis cela parce que je me targue de bien connaître ce problème de la commande publique.

Je participe à la Commission d'appel d'offres à Montpellier et j'ai justement été agréablement surprise par le professionnalisme des Services en la matière. En matière de marchés publics, quand on lance une commande pour des millions, il est extrêmement compliqué de tomber "pile poil", à l'euro près.

J'engage donc les personnes qui ont des doutes sur cette question à s'intéresser à la manière dont sont gérés les marchés publics dans notre grande Région.

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## LA PRESIDENTE

Je vous remercie. Je vais répondre aux différentes questions.

Il était tout à fait logique que la réponse finale soit apportée par Martin MALVY et non par moi-même puisque la période concernée était celle de sa gestion et c'est une procédure tout à fait classique : même quand la personne en question n'est plus en fonction, elle est bien sûr consultée pour les réponses apportées sur sa gestion.

Comme vous l'avez indiqué, je me suis toujours réclamée de la même philosophie, des mêmes valeurs, de la même éthique que Martin MALVY, je continuerai donc à le faire.

Je suis une femme politique qui reste fidèle, qui reste aussi reconnaissante à l'action qu'a pu mener Martin MALVY sur l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées, vous ne trouverez pas sur cela le moindre doute et vos petites insinuations se fracassent face à la solidité de mes convictions et de la confiance que j'ai pour Martin MALVY.

Vous avez utilisé le terme de "favoritisme", je me permets de vous indiquer que cela n'a pas été mentionné dans le rapport et c'est un terme qui peut avoir une qualification juridique, de même que les termes de "conflit d'intérêts" ne sont pas mentionnés non plus dans le rapport, la Chambre ne retient pas cette qualification. Si elle avait trouvé quelque chose pouvant s'en approcher, elle l'aurait transmis au Parquet, comme cela est une obligation pour tous les Magistrats de la Chambre.

Enfin, sur la nécessité d'avoir une attention particulière sur le Service des marchés publics, c'est en effet une fonction très complexe, il est donc nécessaire, dans le cadre de la réorganisation que nous menons avec le Directeur Général des Services, d'avoir une attention toute particulière.

C'est également un Service où les formations pour actualiser les connaissances sont nécessaires et d'ailleurs, comme je l'ai indiqué dans mon propos introductif nous aurons, dans le cadre de la réorganisation des Services que nous menons, une attention toute particulière pour la professionnalisation et l'efficacité de ce Service qui effectuait déjà, sous les précédents mandats, un très, très bon travail.

Concernant un contrat avec AWF, il y a en effet un marché public qui a été signé en 2014 et qui continue jusqu'en 2018, vous pouvez donc avoir toutes les informations relatives à ce marché.

Enfin, votre dernière question concernait la nécessité d'avoir une attention particulière sur la passation de marchés publics et la possibilité qu'il y ait des interactions avec certains élus.

Nous respecterons bien entendu strictement, comme cela a toujours été fait, le Code des marchés publics et il n'y aura pas d'interaction entre différents intérêts, je m'en porte la garante en tous points.

Il s'agissait juste d'une information, il n'est pas précisé qu'il y ait de délibération, il n'y a donc pas de vote.

#### **2016/AP-AVR/13 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée plénière du 4 janvier 2016**

Je vous propose donc de passer au point suivant relatif à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée plénière du 18 janvier 2016. Y a-t-il des remarques sur ce procès-verbal ?...

*(Interventions inaudibles hors micro - Apartés)*

Du 4 janvier 2016, pardon ! C'est dans mon fil qu'il y a l'erreur.

Donc y a-t-il des questions sur le procès-verbal du 4 janvier 2016 ? Non ? Je le mets donc au vote.

Le scrutin est ouvert ... *(Vote électronique)*

Le scrutin est clos. Résultat ( 136 votants ) :

- Pour : **136 voix** (SRC : 39, NMC : 25, UEDC : 18, FN-RBM : 40, RG : 13, NI : 1).

Je vous remercie.

## **2016/AP-AVR/14 - Rapport d'information - Rapport financier consolidé 2015**

Il vous a également été distribué le rapport financier consolidé 2015.

Ce rapport n'appelle pas de vote.

Nous en venons donc à l'examen des vœux.

Je propose à Monsieur ONESTA de bien vouloir présenter l'ensemble des vœux et d'organiser les discussions. Je vous remercie.

### **Examen des vœux**

#### **M. ONESTA**

Merci, Madame la Présidente.

Je précise à l'Assemblée que c'est sur la base de l'article 59R que la Présidente confie au Bureau l'animation des éléments de notre ordre du jour qui viennent directement de l'Assemblée.

Madame la Présidente, le point suivant sera sur les questions orales, mais comme elles vous sont toutes adressées, je vous propose de les présider vous-même, si vous le voulez bien.

Nous avons donc été saisis de trois vœux.

Le premier, co-présenté par les groupes Socialiste Républicain et Citoyen et Nouveau Monde en Commun, porte sur "*une Région hors TAFTA/TTIP*".

Quels sont les orateurs pour les deux groupes qui en sont à l'origine ?

Je vous en prie chère collègue ...

### **Vœu n°1 présenté par le groupe Socialiste Républicain et Citoyen et le groupe Nouveau Monde en Commun**

***Objet : Pour une Région hors TAFTA/TTIP***

#### **Mme MEUNIER-POLGE**

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je présente donc le vœu du groupe Socialiste Républicain et Citoyen et du groupe Nouveau Monde en Commun, pour une Région hors TAFTA/TTIP.

Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu un mandat de la part des Etats membres de l'Union Européenne pour négocier un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, le TAFTA (TransAtlantic Free Trade Area) ou PTCI (Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement).

Cet accord, dont les négociations sont toujours en cours, vise à faciliter les échanges entre les deux ensembles en supprimant les obstacles commerciaux et en créant les conditions d'un marché commun.

Cet accord démantèlerait les tarifs douaniers entre les Etats-Unis et l'Union Européenne.

Les barrières douanières étant déjà restreintes entre les deux continents, ce sont principalement les produits agricoles qui seraient concernés.

Cet accord harmoniserait les réglementations entre les Etats-Unis et l'Union Européenne; celles-ci concerneraient principalement les "barrières non tarifaires" (normes et règles sociales et environnementales). Les règlements américains étant, dans la plupart des cas, moins protecteurs que ceux de l'Europe, cela entraînerait inéluctablement un nivellement par le bas de nos règles sociales, économiques, sanitaires, environnementales et culturelles, pourtant démocratiquement choisies par les sociétés européennes.

Cet accord mettrait en place un mécanisme d'arbitrage privé "Investisseur-Etat" qui se substituerait aux juridictions existantes. Cette procédure donnerait la possibilité aux investisseurs privés qui s'estiment lésés par des normes sociales, sanitaires ou environnementales, de poursuivre l'Union Européenne, un Etat ou bien encore une Collectivité devant une juridiction supranationale.

Ce mécanisme permettrait ainsi de remettre en cause les normes environnementales (exploitation des gaz de schiste, culture d'OGM, ...), sanitaires (bœuf aux hormones, volaille chlorée, ...), les droits sociaux, la propriété intellectuelle et le patrimoine culturel (indications géographiques protégées, ...), la protection des données privées.

Les Collectivités locales ont une place fondamentale dans la cohésion des territoires, la lutte contre les inégalités, le développement économique et la transition énergétique.

Certaines politiques mises en place par la Région sur notre territoire seraient de facto en danger : Quid du devenir des critères environnementaux et sociaux dans notre commande publique ? Quel avenir pour une agriculture bio, des circuits court de proximité ?

Rappelons que la Région a vu ses compétences redéfinies et renforcées dans de nombreux domaines par la loi NOTRe, en tant que Collectivité territoriale responsable, sur son territoire, de la définition des orientations en matière de développement économique.

Considérant que :

- Le principe de transparence des négociations est incontournable : un contrôle démocratique légitime doit pouvoir s'opérer, tant à l'échelon européen que national et local. Les citoyens et les élus doivent pouvoir s'assurer que l'intérêt général est protégé,
- Les services publics et les politiques publiques incluant des critères sociaux et de qualité environnementale dans leurs procédures ne sauraient être remis en cause par une mise à plat de nos réglementations,
- La capacité des Régions à agir et à assumer leurs responsabilités, notamment en matière économique, ne saurait être limitée par des droits exclusifs accordés aux investisseurs.

Nous souhaitons par ailleurs souligner qu'alors que les Etats-Unis ont lancé leurs Primaires dans le processus de leurs élections présidentielles, Hillary Clinton et Bernie Sanders, deux candidats que nous suivons dans leur progression respective, se montrent très critiques vis-à-vis du Traité transatlantique et en attendent eux aussi certaines informations demandées en amont.

*Pour les raisons énoncées, les Conseillers régionaux de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, réunis en séance plénière :*

- Demandent la diffusion publique immédiate de l'ensemble des éléments des négociations en cours,*
- Demandent l'ouverture d'un débat national sur ce projet impliquant la pleine participation des Collectivités territoriales, des organisations socioprofessionnelles et associatives et des citoyen(ne)s et un moratoire national,*
- Refusent toute tentative d'affaiblissement du cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de culture, de protection des travailleurs et des consommateurs, de défense des services publics,*
- Mandatent la Présidente de Région pour saisir le Gouvernement et les Institutions européennes pour exprimer inquiétudes et oppositions concernant cet accord qui, en l'état, remettrait en cause notre modèle de développement,*
- Déclarent la Région "zone hors TAFTA/TTIP".*

Je vous remercie.

## **M. ONESTA**

Merci beaucoup, chère collègue.

Qui s'exprime pour le groupe Nouveau Monde en Commun ? Guilhem SERIEYS ...

## **M. SERIEYS**

Merci, Monsieur le Président.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je me réjouis que ce vœu visant à déclarer notre Région hors TAFTA Grand Marché Transatlantique, proposé initialement par le groupe Nouveau Monde en Commun, en continuité avec notre campagne électorale, soit aujourd'hui présenté et assumé au-delà de nos rangs.

Le vote de ce vœu sera, nous l'espérons, un signe de résistance, tout d'abord pour contribuer à faire la lumière sur des négociations qui restent toujours trop opaques.

Le mandat de négociation confié à la Commission européenne est très clair et indique que l'aboutissement du TAFTA conduirait à l'interdiction et à la suppression de la plupart des normes d'intérêt général qui entraveraient le marché avec les Etats-Unis d'Amérique; interdiction des normes en matière sanitaire, sociale, agricole ou économique.

Alors, nous notons aujourd'hui très positivement que le débat ait évolué, puisqu'un tel vœu avait été refusé, en tous cas par les élus Socialistes et Républicains lors du mandat précédent en Midi-Pyrénées. Il faut croire que la fusion a permis de faire bouger des lignes sur ces sujets importants, si ce ne sont peut-être les discussions internationales qui, tout le monde le constate, avancent dans le mauvais sens.

Notre vote aujourd'hui sera donc, s'il est majoritaire, un vote utile et pas uniquement un vote de témoignage, de protestation. Un vote bien plus utile que toutes les pitreries d'élus d'autres rangs qui cachent souvent, derrière leur aspect guignolesque, leur capitulation, notamment sur des sujets aussi importants que ceux-ci, puisque je veux rappeler que quand il s'est agi de voter dans certains Conseils régionaux pour déclarer les Conseils régionaux hors TAFTA, les élus du Front National ont voté contre un tel vœu. J'attends de voir leur vote ici, puisqu'ils ont voté contre un tel vœu en Picardie, en PACA, en cohérence avec le positionnement de Madame LE PEN, qui était absente du Parlement Européen lors du vote approuvant le cadre de négociation du TAFTA; le Front National se révélant, comme souvent, une opposition de pacotille, complice des ultra-libéraux européens ... (*Protestations*)

Pour ce qui nous concerne, nous prendrons avec détermination, confiance et combativité le fait qu'un tel vote aujourd'hui résonne dans tout le pays pour mettre à mal l'avancée de ce Traité qui briserait la plupart de nos normes d'intérêt général.

Merci.

(*Applaudissements*)

#### **M. ONESTA**

Merci, Monsieur SERIEYS.

Y a-t-il des groupes qui veulent s'exprimer ? Nous commencerons peut-être par les groupes qui ne sont pas les auteurs, si vous le voulez bien. Je vous en prie Monsieur ...

#### **M. ARDINAT**

Bonjour chers collègues.

Nous sommes ravis d'entendre parler du TAFTA, le Traité Transatlantique qui est évidemment un véritable danger pour notre économie et notre modèle de société.

Le Front National, depuis le départ, a toujours combattu ce Traité qui incarne une logique libre-échangiste et mondialiste que nous avons toujours, toujours rejetée.

Par contre, dans la démarche que vous proposez, nous voyons une incohérence, c'est-à-dire que vous prétendez mettre notre Région en dehors du TAFTA, on ne sait d'ailleurs pas trop, juridiquement, comment cela pourrait se mettre en place, on se demande donc si ce n'est pas uniquement ici un effet d'annonce.

On voit mal comment la Gauche, qui donc est liée à François HOLLANDE, peut critiquer ce Traité puisque François HOLLANDE est un acteur actif du TAFTA et on ne voit pas la Gauche, notamment au Parlement européen, au Gouvernement ou à l'Assemblée, dont vous faites partie Madame DELGA, prendre la mesure de ce combat. Parce que ce combat, c'est un combat de civilisation et ce n'est pas en faisant des déclarations incantatoires de se mettre hors TAFTA que cela arrêtera la machine diabolique -je serais presque tenté de dire- de ce Traité.

C'est donc pour cela qu'au Front National, nous sommes résolument contre le Traité Transatlantique et tout ce qu'il représente, mais par contre nous n'approuvons pas votre démarche

parce que nous la trouvons contradictoire, schizophrénique. En fait, vous n'allez pas jusqu'au bout de la logique. C'est ce que nous, nous faisons.

Il n'y a ni transparence à demander sur ce Traité, ni amendements, il faut simplement le combattre et l'arrêter. Et François HOLLANDE, que vous avez pratiquement tous à Gauche soutenu, a la possibilité en tant que Chef d'Etat d'arrêter, de bloquer ces négociations, qui pour l'instant sont dans les mains de l'Union Européenne avec l'impossibilité pour les élus de consulter et de rendre public ce Traité. Donc là, en termes de transparence, c'est l'inverse de la transparence !

Nous sommes donc très, très à l'aise dans ce combat et plutôt que de nous faire des procès d'intention, mettez-vous en accord, mettez votre opposition au TAFTA en accord avec vos positions politiques, notamment au niveau du Parlement européen, du Gouvernement français et de la Présidence HOLLANDE.

Merci.

*(Applaudissements - Brouhaha)*

## **M. ONESTA**

Merci.

Je ne vois pas d'autres demandes de parole que celle de Thierry SUAUD ... Thierry SUAUD a donc la parole puisque je ne vois pas d'autres groupes vouloir s'exprimer, puis nous pourrions passer au vote.

## **M. SUAUD**

Loin de moi la volonté de m'exprimer sur la position du Président de la République, mais je peux supposer qu'il a l'intelligence de la situation politique, comme nous l'avons ...

*(Rires - Interventions hors micro)*

Et je veux expliquer pourquoi Guilhem SERIEYS a pu dire tout à l'heure que dans l'ancienne Assemblée de Midi-Pyrénées, les socialistes n'avaient pas voté le vœu en l'état, mais pourquoi aujourd'hui ce n'est pas nous déjuger que de le voter.

Nous ne l'avons pas voté parce que nous avons effectivement, dans nos rangs, un certain nombre de négociateurs et nous avons au Parlement ou au Parlement européen, un certain nombre de camarades qui travaillent sur ce sujet, nous avons donc émis au moment de la discussion sur ce vœu au Conseil régional, un principe qui consiste à dire que si la transparence n'était pas au rendez-vous, si l'on n'avait pas la garantie que ce soit un processus ouvert et démocratique, alors nous pourrions revenir sur notre vote et dénoncer ce qui pourrait apparaître effectivement comme une dérive dangereuse.

Aujourd'hui le temps a passé, nous n'avons pas de garantie -bien loin de là- sur un processus démocratique, sur la transparence et sur la capacité d'accéder ne serait-ce qu'aux documents et aux informations, en conséquence de quoi nous prenons donc naturellement une position politique défensive, de façon à alerter nos responsables politiques y compris, de notre inquiétude par rapport à l'évolution de ce dossier.

Il y a donc une parfaite cohérence et je suppose que nos responsables politiques, parce qu'ils entendent, entendront cette cohérence.

#### **M. ONESTA**

Merci. Je ne vois pas d'autres demandes de parole, je vous propose donc, chers collègues, de procéder au vote de ce vœu. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

#### **M. DEVILLE**

Je voudrais savoir s'il est autorisé que le Front National passe son temps à se lever, à photographier, à regarder ...

#### **M. ONESTA**

Monsieur DEVILLE, on ne parle pas pendant un vote, mais je vous donnerai la parole dès que le vote sera clos, s'il vous plaît.

*(Brouhaha - Altercations verbales inaudibles, hors micro)*

Chers collègues, s'il vous plaît ! Monsieur CRENNE, vous vous asseyez ... Merci !

Le compteur ne bougeant plus, je déclare le vote clos. Résultat (146 votants) :

- Pour : 89 voix (SRC : 47, NMC : 25, UEDC : 8, RG : 7, NI : 1)

- Contre : 46 voix (UEDC : 4, FN-RBM : 40, RG : 3)

- Abstention : 6 voix (RG : 6)

- Non-participation au vote/Refus de vote : 5 voix (UEDC : 5).

Le **vœu n°1** est **adopté**.

*(Applaudissements)*

Madame JAMET, je crois que vous voulez signaler que vous vous êtes opposée au TAFTA de manière inconsidérée ... Vous voulez changer votre vote, c'est cela ?

#### **Mme JAMET**

*(Intervention hors micro - Inaudible)*

#### **M. ONESTA**

Bien. C'est pour cela que je vous invite vraiment, pendant les votes, plutôt que de faire des photos ou je-ne-sais quel tweet, à être concentrés sur vos votes ! (*Apartés*)

Je disais bien, chers collègues, pendant les votes, et hors des votes chacun mène sa vie politique comme il l'entend, avec votre permission. (*Brouhaha*)

#### **LA PRESIDENTE**

Monsieur ONESTA, Monsieur DEVILLE demande la parole ...

#### **M. ONESTA**

Monsieur DEVILLE ...



## **M. DEVILLE**

Je repose ma question parce que vraiment, il y a des fois où je me demande ... Le Front National est très attaché à la démocratie, il n'y a qu'une difficulté, c'est qu'ils ont un rapport à la démocratie à géométrie variable !

Jusqu'à aujourd'hui, nous avons perdu les élections, nous ne sommes donc pas à la présidence de la Région. Vous êtes, Madame la Présidente, la Présidente.

Le Front National n'est pas non plus à la présidence de la Région.

La question que je pose est très simple : vous passez votre temps à vous lever, vous passez votre temps à faire des photos, vous passez votre temps ... Laissez-moi terminer !

Vous avez une conception de la politique qui est non pas celle de l'opposition, c'est-à-dire de l'opposition qui dit "je ne suis pas d'accord avec ce que vous faites", mais vous essayez de systématiser à la fois les comportements, les noms ... J'ai entendu le "ce n'est pas le no man's land", je ne sais de quoi on parle.

Et depuis tout à l'heure, vous vous levez, vous faites des photos, en plus pour les utiliser de façon médiocre parce que, ce qui est rigolo, c'est que la personne qui s'est levée est du Lot et elle voulait absolument photographier notre collègue Aurélien PRADIÉ qui, pour des raisons de fonctionnement, s'était rapproché de notre collègue Sacha BRIAND. Quand il a pris le siège d'Aurélien PRADIÉ, celui-ci n'était donc plus à sa place, c'est vrai, mais il était à côté de moi, dans un siège vide ... Et donc, voilà une photo tronquée et stupide !

Donc, Madame la Présidente, je pense qu'il serait bon de prévoir un règlement pour qu'ils ne puissent plus prendre des photos et qu'ils arrêtent de nous emmerder !

*(Exclamations - Applaudissements)*

## **M. ONESTA**

Tout cela est passionnant ... Non Monsieur, vous n'avez pas la parole !

L'ordre du jour appelle la présentation du deuxième vœu proposé par le groupe Socialiste et intitulé "*Promouvoir le transport collectif métropolitain*".

Je crois que c'est le Président ASSAF qui s'exprime au nom de son groupe ... *(Exclamations)*

### **Vœu n°2 présenté par le groupe Socialiste Républicain et Citoyen**

***Objet : Promouvoir le transport collectif métropolitain***

## **M. ASSAF**

Merci, Monsieur le Président.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je veux vous convaincre de voter ce vœu que vous avez sous les yeux, notamment en faisant référence au fait que le 22 mars dernier, vous l'avez certainement vu, la société TomTom a dévoilé son index de trafic annuel. Il analyse les taux de congestion dans près de 300 villes dans le

monde. En France, Montpellier se situe sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium avec un indice de 28%, en hausse de 2% par rapport à 2014, et Toulouse se situe en 7<sup>ème</sup> position avec 24%.

Ce sont des dizaines de minutes quotidiennes perdues dans les embouteillages et des problématiques d'organisation personnelles et professionnelles pour chaque usager de la route.

Derrière ces chiffres, il y a des données de santé publique et d'exposition de nos populations soumises au risque de pollution de plus en plus croissante. Il y a aussi des enjeux environnementaux pris au cours de la COP21 obligeant, pour la première fois, tous les Etats membres de l'ONU à accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, alors que la lutte contre le changement climatique donnera lieu à la recherche d'alternatives redéfinissant la relation entre les transports individuels et les transports en commun, ainsi qu'entre des modes de transport plus ou moins polluants.

Enfin, derrière ces chiffres se trouvent des données économiques liées à l'attractivité du territoire. En effet, une ville congestionnée perd en attractivité et donc en potentiel économique.

Et nous savons combien nos Métropoles de Montpellier et de Toulouse doivent continuer à incarner cette attractivité.

Bien entendu, les Etats généraux du Rail et de l'Intermodalité seront l'occasion d'évoquer cette question. Mais il nous semble fondamental, Madame la Présidente, d'interpeler les élus de ces Métropoles pour leur rappeler l'engagement, que vous avez pris en notre nom, de participer au financement, d'une part de la ligne 5 du tramway pour Montpellier Métropole, et d'autre part de la ligne du métro toulousain dans son prolongement jusqu'à Labège.

Il en va de leur responsabilité, dans l'intérêt de l'attractivité de leurs territoires et de la qualité de vie de leurs habitants, que de répondre favorablement à ces infrastructures structurantes pour leurs territoires.

Mes chers collègues, je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **M. ONESTA**

Merci, Monsieur ASSAF.

Des groupes veulent-ils s'exprimer sur ce vœu ? Monsieur KELLER, puis Madame JAMET, puis Madame VINET.

## **M. KELLER**

Merci Président.

Justement pour encourager à voter ce vœu, dont tous les tenants sont bien pointés, et effectivement aussi pour participer à encourager les deux Métropoles que sont Montpellier et Toulouse à développer leurs transports collectifs.

S'agissant plus particulièrement de Toulouse, puisque je suis Vice-président de la Métropole toulousaine, je pense qu'il ne faudrait pas uniquement pointer le prolongement de la ligne B et

j'aimerais que l'on puisse peut-être amender ce texte en y rajoutant la desserte métro globale de Colomiers à Labège, via l'aéroport et la gare TGV.

**M. ONESTA**

Je vous rappelle que sur la base de l'article 51R de notre Règlement, un amendement ne peut être reçu que s'il est accepté par l'auteur. Je vous propose donc que nous poursuivions le débat, ce qui permet à l'auteur de réfléchir à votre question !

Madame JAMET ...

**Mme JAMET**

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

J'interviens brièvement parce que je suis élue à Montpellier et à la Métropole et, évidemment, on ne peut pas voter contre un tel vœu, mais ce qui m'étonne dans votre démarche, c'est que lorsque j'entends Monsieur SAUREL, j'ai la même sensation, il a envie que cette ligne 5 aboutisse et que les financements soient là.

Alors, en fait, on a plutôt l'impression et c'est ce que nous répétons à l'envi depuis pas mal de temps, que cela fait 30 ans que ces chicayas internes minent notre activité, notre développement économique. Nous avons pris 30 ans de retard, ne serait-ce qu'en aménagement du territoire avec ces guerres intestines parce que, en tous cas en Languedoc-Roussillon -je ne parle que de ce que je connais- cela fait 30 ans que cela dure, 30 ans que l'on a pris du retard et que l'on en est là.

Donc nous nous abstiendrons parce que je ne veux pas croire que les élus de la Métropole de Toulouse et de Montpellier soient hostiles à ce projet et j'aimerais savoir et comprendre de quoi il retourne dans ces déclarations et dans ces vœux.

**M. ONESTA**

Merci. Madame VINET ...

**Mme VINET**

Le groupe Nouveau Monde en Commun soutient le vœu tel qu'il a été présenté puisqu'il va dans le bon sens pour améliorer les transports du quotidien et surtout les transports publics.

Toulouse et Montpellier font partie des villes les plus engorgées et en ce qui concerne Toulouse, que je connais plus particulièrement, nous préférons dans un premier temps un prolongement de la ligne B jusqu'à Labège, plutôt qu'une hypothétique 3<sup>ème</sup> ligne de métro promise par Monsieur MOUDENC, que nous verrons dans 20 ans.

Je tiens à dire également -je reviens un peu en arrière par rapport au débat de ce matin- que du fait du concept de la "dette zéro" de la Droite qui a géré Toulouse pendant des années, nous avons pris au minimum 15 ans de retard dans les transports quotidiens sur l'agglomération toulousaine. Merci.

## **M. ONESTA**

Merci. Dernier orateur pour son groupe, Monsieur TERRAIL-NOVES ...

## **M. TERRAIL-NOVES**

Madame la Présidente,

Mon intervention portera sur le vœu et notamment sur la partie concernant la Métropole toulousaine.

Mais tout d'abord, j'indiquerai simplement à Madame VINET que si elle a un problème avec l'histoire, on sait à qui la ville de Toulouse doit notamment le déploiement des transports en commun, la ligne A du métro, la ligne B et très prochainement, malgré ce qu'elle dit et ce qu'elle pense, très probablement la 3<sup>ème</sup> ligne de métro.

Mais là aussi, nous laissons de côté les élus qui protestent, qui prêchent de bonnes paroles et nous, à la Métropole toulousaine, au côté du Président de la Métropole et Maire de Toulouse, nous agissons pour faire en sorte que les 500 000 voyageurs potentiels journaliers puissent être acheminés dans de bonnes conditions et que les conditions de circulation soient plus fluides.

Alors, pardon de faire un zoom sur cette partie toulousaine, mais je parle d'un secteur que je connais très bien. Comme le Vice-président Bernard KELLER qui est un de mes collègues à la Métropole, nous sommes très attachés à la circulation et notamment au fait de relier le sud-est de l'agglomération toulousaine à la partie ouest qui desservira notamment le secteur industriel qui est le 1<sup>er</sup> secteur industriel français, celui d'Airbus, qui est très cher à Bernard KELLER et qui permettra, en effet, de couvrir 48% des emplois de cette grande agglomération toulousaine.

Nous sommes donc très attachés à cela.

Votre projet de vœu fait en effet allusion -et j'avais un doute, mais Madame VINET m'a permis de le lever- à un soutien au PLB, qui était un projet soutenu par le 2<sup>ème</sup> EPCI voisin de la Métropole toulousaine ...

## **M. ONESTA**

PLB : Prolongement de la ligne B. Je traduis pour les non-toulousains !

## **M. TERRAIL-NOVES**

Tout à fait, merci.

PLB qui était soutenu par le Sicoval et qui en réalité, pour des questions essentiellement financières, ne peut être réalisé. Tout le monde en a conscience et le Sicoval, qui devait investir des millions d'euros sur ce secteur, n'a pas été capable, à l'issue de l'enquête publique, de dire comment il financerait ce prolongement.

C'est la raison pour laquelle le Président de la Métropole a indiqué qu'il proposait, ayant lui-même un projet de 3<sup>ème</sup> ligne de métro, de relier le secteur de Labège.

Ce projet de PLB a d'ailleurs été définitivement abandonné dernièrement, lors du Conseil syndical de Tisséo-SMTC, puisque la quasi-globalité des élus qui étaient présents, y compris les élus des

deux autres Collectivités territoriales hors Métropole et hors Sicoval, ont approuvé par un vote, lors de trois délibérations successives, la caducité de ce projet.

Simplement, ce que l'on peut dénoncer, c'est l'instrumentalisation politique qui est faite de ce dossier et là, je vais essayer d'éclairer quelque peu -mais sans doute, Madame la Présidente, vous y répondrez- la question de Madame JAMET : il y a là-dessous une question de politique politicienne, puisqu'il y a une volonté de sauver quelque peu la face des élus du Sicoval qui se retrouvent dépourvus de ce projet PLB. On essaie donc notamment de faire des réunions chez un Ministre, le Ministre en charge des transports, et je dois vous avouer que nous avons été très choqués de voir qu'une réunion s'est tenue au Ministère avec des représentants exclusifs des membres du Sicoval, en l'absence surtout du principal financeur des projets de transport en commun, c'est-à-dire des membres du Syndicat Tisséo-SMTC et éventuellement de représentants de la Métropole toulousaine. C'était donc une réunion militante, politique, socialo-socialiste, qui s'est déroulée pour aboutir à une volonté de la part du Ministre de financer une partie de ce projet. Le Conseil départemental présent indiquant également qu'il allait passer de 60 à 65 M€, alors que précédemment il disait qu'il pouvait en mettre 80 ... Bref ! Tout cela est très, très flou et voyez-vous, le sentiment que donne ce vœu qui est présenté, c'est que c'est un peu une instrumentalisation politique. Et en l'état où notamment il n'est pas fait allusion à la desserte très importante et au lien entre le sud-est de l'agglomération et l'ouest, tel que l'indiquait tout à l'heure Bernard KELLER, ce qui est très important, avec notamment un raccordement -auquel la Région est très intéressée- sur le lien où la multi-modalité s'exerce, c'est-à-dire notamment la gare Matabiau, par exemple, sans cela nous ne pourrions pas voter ce vœu en l'état.

Alors, je suis favorable à ce que nous y réfléchissions si la proposition faite par Bernard KELLER agréée les auteurs de ce vœu, mais sans cela il sera très difficile d'avoir le vote de notre groupe, dans lequel siègent un certain nombre d'élus membres de Toulouse Métropole.

Il n'y a pas de raison -et nous n'y tenons pas- de faire une guerre entre la Région et les Métropoles de Montpellier et Toulouse. Il faut donc respecter l'avis des élus qui sont là, qui ont été élus; certes les avis de la Région, mais aussi ceux des élus de la Métropole qui ont été élus démocratiquement sur des projets politiques, qui les portent et qui, en plus, essaient de faire bénéficier un maximum de territoires de la capacité de désengorgement de notre territoire.

Voilà pourquoi nous reverrons notre position si l'amendement proposé est accepté, mais en l'état nous ne voterons pas ce vœu.

## **M. ONESTA**

Merci. Je vois qu'un orateur du même groupe veut s'exprimer, donc brièvement ...

Et Madame la Présidente, puisque vous avez été interpellée, si vous voulez réagir, bien évidemment vous êtes ici chez vous !

## **M. AUDRIN**

Je parle en tant que Vice-président de la Métropole de Montpellier, seul Vice-président élu au Conseil régional.

Madame JAMET parlait tout à l'heure de "30 ans de chicayas" entre la Métropole -l'Agglomération à l'époque- et la Région, ce n'est pas du tout le cas puisqu'à l'époque le Président de la Métropole était aussi le Président de la Région ... Il y avait donc peu de chicayage !

Maintenant, les choses ont changé, il en est ainsi et je suis persuadé que cela va bien se passer parce que pour nous, il est indispensable que la Métropole et la Région puissent communiquer, puissent parler et travailler ensemble pour faire avancer nos différents dossiers.

Mais vous le savez tous, il est aussi évident qu'il est hors de question que ce soit au détriment de la Métropole. Je sais que les discussions sont engagées et nous comptons sur vous, Madame la Présidente, et sur le Président de la Métropole pour faire en sorte que nos dossiers, qu'il s'agisse des transports ou des lycées, puissent voir le jour rapidement, en bonne intelligence et surtout pas au détriment de l'un par rapport à l'autre.

## **M. ONESTA**

Merci. La salle est ainsi disposée, Madame la Présidente, que je ne vois pas si vous voulez intervenir ou pas, mais je vous en prie ...

## **LA PRESIDENTE**

Je vais répondre, merci.

Je pense nécessaire de rappeler le contexte : nous avons deux Métropoles qui sont quand même réellement engorgées, chacune sur des secteurs qui leurs sont propres.

En effet, sur la Métropole de Montpellier, la ligne 5 est une solution adaptée et lors de la première rencontre que j'ai eue avec Monsieur le Président de la Métropole, le 1<sup>er</sup> février, j'avais indiqué que la Région était partie prenante pour les projets de développement de transports en commun sur la Métropole, en plus du volet territorial du CPER; comme j'avais indiqué à Monsieur le Président de la Métropole que la Région était également prête à financer le contournement est de Montpellier, en plus du volet territorial du CPER.

De même, pour Toulouse, je pense que le prolongement de la ligne B est indispensable de Ramonville-Paul Sabatier jusqu'à Labège; cette partie du prolongement de la ligne B est indispensable puisque la 3<sup>ème</sup> ligne de métro n'arrive pas jusqu'à Ramonville-Paul Sabatier.

Donc là, il n'est pas question de polémiques ou de chicayas ... Mais, Madame JAMET, avec le spectacle désolant que vous avez donné ce matin, on comprend que les "30 ans de chicayas" dont vous parlez vous ont permis d'avoir le comportement grotesque qui a eu lieu ce matin et je ne doute pas qu'il continuera ! (*Apartés*)

Donc là, ce n'est pas une démarche qui relève de chicayas, il s'agit de donner un signal que la Région, à travers ce vœu, soutient les projets de développement de transports en commun sur les

deux métropoles qui sont particulièrement asphyxiées, notamment sur les entrées de ville, et donc tout simplement de rappeler l'attachement à ces projets.

Et pour couper court aux rumeurs qui peuvent parfois circuler, je pense qu'il est important que la Région se mobilise sur ces projets d'intérêt général, en partenariat avec les Métropoles ou avec l'organisme de transport -tout dépend de l'organisation qui est faite des transports urbains- pour vraiment apporter une réponse à nos concitoyens qui sont confrontés à des bouchons depuis trop d'années.

#### **M. ONESTA**

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Monsieur SUAUD, pour peut-être apporter la réponse de votre groupe sur l'amendement Keller ... Sinon, Monsieur ASSAF devra le faire. Je vous en prie ...

#### **M. SUAUD**

Je suis désolé de ce prisme toulousain, mais parfois il est important de préciser les choses et les propos des uns et les autres, et tous ceux qui font de la politique le savent !

Quand Vincent TERRAIL-NOVES évoque les votes de Tisséo-SMTC, il devrait préciser qu'aucun vote ne portait sur l'abandon du projet PLB; le vote portait sur l'extension du périmètre d'étude du projet de 3<sup>ème</sup> ligne entre Colomiers et Labège, et les propos d'une des Collectivités, représentée par moi-même, étaient très clairs en disant que le temps des décisions serait le temps du choix du budget -nous attendons donc de connaître la capacité à financer la 3<sup>ème</sup> ligne de métro qui, pour l'instant, fait débat et n'a pas été démontrée-, et le temps de la compatibilité des projets avec un grand Plan de déplacements urbains qui intéresse toute la grande Agglomération toulousaine, au sens de l'ensemble des Collectivités desservies par Tisséo-SMTC.

C'est donc beaucoup plutôt subtil et nuancé que ce que vous dites et vous en faites du coup me semble-t-il, mais je ne voudrais pas vous faire de procès d'intention, une petite opération politicienne qui ne vous honore pas.

#### **M. ONESTA**

Merci. Le Président ASSAF peut-il nous dire si son groupe fait sien l'amendement que je qualifierai de "Bernard Keller" sur l'ouest toulousain ?

#### **M. ASSAF**

Monsieur le Président,

J'ai bien entendu, cher collègue, l'amendement que vous proposez, mais il nous semble que si cet amendement et ces deux sujets ont à voir en résonance, le vœu que nous proposons initialement peut être distinct de l'amendement que vous proposez. Dès lors, il serait pour nous plus judicieux que nous proposons, lors de la prochaine séance, un vœu dédié à cette question-là. Mais pour ce qui est de mon groupe, nous allons nous en tenir au vœu que nous avons déposé.

## M. ONESTA

Très bien. Nous allons donc voter sur le texte initial non-amendé.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Est-ce que tout le monde a voté ? Le vote est donc clos. Résultat (147 votants) :

- Pour : 78 voix (SRC : 46, NMC : 26, UEDC : 1, RG : 4, NI : 1)

- Contre : 21 voix (UEDC : 16, RG : 5)

- Abstention : 48 voix (FN-RBM : 40, RG : 8).

Le **vœu n°2** est donc **adopté**.

Il nous reste un ultime vœu à soumettre à notre Assemblée, porté conjointement par le groupe Nouveau Monde en Commun et le groupe Socialiste Républicain et Citoyen, intitulé : "*Pour une Région terre d'accueil des réfugié(e)s*".

Quel est l'orateur ou l'oratrice pour le premier groupe que j'ai nommé, à savoir le groupe Nouveau Monde en Commun ? Véronique VINET ...

### **Vœu n°3 présenté par le groupe Socialiste Républicain et Citoyen et le groupe Nouveau Monde en Commun**

**Objet : Pour une Région terre d'accueil des réfugié(e)s**

**Mme VINET**

Merci, Monsieur le Président.

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du groupe Nouveau Monde en Commun et du groupe Socialiste Républicain et Citoyen, un vœu pour une Région terre d'accueil des réfugié(e)s.

Nous connaissons tous le drame des migrants et des réfugiés.

Nous assistons tous les jours, impuissants devant nos téléviseurs, à ce drame humain qui nous fait honte. Nous voyons que l'Europe se désagrège, l'Europe qui ne trouve d'autre solution que de pousser la Turquie à devenir le geôlier des candidats et des candidates à l'exil, tout en ne remettant pas en cause les accords de Dublin qui gèrent, comme des numéros, les hommes, les femmes et les enfants chassés de leurs pays par la guerre, la famine et le réchauffement climatique ... (*Exclamations*) Les réfugiés climatiques, cela existe oui, malheureusement ! (*Interventions inaudibles, hors micro*)

## M. ONESTA

S'il vous plaît ! Laissez l'oratrice terminer son propos.

**Mme VINET**

Nous sommes convaincus qu'à travers l'accueil des réfugiés se jouent le sort, l'avenir et le sens de l'Europe. L'Europe que nous voulons n'est pas une Europe technocratique, une forteresse



barricadée derrière des frontières et des barbelés, ni celle du libéralisme triomphant et de la compétition à tous les niveaux. L'Europe que nous voulons est une Europe ouverte, une Europe de l'entente entre les peuples et de la coopération.

L'aventure de l'Europe a commencé au début des années cinquante, motivée par une convergence autour d'objectifs, de valeurs et d'idéaux. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme prévoit, dans son article 14, que : "*Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays*".

Face à ces drames, les Collectivités territoriales, dont le Conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, et rappelons que notre terre, depuis des décennies, a toujours été une terre d'accueil. De nombreux acteurs œuvrent au quotidien pour soulager le sort de ces malheureux. Nous voulons participer à cet élan collectif de solidarité envers ces populations de réfugiés arrivés en France, en nous portant volontaires pour l'accueil de migrants et de leurs familles, et en contribuant à leur insertion sur notre territoire.

Notre Région a, par le passé, mis en place un plan d'urgence pour faciliter l'accueil des réfugiés. Nous devons poursuivre nos efforts. Il existe encore actuellement quatre dispositifs d'aide aux réfugiés, notamment des syriens et notamment des jeunes syriens.

Comme nous l'avons dit, nous voulons poursuivre ces efforts, nous voulons pouvoir regarder l'humanité dans les yeux, nous voulons accroître l'efficacité de nos actions et être à la hauteur de ces enjeux. L'urgence est humaine; il ne s'agit pas de couleurs, il ne s'agit pas de personnes venues d'ailleurs, il s'agit de la communauté des humains. C'est un problème moral pour nous, européens.

*Ainsi, les élu-e-s régionaux de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, réuni-e-s ce jour en Assemblée plénière à Montpellier :*

- *Déclarent la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées terre d'accueil et d'asile pour migrant-e-s et réfugié-e-s, sans distinction de statuts qui ne seraient que discriminatoires,*
- *Demandent l'annulation des accords de Dublin,*
- *Demandent l'intervention financière de l'Etat, en partenariat avec les Collectivités territoriales,*
- *Mandatent Madame la Présidente de la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées pour saisir les Institutions européennes concernées.*

Je vous remercie.

*(Applaudissements)*

## **M. ONESTA**

Merci. Est-ce que le groupe co-auteur veut s'exprimer ? Si oui, désignez un orateur et si ce n'est pas le cas ... Très bien.

Y a-t-il des groupes qui veulent s'exprimer ? Monsieur, je vous en prie ...

## **M. SANCHEZ**

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Précisons d'abord que la dernière fois que je me suis exprimé sur ce sujet, c'était devant le Premier Ministre à Paris. J'ai ensuite dû déposer plainte contre le Préfet de Languedoc-Roussillon de l'époque pour entrave à la liberté d'expression, tentative de vol par personne dépositaire de l'Autorité publique, accompagnée de violence n'ayant entraîné aucune ITT.

En propos liminaire, Madame la Présidente, je tiens à saluer l'humour du Président du groupe Socialiste qui s'est mis debout tout à l'heure. Quel courage et quel clin d'œil, en effet, à une époque où certains de vos anciens électeurs passent des "nuits debout" contre la politique gouvernementale indigne, inefficace, qui saccage la jeunesse et lui promet hélas un avenir avec de nombreuses autres nuits blanches ... (*Applaudissements*) si on ne change pas rapidement ce Gouvernement dangereux dont vous êtes plusieurs à avoir été membres et que vous êtes nombreux ici à soutenir, seuls contre tous, au lieu de vous occuper d'emploi, d'éducation, de veiller sur la sécurité. Vous en êtes donc réduits à faire des vœux, tout simplement, pour votre nouvelle priorité : les migrants.

Vous indiquez donc, je cite ce vœu : *"L'Europe que nous voulons n'est pas celle de la forteresse barricadée derrière ses frontières, ni celle du libéralisme triomphant et de la compétition de tous contre tous. L'Europe que nous voulons est une Europe ouverte, une Europe de l'entente et de la coopération entre les peuples"*.

Vous dites aussi : *"Notre Région a, par le passé, mis en place un plan d'urgence pour faciliter l'accueil des réfugiés. Nous devons poursuivre nos efforts et aller encore plus loin dans les moyens consacrés à la coopération et à la solidarité internationale, accroître l'efficacité de nos actions et ainsi être à la hauteur des enjeux; l'urgence est humaine pour celles et ceux qui frappent à nos portes" ...*

### **Des voix**

Bravo ! (*Applaudissements*)

## **M. SANCHEZ**

... *"Elle est morale pour nous européen-ne-s"*.

Je vois en fait plusieurs contradictions dans ce vœu et la politique menée par ceux que vous soutenez, parce qu'après avoir déclenché une guerre coûteuse pour le budget de l'Etat en Orient, avec votre Gouvernement, vous voulez nous imposer la double peine due à votre légèreté.

Nous devrions donc accepter et organiser, sous votre couvert, l'invasion migratoire de notre pays qui est déjà suffisamment atteint par l'immigration massive habituelle, comme cela.

Alors que le chômage augmente, que des centaines de quartiers sont en France des zones de non-droit, caches d'armes, de kalashnikovs, plaques tournantes de la drogue, alors qu'à cause de votre politique d'immigration des jeunes français vont mener le djihad en Syrie et que de

nombreux collégiens et lycéens ont refusé de respecter la minute de silence pour Charlie Hebdo et pour nos français tués, ne trouvez-vous pas votre attitude démagogique et irresponsable ?

Les français attendent autre chose de leur Gouvernement, de leurs élus régionaux et je demande à tous ceux qui envisagent d'accueillir toujours plus d'immigration d'organiser un référendum. Organisez un référendum, Madame, au niveau régional, vous verrez les résultats !

Bien loin des sondages pipeaux, vous constaterez ainsi que les français n'en peuvent plus de l'invasion programmée de notre pays et qu'ils ont honte de ceux qui sont réunis ici, aujourd'hui, pour organiser tout cela ... (*Huées - Applaudissements*)

Tout cela est criminel ! Tout cela est criminel pour notre pays, pour l'avenir de notre pays.

Nous voyons l'exemple de Calais qui réclame aujourd'hui des millions d'euros de compensation, preuve que tout cela coûte très cher.

Occupons-nous des français en France, il y a déjà fort à faire, notamment avec nos sans-abris, nos personnes âgées complètement oubliées, nos jeunes, nos chômeurs dont, quoi qu'on en dise, vous ne vous occupez pas. J'en vois tous les jours qui se sentent moins considérés que les réfugiés. Arrêtons d'être soumis à l'Union Européenne et à Schengen.

Si vous et votre Gouvernement culpabilisez d'avoir fait la guerre dans ces pays, démissionnez de vos fonctions et cessez d'en rajouter !

Alors qu'on sait que certains des organisateurs des récents attentats ont passé nos frontières dans ces conditions, pourquoi ces gens devraient-ils être accueillis ?

N'y a-t-il pas de pays plus proches de la Syrie et à la civilisation commune pouvant accueillir ces gens, dont vos amis politiques ont contribué à détruire le pays en faisant la guerre ?

Votre ambition, Madame, est-elle d'offrir à vos enfants et petits-enfants, à notre peuple, des mini-Calais dans toute la France ? Quand on voit les effets à Calais, avec des personnes âgées qui n'osent plus sortir, des gens qui ne laissent même plus leurs enfants sortir jouer dehors.

Alors, dans le Gard, les clandestins de Calais vont être dispersés dans plusieurs communes, dans le village de Monoblet par exemple. Quelle ambition ?

Avec le Front National, nous ne voulons pas de cela, Madame, et nous faisons un vœu dans l'intérêt de notre pays : celui que votre vœu ne se réalise pas.

Avec Marine LE PEN, les français savent qu'ils peuvent compter sur nous et sur nous seuls pour défendre leurs intérêts !

*(Exclamations - Huées - Applaudissements)*

## **M. ONESTA**

Merci. J'imagine, Madame la Présidente, que vous avez peut-être quelques mots à dire ...  
Je ne vous force pas !

## LA PRESIDENTE

Je pense que je ne vais pas répondre parce que je vais, tout simplement par mon vote, exprimer mon soutien plein et entier à cette démarche. Je trouve ces propos parfaitement abjects, je pense donc qu'il faut garder de la dignité et de la hauteur.

*(Applaudissements)*

## M. ONESTA

Merci. Juste avant de procéder au vote, si vous le voulez bien, car je suis membre de cette Assemblée, donc avec également le droit d'avoir une opinion, je constate un point commun -il y en a peu !- avec l'orateur du Front National, entre vous et moi : votre patronyme et le mien indiquent que nous descendons tous deux de réfugiés.

*(Applaudissements - Brouhaha)*

Ceci étant dit, ne voyant pas nouveaux orateurs se manifester, je vous propose de procéder au vote de cet ultime vœu. Le vote est ouvert ... *(Vote électronique)*

Tout le monde a voté ? Le vote est donc clos. Résultat (147 votants) :

- Pour : 80 voix (SRC : 47, NMC : 26, UEDC : 1, RG : 5, NI : 1)
- Contre : 43 voix (UEDC : 3, FN-RBM : 40)
- Abstention : 12 voix (SRC : 1, RG : 11)
- Non-participation au vote/Refus de vote : 12 voix (UEDC : 12).

Le **vœu n°3** est **adopté**.

*(Applaudissements)*

Madame la Présidente, il me reste à vous rendre le marteau virtuel, en vous remerciant pour votre confiance.

## Questions orales

### LA PRESIDENTE

Merci, Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée.

Nous en venons donc aux questions orales.

Les questions ont été distribuées à tout le monde, je vous propose donc, pour gagner un peu de temps, de répondre directement aux questions qui nous ont été transmises.

La **1<sup>ère</sup> question orale**, posée par Monsieur PRADIÉ, est relative au classement de certains départements en calamité naturelle.

Monsieur PRADIÉ, vous nous avez donc saisis, par courrier du 13 avril, d'une question orale relative à la mise en œuvre de la mesure d'aide à la reconstitution des prairies approuvée par l'ancienne Région Midi-Pyrénées en 2015. Vous souhaitiez savoir si l'engagement pris par la Collectivité Midi-Pyrénées serait tenu et quelles dispositions administratives nécessaires seraient mises en œuvre afin de recueillir les demandes des agriculteurs touchés.

Le 15 octobre 2015, les élus du Conseil régional ont adopté un Plan de soutien à l'élevage doté de 7 M€ afin de répondre à la situation de crise très difficile subie par les éleveurs, particulièrement pour les productions laitières, les viandes bovines et porcines qui étaient les plus durement touchées.

Ce Plan de soutien incluait une mesure d'aide à la reconstitution des prairies dotée de 800 000 €. Cette mesure vise à accompagner les élevages qui ont subi une sécheresse sévère dans des zones classées au titre des calamités agricoles, afin de leur permettre de procéder au renouvellement des prairies qui ont ainsi été détruites.

Elle concerne les exploitations agricoles qui ont leur siège en Midi-Pyrénées, qui ont déclaré au titre de la PAC 2015 des surfaces en prairie temporaire et permanente, qui détiennent un cheptel d'herbivores et dont les parcelles sont situées dans les zones classées au titre des calamités agricoles.

Les dépenses prises en compte sont les achats de semences pour le réensemencement des prairies permanentes, mais également des prairies temporaires et artificielles, facturées entre le 1<sup>er</sup> août 2015 et le 30 avril 2016.

Les coûts admissibles sont calculés à partir du montant total des factures, duquel est déduit le coût de renouvellement normal des prairies. Le montant minimal de l'aide est de 300 € et le plafond de 1 000 €, dans la limite de deux plafonds pour les GAEC.

Cette délibération prévoit que ces aides sont attribuées dans l'enveloppe de 800 000 € et le soutien de la Région ne souffre d'aucune remise en cause.

Il convient de préciser qu'à ce stade, ces aides n'ont pas pu être mises en œuvre dans le sens où la gestion est liée à la procédure de reconnaissance des calamités agricoles; cela signifie qu'elles ne pourront être instruites et activées qu'après que les calamités aient été reconnues au niveau national et fassent l'objet d'un arrêté du Ministre de l'Agriculture reconnaissant la liste des communes classées.

Dès que nous aurons cet arrêté, nous enclencherons les attributions des aides.

### **Un intervenant**

*(Intervention hors micro - Inaudible)*

### **LA PRESIDENTE**

Oui, mais tant que l'arrêté n'était pas publié, nous ne pouvions pas attribuer, raison pour laquelle, avec les délais, nous ne pouvions pas les passer lors de la Commission permanente d'hier.

Vincent LABARTHE ...

## **M. LABARTHE**

Simplement, en plus de la publication de l'arrêté, il y a effectivement une petite ambiguïté qu'il convient de lever entre les Services de la Région et les Services des DDT, pour être certains que la mesure de l'Etat ne finance pas la même chose que celle de la Région.

Nous sommes donc, avec le Lot, en train de faire le travail, de manière à ce que l'Etat finance les travaux et la Région finance les graines.

Voilà la petite subtilité qu'il convenait de lever.

## **LA PRESIDENTE**

Voilà les réponses qui vous sont apportées et donc, maintenant, nous allons pouvoir attribuer lors des prochaines Commissions permanentes.

La **2<sup>ème</sup> question orale**, posée par le groupe Nouveau Monde en Commun, est relative au lycée agricole de Théza qui demande de nombreux travaux qui sont vraiment urgents.

En effet, l'internat du lycée de Théza nécessite une restructuration qui a été prévue dans le programme pluriannuel d'investissement, la programmation des études de tous les avant-projets sera prévue cette année, si vous en êtes tous d'accord, dans le cadre du Budget primitif 2016 et je pense que les travaux pourront débuter au début de l'année 2017. Nous vous proposons donc d'enclencher cela très rapidement, comme cela avait d'ailleurs été prévu par Damien ALARY et sa majorité.

La **3<sup>ème</sup> question orale**, posée par Madame JAMET, est relative à une décision de justice concernant le Maire de Beaucaire.

Madame la Présidente du groupe Front National, je vous le demande : êtes-vous sérieuse ? Parce que depuis toujours, j'entends Monsieur Jean-Marie LE PEN -qui, je le rappelle au passage, a été condamné 18 fois pour provocation à la haine, au racisme, à la discrimination et autres délits- critiquer la justice de notre pays.

J'entends Monsieur Julien SANCHEZ, élu régional, condamné en 2015 pour provocation à la haine radicale, dénoncer à l'époque un "procès politique" et une "décision scandaleuse de la Justice".

Je rappelle aussi qu'au cours de ce procès, 70 militants du FN ont sifflé cette décision, dans l'enceinte même du Tribunal.

Et vous me posez cette question ?

Et puisque vous parlez du respect du droit, j'ai lu que Monsieur Gérard PRATO, élu sur les bancs de cette Assemblée, comparait récemment, sur son compte Facebook, un jeune d'origine maghrébine à un porc ou à un cochon ...

## **Un intervenant (*intervention hors micro*)**

C'est faux !

## LA PRESIDENTE

Ce sont des allégations abjectes, que je condamne fermement et qui font honte à l'Institution régionale que je préside.

La Majorité régionale n'a donc pas de leçon à recevoir de l'extrême-droite.

Donc balayez devant votre porte, Madame JAMET, vous avez du ménage !

*(Applaudissements - Vociférations - Huées)*

Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous, Messieurs !

La question a été distribuée à tout le monde ... *(Brouhaha - Protestations)* Vous vous taisez, Monsieur, vous n'avez pas la parole ! Vous vous taisez ! *(Huées)* Vous vous taisez, Monsieur !

Vous n'avez pas la parole, Monsieur ! Vous avez compris ? Vous n'avez pas la parole !

La question a été distribuée à tout le monde ... Vous arrêtez vos simagrées !

Nous passons à la question suivante qui concerne ... *(Brouhaha)*

## M. SANCHEZ

*(Intervention hors micro - Inaudible)*

## LA PRESIDENTE

Vous ne me rappelez rien du tout, Monsieur SANCHEZ, que les choses soient bien claires ! La **4<sup>ème</sup> question orale**, posée par Monsieur ARDINAT, est relative au lycée Jean Moulin à Béziers, suite à l'agression d'un professeur d'EPS. Vous posez donc une question sur les mesures de sécurité envisagée sur le site du lycée Jean Moulin de Béziers.

Je sais la difficulté que rencontrent souvent les enseignants, notamment dans des bassins de vie particulièrement sensibles, pour contribuer à l'épanouissement de nos jeunes.

Je sais aussi la passion qui les anime au quotidien pour leur enseigner les acquis nécessaires à la construction de leur avenir et leur permettre d'aborder l'âge adulte avec espoir et sérénité.

Les lieux d'éducation et d'enseignement ne doivent plus être le théâtre de débordements aussi douloureux et c'est en travaillant ensemble, en rapprochant tous les acteurs du monde éducatif que nous poursuivrons notre ambition commune d'apporter à nos enfants, à leurs familles et à tous les professionnels en charge de leur accompagnement, le socle nécessaire et l'épanouissement de tous.

Suite à ces événements dramatiques et après avoir demandé le jour même aux Services de la Région de se rapprocher du Rectorat et du Vice-procureur de la République de Béziers, un projet a été immédiatement engagé avec l'équipe de Direction de l'établissement afin de mettre en place un nouveau portillon piétons à l'entrée principale, équipé d'un système de contrôle d'accès et d'un dispositif de vidéo-protection relié à la loge. Une consultation spécifique va être lancée pour la reprise des clôtures détériorées en périphérie du site, afin d'améliorer la sécurité.

Cette réactivité est possible parce que ce sont des travaux qui avaient commencé à être étudiés dès l'année dernière.

Par ailleurs, je tiens à rappeler que ce programme de sécurité doit bien sûr s'engager sur l'ensemble des lycées de notre région et c'est ce qui a été mis en place par les deux anciennes Majorités. Je voudrais donc que quand vous pointez un lycée, vous fassiez aussi référence à l'ensemble des lycées de la région parce que, en tant que Conseillers régionaux, nous devons porter attention à l'ensemble de nos équipements scolaires qui permettent d'accueillir les jeunes lycéens de notre région.

La **5<sup>ème</sup> et dernière question orale**, posée par Monsieur GILLET, concerne la création d'un lycée à Beaucaire et donc vos demandes sur ce lycée général.

Je voudrais dire tout d'abord que par rapport à cette polémique qui est née, il y a plusieurs problèmes de fond et plusieurs informations fausses qui ont été données.

Parce que si la Région n'a pas signé le Contrat de ville de Beaucaire, c'est tout d'abord parce que c'est le seul Contrat de ville de cette région qui n'a pas été élaboré de façon concertée -la Région n'a été invitée en 2015 qu'à une seule réunion- et nous avons vu apparaître dans cette convention le projet d'un lycée.

Ce lycée, en fait, n'est pas nécessaire à court terme et c'est le Rectorat qui nous donne ces éléments, en nous indiquant que dans les lycées à proximité, qui se trouvent dans un rayon de 15 kilomètres, il est encore tout à fait possible d'accueillir des effectifs et que le besoin pour des effectifs, fixé par le Rectorat, serait d'à peine 500 élèves, ce qui est largement inférieur à la nécessité, qui est plutôt au minimum de 800 élèves, de construire un lycée.

C'est donc en plein accord avec le Rectorat que la Région construira bien un lycée dans le Gard, mais à l'ouest de Nîmes, là où des besoins importants se font sentir, liés à une progression d'effectif de près de 2%, alors que la progression d'effectif donnée par le Rectorat n'est que de 0,3% sur le secteur de Beaucaire, chiffres confirmés par l'INSEE.

De plus, Monsieur le Maire de Beaucaire a changé d'avis, puisque dans un article paru dans Midi Libre, vous aviez résumé que ce Contrat de ville était "*115 pages de rien*" et maintenant vous souhaitez qu'il soit signé.

Comme je l'ai indiqué, ce Contrat de ville sera signé sur les projets que la Région partage et nullement sur les projets que l'on souhaite nous imposer.

Vous indiquez également qu'il y aurait une volonté de la Région de ne pas investir sur la ville de Beaucaire.

Je voudrais rappeler que depuis 2010, sur la ville de Beaucaire, ce sont près de 15 M€ qui ont été investis, soit près de 1 000 euros par habitant.

Je voudrais également rappeler que depuis 2014, il y a eu aussi de nombreux investissements.

Rappeler que sur cette année, nous avons déjà voté une grande restructuration du lycée Paul Langevin de Beaucaire pour plus de 6 M€, que nous avons également voté la sécurisation des digues du Rhône entre Beaucaire et Fourques pour 11 M€.

Il n'y a donc pas d'ostracisme par rapport à Beaucaire.

Et concernant le projet d'écluse, je vous suggère de déposer le dossier à la Région et il sera instruit ... (*Apartés*) Il n'est pas déposé, mes Services me disent qu'il n'a pas été déposé à la



Région. Je vous recommande donc de le déposer et en effet, sur le projet de l'écluse, il peut y avoir une instruction tout à fait classique, contrairement aux autres projets que vous demandez et en particulier sur le lycée car cela ne correspond pas à une demande réelle, le Rectorat ne validant pas du tout votre analyse sur les besoins et sur les effectifs sur Beaucaire.

De plus, vous me demandez de venir à Beaucaire, ce que je ferai, mais vous savez qu'il y a près de 5 000 communes sur notre région, que les villes de plus 15 000 habitants sont au nombre de 32, je suis donc chaque semaine sur le terrain et je viendrai à Beaucaire, sans vous, pour rencontrer les chefs d'entreprises qui se battent pour l'emploi ...

*(Applaudissements - Protestations)*

Je rencontrerai les enseignants du lycée Langevin qui s'engagent pour le vivre ensemble.

Je rencontrerai les commerçants qui souffrent de vos décisions démagogiques.

Je rencontrerai également les travailleurs sociaux à qui vous avez retiré tous les moyens, alors que votre ville connaît un taux de pauvreté record !

*(Applaudissements - Interventions hors micro)*

Vous n'avez pas la parole, Monsieur SANCHEZ. Votre comportement est hystérique, vous êtes un hystérique ! *(Huées - Vociférations)*

Quand vous voulez convoquer votre Conseil municipal pour porter plainte contre moi, cela s'appelle au mieux un caprice ou au pire de l'hystérie ! *(Protestations - Brouhaha)*

Vous allez donc devoir vous mesurer, vous allez devoir vous calmer et je vous rappelle que la menace ne fait rien avancer en politique !

*(Applaudissements)*

La séance n'ayant plus de point à l'ordre du jour, je vous propose de la lever et je vous souhaite un bon week-end.

Merci de conserver vos badges pour la prochaine Assemblée plénière.

*(La séance est levée à 19h01)*

—

## INDEX

<b>LA PRESIDENTE</b>	3, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 24, 25, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 43, 56, 58, 59, 62, 64, 69, 73, 78, 80, 83, 89, 90, 91, 93, 94, 96, 99, 100, 102, 104, 107, 108, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 119, 121, 128, 134, 140, 141, 142, 143
<b>M. ARDINAT</b>	126
<b>M. ASSAF</b>	15, 16, 32, 69, 129, 135
<b>M. AUDRIN</b>	111, 134
<b>M. BOURGI</b>	64, 109
<b>M. BRIAND</b>	14, 83, 90, 100
<b>M. CABROLIER</b>	78
<b>M. CASES</b>	30, 91, 92
<b>M. CRENNE</b>	117
<b>M. DAUBET</b>	107
<b>M. DELAHAYE</b>	58
<b>M. DEVILLE</b>	12, 13, 14, 114, 128, 129
<b>M. GAREL</b>	23
<b>M. KELLER</b>	63, 130
<b>M. LABARTHE</b>	142
<b>M. ONESTA</b>	18, 38, 39, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140
<b>M. PRADIÉ</b>	88, 89
<b>M. PRATO</b>	80
<b>M. REMISE</b>	32, 33, 37
<b>M. REYNIÉ</b>	17, 28
<b>M. ROUX</b>	31
<b>M. SANCHEZ</b>	138, 143
<b>M. SELLIN</b>	91, 93, 94
<b>M. SERIEYS</b>	125
<b>M. SUAUD</b>	116, 127, 135
<b>M. TERRAIL-NOVES</b>	112, 132
<b>M. VERDIER</b>	24, 35, 36
<b>Mme ADDA</b>	112
<b>Mme D'ETTORE</b>	89
<b>Mme FITA</b>	44, 101, 107
<b>Mme JAMET</b>	12, 17, 25, 34, 39, 73, 128, 131
<b>Mme LANGEVINE</b>	41, 105
<b>Mme MAILLOLS</b>	3
<b>Mme MARTIN</b>	94
<b>Mme MERCIER</b>	56
<b>Mme MEUNIER-POLGE</b>	123
<b>Mme PINEL</b>	59, 103, 115
<b>Mme POUCHELON</b>	119
<b>Mme RESSIGUIER</b>	96
<b>Mme VINET</b>	16, 90, 112, 121, 131, 136